



CONTRIBUTION À LA CONSTRUCTION D'UNE ÉLITE POLITIQUE RESPONSABLE À TRAVERS LA GESTION PACIFIQUE DES CRISES DANS L'ESPACE UNIVERSITAIRE EN VUE D'UNE PAIX DURABLE EN CÔTE D'IVOIRE

Évaluation Final
Rapport
Septembre 2023

Dr APPIAH Adou
Prof. Rose Koffi NEVRY

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	III
LISTE DES GRAPHIQUES	III
LISTE DES FIGURES.....	III
LISTE DES ENCADRÉS	III
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	IV
CHAPITRE 1. INTRODUCTION	1
1.1. Contexte.....	1
1.2. Objectifs de l'évaluation.....	1
1.3. Champ de l'évaluation	2
1.4. Méthodologie et processus	2
1.4.1 Critères d'évaluation et questions d'évaluation	2
1.4.2 Méthodes de collecte et d'analyse des données	4
1.4.2.1. La revue documentaire.....	4
1.4.2.2. Les entretiens individuels semi-structurés.....	5
1.4.2.3. Les discussions de groupe.....	5
1.4.2.4. L'observation directe	6
1.4.3 Sélection de l'échantillon d'intervenants	7
1.4.4 Évaluation de l'évaluabilité, des limitations et risques	7
1.4.5. Processus d'évaluation	8
CHAPITRE 2. CONTEXTE DU PAYS	10
2.1. Objectifs nationaux en matière de consolidation de la paix en milieu universitaire.....	10
2.1 Défis du développement et stratégies nationales	12
2.1.1. La violence en milieu universitaire.....	12
2.1.2. Les stratégies	13
2.2. Le rôle de l'assistance de l'UNFPA, du PNUD et INTERPEACE	15
CHAPITRE 3. LA RÉPONSE ET LES STRATÉGIES DE PROGRAMME DE L'UNFP/PNUD/INTERPEACE	17
3.1. Réponse de l'UNFPA /PNUD/INTERPEACE à travers le projet.....	17
3.1.1. Brève description de la stratégie du partenariat entre l'UNFPA /PNUD/INTERPEACE et le PBF	17
3.1.2. La structure financière du projet.....	21
CHAPITRE 4. CONSTATS: LES REPONSES AUX QUESTIONS D'ÉVALUATION	22
4.1. Pertinence	22
4.1.1. Prise en compte des besoins de la population cible et alignement aux priorités nationales.....	22
4.1.2. Pertinence et cohérence des interventions par rapport aux cibles, objectifs et résultats	24
4.1.3. Alignement aux documents stratégiques de l'UNFPA, d'une PNUD et d'Interpeace	27
4.2. Efficacité.....	28
4.2.1. La réalisation des produits du projet	28
4.2.2. Les changements apportés par le projet.....	35
4.2.3. Les facteurs ayant entravé ou atténué la réalisation des produits	42
4.3. Efficience.....	47
4.3.1. La stratégie de gestion du projet	47
4.3.2. La gestion des fonds.....	48
4.3.3. Les ressources humaines	49
4.4. Durabilité.....	49
4.4.1. L'appropriation nationale	49
4.4.2. Les acquis du projet.....	54
4.4.3. Les limites et les insuffisances du projet.....	56
4.4.4. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.....	56
CHAPITRE 5: CONCLUSIONS	60
5.1. Niveau stratégique.....	60
5.1.1. Positionnement stratégique de l'UNFPA, du PNUD et d'Interpeace en matière de consolidation de la paix et cohésion sociale	60
5.1.2. Valeur ajoutée.....	60
5.1.3. Mécanisme de Coordination.....	60
5.2. Niveau Programmatique	61

5.2.1. Pertinence	61
5.2.2. Efficacité	62
5.2.3. Efficience	62
5.2.4. Durabilité	63
5.2.5. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.....	63
CHAPITRE 6. RECOMMANDATIONS	64
6.1. Niveau stratégique.....	64
6.2. Niveau programmatique.....	64
6.2.1. Pertinence	64
6.2.2. Efficacité	64
6.2.3. Efficience	64
6.2.4. Durabilité	64
6.2.5. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.....	65
ANNEXES	I
ANNEXE 1 : TERMES DE RÉFÉRENCE.....	I
ANNEXE 2 : LISTES DES PERSONNES/INSTITUTIONS RENCONTRÉES.....	XX
ANNEXE 3 : LISTE DES DOCUMENTS CONSULTÉS.....	XXII
ANNEXE 4 : LA MATRICE D'ÉVALUATION	XXIV
ANNEXE 5 : LES OUTILS MÉTHODOLOGIQUES.....	XXXV
ANNEXE 6 : QUESTIONS PRINCIPALES D'ÉVALUATION SELON LES CRITÈRES D'ÉVALUATION	L

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Répartition des Focus group selon la localité	6
Tableau 2: Répartition des acteurs à rencontrer	7
Tableau 3: Proportion du personnel selon le sexe	12
Tableau 4 : Répartition des composantes selon les interventions et la stratégie	19
Tableau 5 : Types d'interventions du projet selon leur pertinence par rapport aux populations cibles et aux objectifs.	25
Tableau 6: Niveau d'atteinte des cibles des indicateurs du projet.....	29
Tableau 7 : Répartition du budget selon les membres du consortium.....	48
Tableau 8 : Les interventions en lien avec renforcements de capacités.....	50
Tableau 9: Les principaux acquis du projet	54
Tableau 10: Rencontres pour le suivi dans le cadre de la gestion du projet.....	61

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Répartition de la population selon l'âge.....	10
Graphique 2 : Répartition du budget global selon les rubriques.....	21
Graphique 3: Répartition du budget global selon les entités (USD)	21

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Critères d'évaluation selon les composantes	4
Figure 2: Processus de triangulation et de validation.....	7
Figure 3: Cadre logique du projet.....	20

LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 1 : Analyse des actions de Indigo	31
Encadré 2 : Analyse du fonctionnement des cellules d'alerte précoce.....	39
Encadré 3 : Analyse des contraintes liés à la violence pendant le projet	43
Encadré 4 : Analyse de changements liés au projet à l'UAO	49
Encadré 5 : Analyse d'un conflit liés à des retards de paiement de salaires et d'émoluments	54

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

SIGLES	DÉNOMINATION
AFJCI	Association des Femmes Juristes de Cote d'Ivoire
AGR	Activités Génératrices de Revenus
BCP	Bilan Commun de Pays
CAPU	Cellule d'Alerte Précoce Universitaire
CCDD	Cadre de Coopération de Développement Durable
CEECI	Comité des Élèves et Étudiants de Côte d'Ivoire
CES	Centre d'Études Spécialisées
CESA	Centre d'Enseignement Supérieur d'Abidjan
CFA	Communauté Financière en Afrique
CNEC	Coordination nationale des enseignants-chercheurs
CNS	Conseil national de Sécurité
CUAA	Centre Universitaire d'Abobo-Adjamé
CUB	Centre Universitaire de Bouaké
CUC	Centre Universitaire de Cocody
DPNECEG	Document de Politique Nationale sur l'Égalité des Chances, l'Équité et le Genre
DSLVCVBG	Document de Stratégie de Lutte contre les Violences basées sur le Genre
EI	Entretien Individuel
FAO	Food and Agriculture Organization
FESCI	Fédération estudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire
FMI	Fonds Monétaire International
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
GRE	Groupe de Référence de l'Évaluation
INS	Institut National de la Statistique
IPAT-MERS	Intersyndical du Personnel Administratif et Technique du MERS
JEC	Jeunesse étudiante chrétienne
LMD	Licence-Master-Doctorat
MBPE	Ministère de Budget et du Portefeuille de l'État
MEECI	Mouvement des Élèves et Étudiants de Cote d'Ivoire
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
MESRS	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
MFFE	Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant
MIRECONA	Ministère de la Réconciliation et de la Cohésion Nationale
MOOC	Massive Open Online Course
MPD	Ministère du Plan et du Développement
MPJIPSC	Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique
MRCS	Ministère de la Réconciliation et de la Cohésion Sociale
NCE	No Coast Extension
OIM	Office International pour la Migration
OIM	Office International pour la Migration
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU Femmes	Organisation des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des Femmes
ONUCI	Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
PAS	Programmes d'Ajustement Structurels
PAT	Personnels Administratifs et Techniques
PBF	Fonds pour la Consolidation de la Paix
PBSO	Peacebuilding Support Office (PBSO)
PDCI	Parti démocratique de Côte d'Ivoire
PEC	Prise En Charge
PIB	Produit Intérieur Brut
PND	Plan National de Développement
PND	Programme National de Développement
PNJ	Politique Nationale de la Jeunesse et les Stratégies
PNP	Politique Nationale de la Population
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement

PSGouv	Programme Social du Gouvernement
PTA	Plans Annuels de Travail
PTF	Partenaire Technique et Financier
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SNPS	Stratégie Nationale de Protection Sociale
TDR	Termes de référence
UA	Université d'Abidjan
UAO	Université Alassane Ouattara
UFHB	Université Félix Houphouët Boigny
UFR	Unités de Formation et de Recherche
UJLoG	Université Jean Lorougnon Guédé
UNA	Université Nangui Abrogoua
UNCI	Université Nationale de Côte d'Ivoire
UNESCO	United Nations for Science and Culture Organization
UNFPA	United Nations Population Fund
UNHCR	United Nations High Commissioner for Refugees
UNICEF	United Nations International Children's Emergency Fund
URES	unité régionale d'enseignement supérieur
USD	United States Dollar
VBG	Violences Basées sur le Genre

CHAPITRE 1. INTRODUCTION

1.1. Contexte

Depuis le début des années 1990, les mutations sociopolitiques intervenues en Côte d'Ivoire se sont accompagnées de dysfonctionnements ayant entraîné des violences dans les Universités. En dépit des initiatives des différents acteurs en vue de les limiter et/ou les réduire, ces violences persistent. En réalité, ce phénomène a reçu très peu d'attention des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) dans leurs différentes réponses apportées jusque-là dans le cadre du processus global de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire.

C'est ainsi qu'une initiative conjointe de l'UNFPA, du PNUD et d'INTERPEACE a permis l'implémentation du projet « Contribution à la construction d'une élite politique responsable à travers la gestion pacifique des crises dans l'espace universitaire en vue d'une paix durable en Côte d'Ivoire ». Financé à hauteur de 1.500.000 USD par le fonds de consolidation de la paix, il vise à contribuer, prévenir et à mieux gérer les conflits en milieu universitaire, à travers des mécanismes participatifs des parties prenantes. Ce qui devrait permettre de développer, chez les étudiants(es), un modèle de leadership positif qui, à terme, pourrait influencer la paix sociale et la gouvernance au sein des Universités ciblées par le projet (Universités Félix Houphouët Boigny et Nangui Abrogoua d'Abidjan ainsi que l'Université Alassane Ouattara de Bouaké) afin que les étudiants(es), élites politiques de demain, deviennent des modèles.

Le projet a adopté une approche participative ayant permis l'implication de toutes les parties prenantes, y incluant les acteurs extérieurs à la communauté universitaire. Ce qui a permis de mieux comprendre les dynamiques de la violence et de la gouvernance en milieu universitaire.

Le projet a permis d'obtenir des résultats encourageants. Il s'agit, entre autres, de :

- ❑ une étude de perception des dynamiques de la violence, dénommée Recherche Action Participative (RAP) et une cartographie des acteurs ;
- ❑ une enquête visant à analyser le niveau d'implication des étudiants(es) dans ces dynamiques de la violence ainsi que son impact sur elles, a été réalisée afin de mettre en exergue un très faible niveau de participation des étudiantes, soit environ 4% ;
- ❑ des réunions d'engagement des parties prenantes (syndicats estudiantins, enseignants, personnels administratif et gouvernance universitaire) ont été réalisées, suivi de plans d'action émanant des parties prenantes ;
- ❑ un cadre de concertation inclusif et permanent pour la prévention des conflits a été mis en place avec trois (3) cellules d'alerte précoce installées, dont une par Université en vue de monitorer les actes de violence sur les campus.

Au total, ce sont 45 447 étudiants dont 11 008 filles qui ont été touchés par le projet.

Toutefois, des limites et des insuffisances, ont été identifiées et comme il est de tradition (dans un souci de redevabilité), après la mise en œuvre, il s'avère nécessaire d'analyser les performances du projet pour capitaliser les acquis, les leçons apprises et les bonnes pratiques afin d'informer les donateurs et éventuellement un prochain cycle de projet.

1.2. Objectifs de l'évaluation

L'évaluation, au sens de l'UNFPA, répond à trois objectifs majeurs, notamment (i) rendre compte, (ii) prendre des décisions éclairées et basées sur des données factuelles et (iii) tirer des enseignements de l'expérience. Ainsi, conformément aux Termes de référence (TDR), l'évaluation finale du projet « Contribution à la construction d'une élite politique responsable à travers la gestion pacifique des crises dans l'espace universitaire en vue d'une paix durable en Côte d'Ivoire » vise à :

- ❑ Fournir une appréciation objective de la performance du projet, notamment la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité ;

- Analyser la mise en œuvre du projet, tant le cadre institutionnel de coordination, de suivi et évaluation que les modalités d'exécution ;
- Identifier les forces, les faiblesses et les facteurs qui ont facilité ou entravé la mise en œuvre des interventions ;
- Fournir une analyse de la contribution du projet dans l'atteinte des engagements nationaux en matière de consolidation de la paix ;
- Tirer des enseignements et identifier des bonnes pratiques pour guider la conception d'une éventuelle phase 2.

1.3. Champ de l'évaluation

Conformément aux TDR, l'évaluation a porté sur les interventions, réalisations et résultats dans les zones cibles du projet selon les axes d'interventions. Il était question de :

- Dégager une compréhension commune des dynamiques de la violence sur les campus ;
- Analyser le niveau d'implication des étudiantes dans cette dynamique de la violence et son impact sur elles ;
- Susciter des réunions d'engagement des parties prenantes pour des actions citoyennes ;
- Susciter l'élaboration des plans d'action pour le renforcement de la cohésion sociale par les parties prenantes ;
- Déterminer, au vu du marqueur genre 2 attribué, si le projet a effectivement encouragé l'égalité entre les sexes de façon considérable et cohérente, en veillant à ce que les femmes/filles bénéficient du projet reflétant leurs préoccupations et intérêts ;
- Évaluer dans quelle mesure les parties prenantes de l'espace universitaire (syndicats estudiantins, syndicats enseignants, personnel Administratif et Technique, associations ou mouvements estudiantins, autorités universitaires et autres acteurs directs ou indirects interagissant avec les acteurs clés) se sont approprié le projet et sont capables d'assurer la durabilité de ses interventions ;
- Apprécier dans quelle mesure les parties prenantes de l'espace universitaire, appuyées dans le cadre de ce programme, se sont engagées dans des initiatives de réconciliation et de cohésion sociale sur les campus.

1.4. Méthodologie et processus

1.4.1 Critères d'évaluation et questions d'évaluation

L'évaluation du projet a porté sur deux volets auxquels se sont ajoutées une dimension transversale. Le premier aborde les composantes programmatiques, notamment la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité. Le second volet traite des composantes ayant une portée stratégique du projet par rapport au positionnement de l'UNFPA, du PNUD et d'Interpeace dans le pays en matière de consolidation de la paix. L'évaluation du projet s'est faite sur la base des critères suivants :

Premier volet

La pertinence : c'est la mesure selon laquelle, la formulation des résultats du projet permet de répondre aux besoins prioritaires des populations cibles. Il s'agit également d'apprécier la mesure avec laquelle la chaîne des résultats définis dans le document projet répond à une logique d'intervention cohérente permettant de contribuer à la réalisation des objectifs identifiés dans les documents stratégiques de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire. La figure 1 ci-dessous présente le cadre logique du projet et son alignement avec les priorités nationales.

L'efficacité : c'est la mesure selon laquelle les résultats attendus ont été atteints. C'est également le lieu d'apprécier dans quelle mesure les interventions réalisées ont-elles permis de toucher les populations

cibles du projet. Il s'agit par la même occasion d'apprécier la mesure dans laquelle les interventions ont permis d'opérer les changements escomptés.

Le cadre de performance : c'est la mesure selon laquelle les indicateurs du cadre de performance du projet ont été atteints de manière générale et dans les zones d'intervention du projet, incluant la documentation y afférente.

L'efficience : c'est la mesure selon laquelle les ressources mises en place et les interventions (activités) exécutées étaient réalistes, c'est-à-dire appropriées et adéquates pour atteindre les résultats prévus. c'est également l'occasion d'apprécier dans quelle mesure les résultats obtenus justifient-ils les ressources (humaines, financières, matérielles, politiques et organisationnelles) investies. Il s'agit enfin d'apprécier s'il existe des moyens plus efficaces pour réaliser de meilleurs résultats avec les ressources disponibles. Globalement, l'efficience permet d'apprécier la mesure selon laquelle les ressources mobilisées ont été adéquatement utilisées dans l'atteinte des résultats.

La durabilité : c'est la mesure selon laquelle les partenaires et bénéficiaires des interventions se sont appropriés le projet. Il s'agit d'apprécier la mesure selon laquelle les structures impliquées sont capables et désireuses de poursuivre les activités du projet elles-mêmes afin de maintenir les acquis et les pérenniser. L'évaluation appréciera en outre, apprécié la mesure selon laquelle les interventions définies dans ledit projet, ont inclus une stratégie de sortie visant à permettre la continuation des activités à la fin du projet. Enfin, la mesure selon laquelle les conditions nécessaires à la durabilité des résultats du projet en considérant les aspects de pérennité programmatique, institutionnelle et financière sont-elles mises en place a été analysée.

Second volet

La valeur ajoutée : c'est la plus-value apportée par le projet au niveau national. Il s'est agi également d'identifier les avantages comparatifs de ce projet par rapport à d'autres projets en faveur du renforcement de la cohésion sociale.

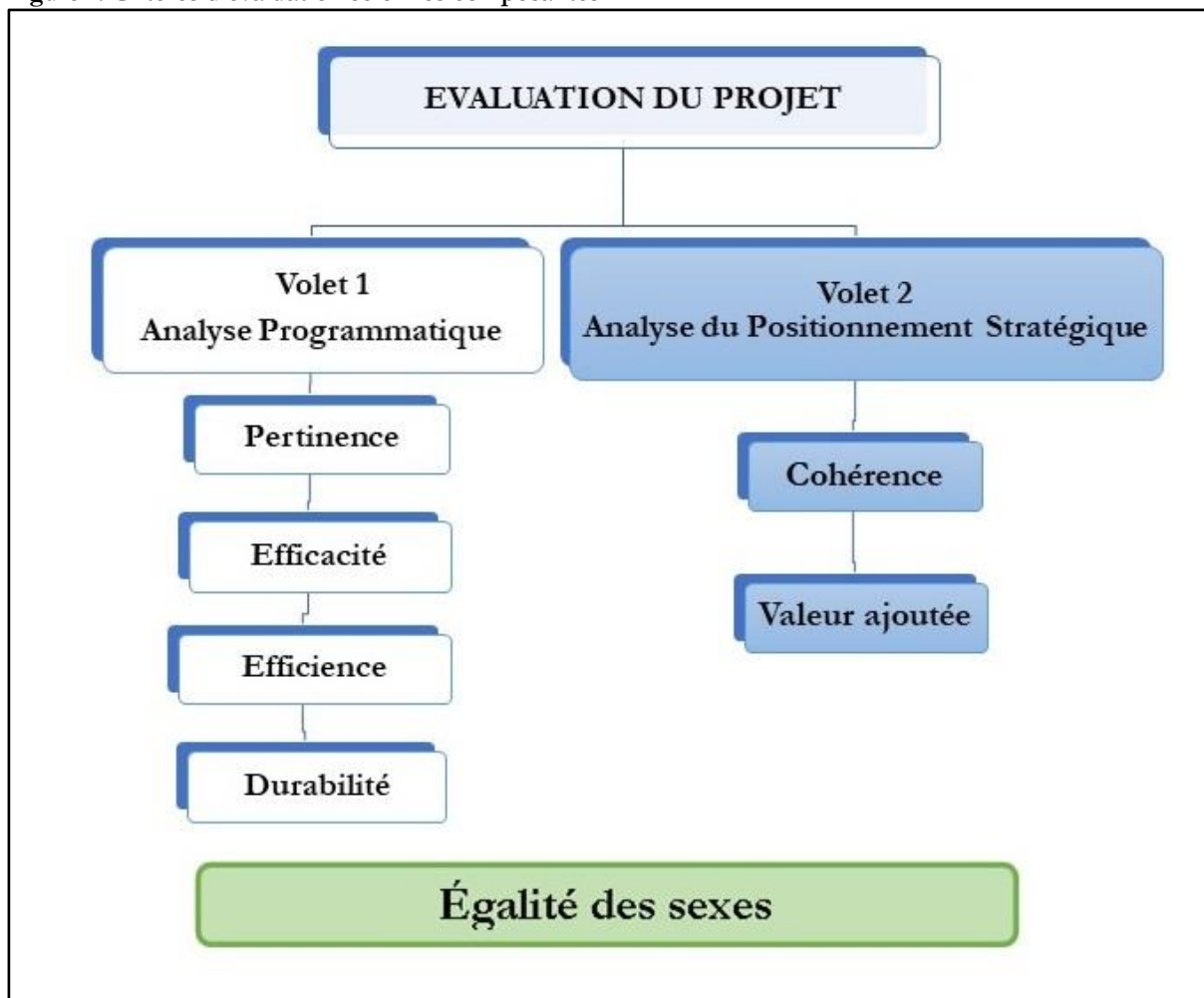
La cohérence : c'est la mesure selon laquelle le projet est compatible avec d'autres interventions menées dans le cadre du portefeuille PBF dans le pays, et dans le cadre national en général. Il est aussi question d'identifier les synergies développées. De même, s'est agi d'identifier d'autres interventions des autres organisations/structures dans le même domaine d'intervention. L'évaluation a permis également d'identifier les actions de complémentarité avec ces interventions, notamment en matière de genre. Il s'est agi enfin, d'apprécier la mesure selon laquelle le projet a apporté une valeur ajoutée tout en évitant le chevauchement d'activités avec d'autres projets internes ou externes.

Dimension transversale

L'égalité des sexes : c'est la mesure selon laquelle l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont été prises en compte dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet. Il était question d'apprécier la mesure selon laquelle le marqueur de genre affecté au projet reflète la réalité. En outre, la mesure selon laquelle le projet a encouragé des évolutions positives en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes a été analysée. Enfin, l'évaluation identifiera, s'il y en eu, des effets inattendus.

La figure ci-dessous présente l'approche de l'évaluation :

Figure 1: Critères d'évaluation selon les composantes



Source : Évaluation du projet, 2023.

Les axes d'interventions du projet seront analysés à travers sept (7) principales questions qui opérationnalisent les sept (7) critères d'évaluation (Annexe 6).

Une matrice d'évaluation, consignée dans l'annexe 2, a été élaborée pour orienter la collecte et l'analyse des données. Pour chacun des critères d'évaluation retenus (pertinence, efficacité, efficience, cohérence, durabilité, valeur ajoutée et égalité des sexes), elle a porté sur les points suivants ;

- Les questions principales d'évaluation ;
- Les hypothèses d'évaluation (critère de jugement) ;
- Les indicateurs permettant de vérifier les hypothèses d'évaluation ;
- Les sources d'information nécessaires ;
- Les méthodes et outils de collecte correspondants.

1.4.2 Méthodes de collecte et d'analyse des données

Pour la collecte et l'analyse des données, quatre principales méthodes ont été mobilisées. Il s'agit notamment de (i) la revue documentaire, (ii) les entretiens individuels semi-structurés, (iii) les discussions de groupe et (iv) l'observation directe.

1.4.2.1. La revue documentaire.

Sans être exhaustive, elle a porté sur :

- Le document de projet du PBF

- Les documents de programme de pays de l'UNFPA, du PNUD et d'Interpeace ;
- Les documents stratégiques de l'UNFPA, du PNUD et d'Interpeace ;
- Le Cadre de Coopération de Développement Durable (CCDD) (2021-2025) ;
- Le Bilan Commun de Pays (BCP) ;
- Les documents de politiques et programmes nationaux ;
 - Le Programme National de Développement (PND, 2021-2025),
 - La Politique Nationale de la Jeunesse et les Stratégies (PNJ, 2021-2025),
 - Le Document de Politique Nationale sur l'Égalité des Chances, l'Équité et le Genre (DPNECEG, 2009),
 - Le Document de Stratégie de Lutte contre les Violences basées sur le Genre (DSLVCVBG, 2018),
 - Le Programme Social du Gouvernement (PS, 2019-2020),
 - La Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS 2013) ;
 - La Politique Nationale de la Population (PNP, 2015) ;
- Les documents de mise en œuvre et de suivi du projet ;
 - Les Plans Annuels de Travail (PTA) ;
 - Les Rapports annuels d'activités ;
 - Les rapports d'audits ;
 - Les rapports de mission.
- ✓ Les rapports d'études et d'enquêtes ;
- ✓ Et tout autre document jugé pertinent pour la mission.

Une grille de lecture a été élaborée pour analyser les documents pertinents retenus pour l'évaluation. Ainsi, la revue documentaire a été faite à travers l'approche suivante :

- Résumé des rapports à l'aide d'une feuille de référence ;
- Identification des données et leurs sources.

1.4.2.2. Les entretiens individuels semi-structurés

Les données collectées à partir de la revue documentaire ont été complétées par des entretiens approfondis adressés aux agences du SNU, notamment l'UNFPA et le PNUD, à Interpeace, aux ONG nationales, aux services gouvernementaux (Universités, Ministères impliqués dans le projet, etc.) et aux étudiant(e)s des Universités UFHB, UNA et UAO (Annexe 4). Un choix raisonné a, par la suite, permis de déterminer le nombre de personnes à interroger. Des outils de collecte ont été élaborés pour conduire les entretiens avec ces catégories d'acteurs identifiés pour l'évaluation (Annexe 6). Les questions ont été adaptées aux entités visitées en fonction du rôle dans la mise en œuvre du projet. Au total, ce sont 38 responsables d'entités qui ont été rencontrés dans le cadre des entretiens individuels semi-structurés.

1.4.2.3. Les discussions de groupe

Des focus groups dirigés ont été organisés avec les étudiant(e)s dans les différentes Universités impliquées dans le projet. Selon un choix raisonné, nous avons choisi un échantillonnage représentatif de 12 groupes, dont 5 à l'Université FHB, 3 à l'Université NANGUI ABROGOUA et 4 à l'Université ALASSANE OUATTARA. Chaque discussion a comporté des groupes cohérents de 8 à 10 personnes. Le choix des participants s'est fait à partir de critères prédéterminés :

- l'âge ;
- le sexe ;
- l'appartenance à une association estudiantine ;
- la participation ou non aux activités du projet (renforcement de capacités, sensibilisation, etc.).

La prise en compte du genre est un aspect important dans le choix des participants. Chaque groupe comporte en moyennes 8 participant(e)s, soit 96 étudiant(e)s. Les données sont consignées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1: Répartition des Focus group selon la localité

	Nombre de groupes			Nombre de personnes	
	Université FHB Abidjan	Université NA Abidjan	Université AO Bouaké	Total (groupes)	Total (Personnes)
Hommes	1	1	1	3	30
Femmes	1	1	1	3	30
Total	2	2	2	6	60

Source : Évaluation du projet, 2023.

Un guide de discussion a été rédigé (Annexe 3c) afin de recueillir des données auprès des étudiant(e)s bénéficiaires. Les données qualitatives collectées lors des entretiens individuels ont été retranscrites et par la suite, saisies sur Word et traitées à l'aide du logiciel QDA Miner. Enfin, l'exploitation des données s'est faite sous forme d'une analyse de contenu du discours livré par les informateurs lors des entretiens selon la méthode suivante :

- Extraction, pour chaque thème, des messages clés tels qu'exprimés par les informateurs ;
- Hiérarchisation de ces messages en fonction de leur fréquence d'apparition dans chacun des groupes et dans l'ensemble ;
- Comparaison entre les groupes de façon à dégager les divergences et les convergences, illustration des messages clés par un verbatim qui reflète la perception exprimée par les enquêté(e)s.

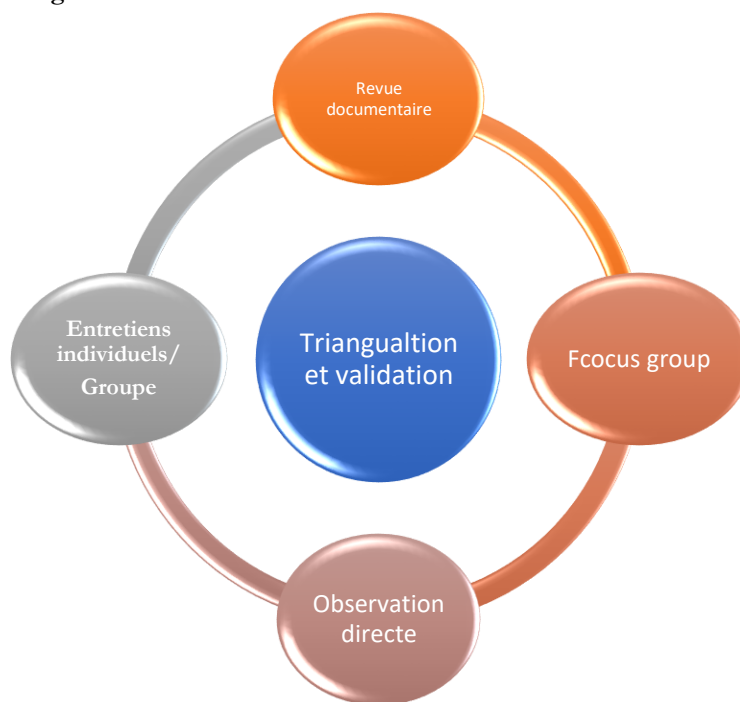
L'analyse a été réalisée par entretien pour dégager les principales tendances et idées fortes.

1.4.2.4. L'observation directe

L'observation a été une observation directe : il s'est agi d'observer et d'apprécier des faits en lien avec l'objet de l'évaluation. Les données générées ont complété et ont permis de vérifier celles collectées à partir des autres méthodes. Les interactions entre les acteurs ont été observées pour identifier les changements apportés par le projet. Elle a permis d'apprécier l'effectivité des réalisations et les changements de comportements positifs enregistrés dans le cadre de la mise en œuvre du projet. L'observation directe a été faite en même temps que l'administration des autres méthodes (revue documentaire, entretiens individuels et discussion de groupe). Une grille d'observation sera rédigée à cet effet (Annexe 7).

L'analyse globale a été faite sur la base de la triangulation des données collectées à partir des quatre méthodes. Un croisement des informations recueillies a été réalisé, c'est-à-dire par une comparaison croisée des méthodes mentionnées plus haut. Cette approche permet de valider les principales conclusions et de dégager aussi les principales recommandations pour informer les prochaines initiatives en matière de paix et de cohésion sociale dans les Universités.

Figure 2: Processus de triangulation et de validation



Source : Évaluation du projet, 2023.

1.4.3 Sélection de l'échantillon d'intervenants

La cartographie des parties prenantes et l'échantillonnage se sont déroulés dans une approche participative et consensuelle du commanditaire et des consultants. Une première ébauche de la cartographie a été élaborée à partir de l'identification des acteurs, des documents fournis aux consultants et d'un recensement des activités des partenaires d'exécution.

Cette première version a été partagée avec les responsables de l'évaluation pour recueillir leurs inputs. Ce qui a permis de finaliser la cartographie (Annexe 4). Ce sont au total, 43 entités qui ont été identifiées, dont 4 PTF, 15 services gouvernementaux, 15 ONG, 3 acteurs du secteur privé, 4 organisations syndicales et 2 autres acteurs.

Après cette étape, un choix raisonné a permis de retenir 38 entités pour assurer une représentativité de toutes les parties prenantes en vue de disposer d'informations de qualité pour l'analyse. Le tableau 3 ci-dessous présente les acteurs rencontrés selon la catégorie et la localité. Un détail des informateurs clés est disponible en Annexe 6.

Tableau 2: Répartition des acteurs à rencontrer

STRUCTURES	Niveau central	UFHB	UNA	UAO	TOTAL
PTF	4				4
Services gouvernementaux	6	3	3	3	15
ONG et autres PE	11	1	1	2	14
Secteur privé				1	1
Syndicat	1	1	1	1	4
TOTAL	23	5	5	7	38

Source : Évaluation du projet, 2023.

1.4.4 Évaluation de l'évaluabilité, des limitations et risques

D'une manière générale, les conditions de mise en œuvre de l'évaluation ont été réunies pour les raisons ci-dessous énumérées :

- ❑ La réunion de cadrage ayant permis de clarifier les attentes du commanditaire ;
- ❑ La mise à disposition aux évaluateurs de la documentation relative au projet ;
- ❑ La mise en place d'un Groupe de Référence de l'Évaluation (GRE) pour assurer le suivi de la conduite de l'évaluation.

Toutefois, des contraintes ont mitigé ces acquis et entravé le bon déroulement de l'évaluation. Il s'agit notamment de :

- ❑ La situation volatile dans les Universités en raison de grèves ou autres conflits impliquant les étudiant(e)s ;
- ❑ Les congés de pâques allant du 7 au 24 avril ont affecté les rencontres avec les parties prenantes, particulièrement les étudiant(e)s ;
- ❑ L'indisponibilité éventuelle de certaines parties prenantes pendant la période de la collecte des données.
- ❑

La patience de l'équipe d'évaluation et des discussions constantes avec les parties prenantes ont permis de surmonter ces obstacles. En outre, il convient de mentionner les limites de l'évaluation :

- ❑ L'évaluation ne prétend pas répondre à toutes les questions liées au projet. En conséquence, les résultats qui en découlent ne représentent que les questions d'évaluations retenues dans le cadre de cet exercice ;
- ❑ La qualité de l'évaluation est liée à la disponibilité et à la qualité des données collectées. Les limites ont été mitigées par la triangulation des méthodes mentionnées ci-dessus.

1.4.5. Processus d'évaluation

Selon les TDR, le processus d'évaluation s'est déroulé en 60 jours, que l'on peut décliner en cinq phases principales présentées ci-dessous :

- ❑ **La phase 1 (5 jours ouvrables) de l'évaluation a été consacrée au démarrage.** Dès le début de la mission, les consultants ont participé à une réunion de cadrage avec le commanditaire, pour définir les modalités d'exécution de la mission et les actions à envisager à cet effet en vue de la production du rapport de démarrage contenant la méthodologie et les outils. Cette étape a permis aux consultants, en étroite collaboration avec GRE, de commencer la mobilisation de la documentation relative à la mission. Sur la base des TDR et de la réunion de cadrage, le rapport de démarrage a fourni la méthodologie, la matrice d'évaluation, une identification exhaustive des parties prenantes, les outils, les unités d'enquête, l'échantillonnage, le plan de travail et le chronogramme définitif de la mission. Il convient de mentionner que cette étape a vu le début de la revue documentaire.
- ❑ **La phase 2 (15 jours ouvrables) a été consacrée au Terrain.** Il s'est agi, à partir d'outils préparés dans la phase précédente, d'organiser des consultations avec les parties prenantes et de réaliser les focus group en même temps que la poursuite de la revue documentaire. Elle a permis de collecter et de traiter les données et livrer les premières tendances.
- ❑ **La phase 3 (7 jours ouvrables) a été consacrée à l'analyse des données et au rapportage.** Elle a consisté, entre autres, à :
 - organiser et analyser les données issues de la revue documentaire, des entretiens individuels et des focus group ;
 - produire un draft du rapport provisoire de l'évaluation ;
 - soumettre les drafts du rapport provisoire qui a été examiné par le GRE dans le cadre d'un atelier d'analyse technique.
- ❑ **La phase 4 (2 jours ouvrables) a été consacrée à la validation.** Il s'est agi de réviser le rapport provisoire et prendre en compte les inputs formulés par le GRE. Ce qui a permis aux consultants de produire le rapport final ;

- ❑ **La phase 5 (1 jours ouvrables) sera consacrée à la restitution des résultats de l'évaluation.** Celle-ci a été fait dans le cadre d'un atelier.

À l'issue de cette consultation, les livrables ci-dessous sont attendus :

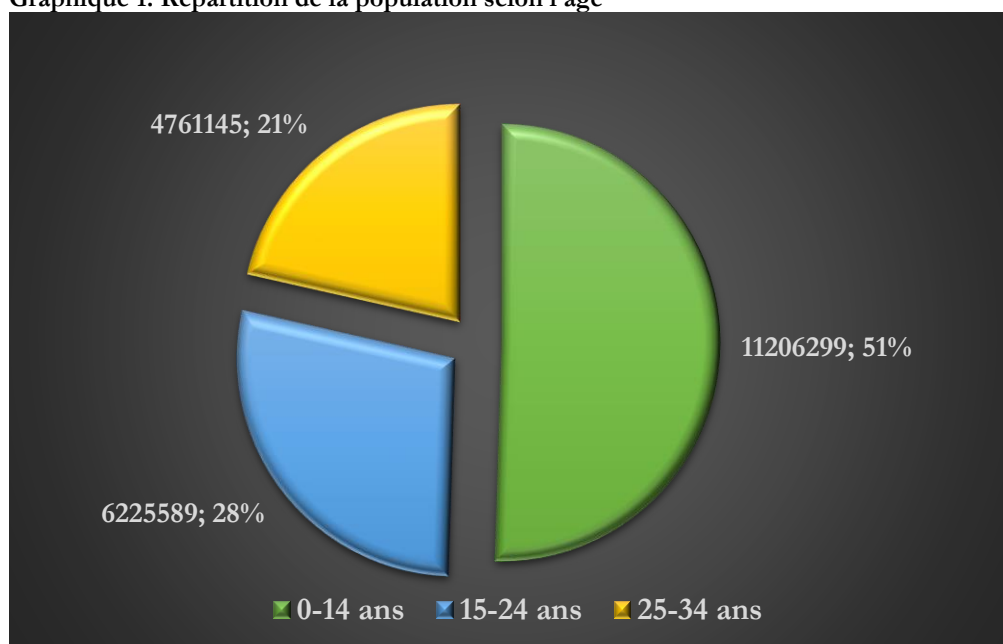
- ❑ Un rapport de démarrage décrivant la manière dont l'évaluation a été menée (méthodologie, matrice d'évaluation, outils de collecte, calendrier de l'opération, etc.);
- ❑ Le rapport d'évaluation provisoire qui a fait l'objet d'un examen par le GRE ;
- ❑ Le rapport final d'évaluation et ses annexes qui ont fait l'objet de l'assurance qualité.

CHAPITRE 2. CONTEXTE DU PAYS

2.1. Objectifs nationaux en matière de consolidation de la paix en milieu universitaire

La Côte d'Ivoire est située en Afrique de l'Ouest et couvre une superficie de 322462 km². Elle partage des frontières avec cinq pays, en l'occurrence le Ghana à l'Est, le Libéria et la Guinée à l'Ouest et le Mali et le Burkina Faso au Nord. Au niveau administratif, elle est divisée en 14 districts, dont deux districts autonomes, notamment Abidjan et Yamoussoukro. Elle est découpée en 31 régions, 108 départements, 510 sous-préfectures et 197 communes. Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 2021, la population ivoirienne est estimée à 29 389 150, dont 47,79% (14 044 160) de femmes et 52,21% (15 344 990) d'hommes. Cette population vit majoritairement en zone urbaine. En effet, 15 428 957 (52,50%) vivent en zone urbaine contre 13 960 193 (47,50%) en zone rurale. Elle est relativement jeune, car plus de 75,58% sont jeunes, c'est-à-dire ont moins de 35 ans (Graphique 1) :

Graphique 1: Répartition de la population selon l'âge



Source : INS, 2022

Au niveau sociolinguistique, la population résidente de nationalité ivoirienne (22 924 530) est essentiellement composée d'Akan (38%), de Mandé du Nord (22%) et de Gur ou Voltaïque (22%). Au niveau économique, le pays a enregistré des performances remarquables. Selon le Fonds Monétaire International (FMI), le Produit Intérieur Brut (PIB) nominal est estimé à 43 662 milliards de Franc CFA. Depuis la fin de la crise post-électorale en 2011, le pays a enregistré de fortes croissances. En 2022, le taux de croissance du PIB est estimé à 6,5% contre 2% en 2020 en raison de la pandémie à Covid-2019. Les investissements Directs Étrangers sont en hausse constante, passant ainsi de 0,8% du PIB en 2018 à 1,2% du PIB en 2020, soit une augmentation de l'ordre de 50% au cours de la période de référence. En ce qui concerne l'enseignement supérieur, le pays dispose d'une variété de structures de formation et de recherche comme l'on peut le lire dans l'encadré suivant, disponible sur le portail web du Ministère de l'Enseignement Supérieur, incluant l'Université FELIX HOUPOUËT BOIGNY (UFHB), l'Université NANGUI ABROGOUA (UNA) et l'Université ALASSANE OUATTARA (UAO), objet de la présente évaluation.

Ces Universités sont le fruit d'un long processus. En effet, c'est en 1958 que naît son ancêtre, notamment le Centre d'Études Spécialisées (CES) qui deviendra une année plus tard (03 juillet 1959), le Centre d'Enseignement Supérieur d'Abidjan (CESA) avec trois écoles que sont l'École de Droit, l'École de Lettres et l'École de Sciences. En octobre 1963, le CESA devient l'Université d'Abidjan (UA) et est

officialisé par le Décret n°64-42 du 09 janvier 1964. En 1977, l'UA est à son tour transformée pour devenir l'Université Nationale de Côte d'Ivoire (UNCI).

Cependant, c'est à partir de 1992 que les changements les plus importants vont intervenir avec la création de trois centres universitaires rattachés à l'UNCI. Il s'agit (i) du Centre Universitaire de Cocody (CUC), (ii) du Centre Universitaire d'Abobo-Adjamé (CUAA) et (iii) du Centre Universitaire de Bouaké (CUB). Le décret 95-975 du 20 décembre 1995 permet de transformer ces centres en Universités autonomes qui deviennent l'Université de Cocody, l'Université d'Abobo-Adjamé et l'Université de Bouaké¹. Ces Universités vont, à partir de 2012 et par une vaste réforme, devenir ce qu'elles sont aujourd'hui.

L'Université FELIX HOUPHOUËT BOIGNY (UFHB)

Cette institution universitaire qui voit le jour le 8 août 2012 est chargée de :

- «*La formation initiale et continue dans les domaines scientifique, culturel et professionnel ;*
- La recherche scientifique et technologique ainsi que la valorisation de ses résultats ;*
- L'appui aux activités de développement ;*
- La diffusion des connaissances et de la culture ;*
- L'information scientifique et technique ;*
- La coopération internationale en matière d'enseignement et de recherche. »*²

Pour ce faire, elle dispose de treize Unités de Formation et de Recherche (UFR), d'une école et de deux Centres ou Instituts de Recherche. Selon les données disponibles sur le site de l'institution, l'UFHB compte au cours de l'année universitaire 2021-2022, 3055 personnes réparties de la façon suivante³ :

- 2128 Enseignants-Chercheur.e.s ;
- 128 Chercheur.e.s ;
- 799 Personnels Administratifs et Techniques (PAT) ;
- 56 776 Étudiant.e.s.

Elle est, de loin, la plus grande en termes de capacités d'accueil, d'infrastructures et de personnel.

Université ALASSANE OUATTARA (UAO)

Elle est située dans la ville de Bouaké, à environ 400 Km au Nord d'Abidjan. Elle est sur l'axe menant à Béoumi. L'Université naît en 2012 à la même période que les deux autres et a les mêmes attributions qu'elles. Pour assurer ses missions, elle dispose des structures suivantes : « *L'UAO comprend quatre (4) Unités de Formation et de Recherche (UFR), deux (2) Centres de recherche, un (1) Centre de Formation Continue ayant un statut d'École, un Institut créé par arrêté ministériel et une Chaire internationale, la Chaire Unesco de Bioéthique* » (UAO, Rapport d'activité 2019). En 2018 elle compte 21 013 personnes réparties de la façon suivante (Idem) :

- 646 Enseignants-Chercheur.e.s ;
- 24 Chercheur.e.s ;
- 2 professeur.e.s.s certifiées;

¹ Infos Education, 2023, UFHB-Université Félix-Houphouët-Boigny, Disponible en ligne : <https://infos-education.com/guides/ufhb-universite-felix-houphouet-boigny/> (Consulté le 02/04/2023).

² Décret N°2012-982 du 10 Octobre 2012 déterminant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de l'université de Cocody dénommée Université Félix Houphouët-Boigny.

³ UFHB, 2023, Mot de bienvenue du Président, Disponible en ligne : <https://Appli.Edu.Ci/Ufhb/> (Consulté le 02/04/2023).

- ❑ 341 Personnels Administratifs et Techniques (PAT) ;
- ❑ 20 000 Étudiant.e.s.

En termes d'effectifs, elle est la seconde après l'UFHB. Vient enfin l'UNA.

Université NANGUI ABROGOUA (UNA)

Elle a les mêmes attributions que les deux autres Universités, sauf qu'elle est purement scientifique et met l'accent sur les disciplines scientifiques, notamment les sciences de la nature, les sciences expérimentales, l'écologie et l'informatique. Elle est localisée à Abidjan entre les communes d'Adjamé et d'Abobo. Pour remplir ses missions, *elle dispose de quatre UFR, deux écoles et un centre de formation.*

En 2021, elle comptait 7800 personnes réparties comme suit :

Tableau 3: Proportion du personnel selon le sexe

Statut	Sexe		Effectif Ensemble
	Hommes (%)	Femmes (%)	
Enseignants-Chercheurs	81 %	19 %	363
Chercheurs	74 %	26 %	46
Autres enseignants	87,5	12,5 %	08
personnel d'encadrement	54,7 %	45,3 %	46
Personnels Administratifs et Techniques (PAT)	61,1 %	38,9 %	281
Étudiants	66 %	34 %	7056

Source : Profil genre UNA, 2022

La section suivante présente les défis majeurs du développement en lien avec la paix et la cohésion sociale en milieu universitaire. Elle examine ainsi la violence dans les Universités et les stratégies de mitigation déployées par les différents acteurs pour limiter les effets de ces violences sur le fonctionnement des Universités. La dernière partie aborde la question de l'aide au développement, particulièrement en ce qui concerne l'enseignement supérieur.

2.1 Défis du développement et stratégies nationales

2.1.1. La violence en milieu universitaire

La violence en milieu universitaire

Après l'indépendance au début des années 1960, la Côte d'Ivoire envisage de devenir une grande Nation, tant en Afrique que dans le monde. Elle mise, de ce fait, sur des ressources humaines de qualité. L'enseignement supérieur est donc mis à contribution pour atteindre un tel résultat. Aussi le Centre d'Enseignement Supérieur d'Abidjan deviendra-t-il la première Université chargée de produire les cadres et autres fonctionnaires nécessaires aux ambitions des autorités nationales.

Les performances économiques du pays autorisent une formation de qualité avec des infrastructures adaptées aux besoins de la communauté universitaire. Malgré quelques velléités de contestations estudiantines, la paix sociale est favorisée par le parti unique, le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), dont la branche universitaire, le Mouvement des Élèves et Étudiants de Côte d'Ivoire (MEECI) contribue à la domestication et à la pacification des apprenant.e.s.

Au début des années 1980 cependant, les performances du modèle économique ivoirien vont afficher des limites. En effet, la mise en œuvre des fameux Programmes d'Ajustement Structurels (PAS) vont affecter les dépenses publiques. L'enseignement supérieur jugé peu productif par les institutions de Bretton Woods va subir d'importantes coupes budgétaires et enregistrer une baisse des investissements dans ce secteur. Cette situation va engendrer une inadéquation entre les infrastructures disponibles et les effectifs d'étudiants. Il va s'en suivre une massification et une surpopulation des

étudiant.e.s sur les différents campus. En 1992, le nombre d'étudiants inscrits était estimé à 25 000 alors que l'Université de Cocody est prévue pour accueillir 6000 à 7000 apprenants :apprenant.e.s. « *Le sous-secteur de l'Enseignement Supérieur est confronté à la massification de la population estudiantine qui se traduit par une insuffisance d'infrastructures et de ressources humaines. En effet, l'effectif d'étudiant.e.s connaît une forte augmentation. Il est passé de 169 946 en 2013 à 192 842 en 2015, avec un taux moyen d'accroissement de 6,5% par an. En 2015, 34 809 filles sont inscrites dans l'enseignement supérieur public, soit 35,6% des effectifs. Parmi elles, seulement 26,9% sont dans les filières scientifiques* » (PSE/F 2016-2025, p19). Cette situation va inéluctablement effriter les conditions de vie et de travail tant des étudiant.e.s, des enseignant.e.s que du personnel administratif et financier.

C'est pour défendre les intérêts particuliers des étudiant.e.s, que la Fédération Estudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI) naît le 21 avril 1990, selon ses premiers animateurs. En plus de la lutte pour la défense des intérêts académique et social, la nouvelle association s'engage dans des luttes pour la démocratie auprès des partis d'opposition créés dans la foulée de l'avènement du multipartisme. Elle sera donc assimilée à un prolongement de l'opposition dans les Universités (Kouadio, 2010). Les militants actifs cette organisation seront, de ce fait, poursuivis et emprisonnés ; l'organisation sera donc dissoute en 1991 (Tawa, 2018 ; Konaté, 2003). Cette action du gouvernement n'a pas altéré la violence qui semble s'amplifier au fil des années. Les infrastructures universitaires, les enseignant.e.s,, le personnel administratif sont profondément affectés par ces actes inappropriés dans l'enseignement supérieur.

Une gouvernance peu inclusive dans les Universités

La littérature disponible ainsi que l'analyse de la gouvernance des Universités montrent que les étudiant.e.s, les enseignant.e.s, et les personnels administratif et financier sont impliqué.e.s, dans la gestion des structures de formation. Dans les faits cependant, les acteurs ont le sentiment d'être peu associés au fonctionnement des Universités comme le souligne le rapport Dynamique de violence à l'université (Indigo, 2022). Ces acteurs jugent « ... *le mode de gouvernance des institutions universitaires publiques ivoiriennes est peu participatif et peu inclusif* » (Indigo, 2022, py). En outre, le rapport fait remarquer que les nombreux dysfonctionnements constatés dans le fonctionnement des instances dirigeantes accentuent les ressentiments de ces acteurs cités plus haut.

Cette situation engendre une appréciation différenciée des réalités vécues par les parties prenantes. Elle crée par la même occasion une multitude d'interprétations pour les mêmes faits là où une compréhension commune est attendue pour atteindre un ou plusieurs objectifs partagés. Ce climat social délétère est renforcé par des pratiques opaques en ce qui concerne des services sociaux comme l'attribution des bourses, des résidences universitaires, etc. Aussi ledit rapport note-t-il que les ressources financières allouées par l'État ainsi que celles générées par les Universités ne sont pas équitablement redistribuées.

Le rapport révèle qu'il y a également une méconnaissance des règles d'accès aux avantages et aux opportunités dans les Universités. Ce qui amène les syndicats d'enseignant.e.s, et de PAT ainsi que les associations d'étudiant.e.s, à croire qu'il existe des « *réseaux autour des investissements de l'État* ».

Ces facteurs posent les bases de conflits permanents pouvant être déclenchés à tout moment, créant ainsi des conditions favorables à l'instabilité dans les Universités.

2.1.2. Les stratégies

Les efforts de mitigation de la violence au niveau national

Pour assurer un enseignement de qualité et limiter les effets de la violence, le Gouvernement va initier de nombreuses mesures. En 1992, le Centre universitaire de Bouaké est créé pour décongestionner l'Université de Cocody. En 1995, elle devient par décret n° 95/975 du 20 novembre 1995, l'Université de Bouaké. Il en va de même pour l'Université d'Abobo-Adjamé, actuelle Université NANGUI ABROGOUA qui est instituée par le même Décret. En 1996, par le décret no 96-613 du 9 août 1996, l'Unité Régionale d'Enseignement Supérieur (URES) de Daloa est créée et rattachée à

l'Université d'Abobo-Adjamé pour déconcentrer cette dernière. Elle devient autonome en 2012 (décret no 2012-986 du 10 octobre 2012) et prend le nom de Université JEAN LOROUGNON GUEDE (UJLoG). Dans la foulée, les anciennes Universités vont être réhabilitées et de nouvelles vont être construites comme celles de Korhogo, de Man, de San-Pédro, etc.

En ce qui concerne les enseignants, les conditions de vie et de travail ont été qualitativement améliorées. Ainsi, par Décret N°2006-126 du 21 juin 2006 portant institution de mesures d'appui à la recherche scientifique, le Gouvernement a institué une prime de recherche afin de récompenser les travaux de recherche qui contribuent à l'avancée de la société. En 2016, le Décret N°2016-174 du 23 mars 2016 portant institution de mesures d'appui à la recherche scientifique abroge le précédent tout en relevant les primes accordées aux enseignant.e.s, pour leurs recherches.

En outre, le Gouvernement a élaboré en 2017 le Plan Sectoriel Éducation/Formation (PSE/F) 2016-2025, en vue de l'accélération du développement du capital humain et de la promotion du bien-être social contenu dans le PND 2016-2020. Le PSE/F 16-25 identifie trois axes stratégiques majeurs pour atteindre ses objectifs. Il s'agit notamment de :

- i. l'amélioration de la qualité et de la diversité de l'offre éducative et de formation ;
- ii. l'amélioration de l'environnement scolaire, familiale et communautaire pour une demande plus accrue des services d'éducation ;
- iii. l'amélioration de la qualité de la gestion, de la gouvernance et du pilotage du système.

Aussi l'État a-t-il entrepris d'instaurer depuis 2012, le système Licence-Master-Doctorat (LMD) en vue de « ...répondre aux besoins de qualification supérieure, à l'amélioration de l'efficacité interne des niveaux de la formation, à la maîtrise de l'offre de formation, au développement de la formation tout au long de la vie. Il a également pour rôle d'amplifier le processus de professionnalisation des formations supérieures, d'accroître l'attractivité de l'offre de formation et son intégration dans le concert international de l'enseignement supérieur, de crédibiliser la qualité des prestations et d'asseoir l'autonomie et la responsabilité des institutions d'enseignement supérieur » (MESRS, 2023). Ce système, compatible avec ceux de nombreux pays, particulièrement les plus développés, vise à fournir un cadre adapté aux priorités du pays en ce qui concerne la production de ressources humaines de qualité. Il ambitionne, en outre, de faire des structures de formation, un pôle de compétitivité et d'excellence. Ce qui implique un climat social exempt de violence.

Ces efforts visent, entre autres, à améliorer les conditions d'apprentissage et à mitiger la violence et ses effets. Par ailleurs, au niveau local, les Universités initient des actions similaires pour les mêmes buts.

Les efforts de mitigation de la violence initiés au niveau local

Les conséquences négatives de la violence semblent avoir entraîné une prise de conscience collective au niveau des acteurs de la communauté universitaire. Ainsi de nombreuses actions sont-elles envisagées et/ou initiées pour mitiger les effets de cette violence. De façon générale, des associations œuvrant pour la paix émergent depuis 2015 sur le campus : il s'agit en particulier des clubs de paix qui émanent des étudiant.e.s, des différentes Universités (Indigo, 2022).

En outre, les acteurs institutionnels initient des actions en faveur de la paix. L'UAO, par exemple, a initié diverses mesures pour contenir les violences. Il s'agit notamment de (i) l'octroi de subventions aux associations d'étudiants pour leurs activités, (ii) la négociation (formelle et informelle) avec les associations de défense des droits d'étudiants pour prévenir et gérer les conflits et (iii) la mise en place de clubs regroupant des étudiants militant pour des causes et valeurs spécifiques. Ces actions visent à soutenir les étudiants et les encourager à adopter de nouvelles valeurs et à se détourner de la violence.

Dans cette même dynamique, les étudiants mènent des actions pour réduire la conflictualité sur le campus. Ils organisent des rencontres au cours desquelles ils sensibilisent leurs condisciples autour de questions comme la non-violence, le dialogue, etc. Ils initient des séances de formation pour promouvoir un mouvement associatif pacifique et favorable à l'apprentissage et à l'insertion

socioprofessionnelle. Ils mettent également en place des plateformes d'échange et de partage avec d'autres associations pour promouvoir les négociations et éviter ainsi les conflits entre eux.

2.2. Le rôle de l'assistance de l'UNFPA, du PNUD et INTERPEACE

Depuis le début de la crise militaro-politique en 2002, de nombreux acteurs et institutions ont initié des actions visant à réinstaurer la paix en Côte d'Ivoire. L'aide de la communauté internationale s'est traduite par la mise en œuvre d'interventions portant sur la création et l'opérationnalisation de maintien de la paix. C'est ainsi que naît l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) en 2004 en application de la résolution 1528 du 27 février 2004. L'une de ses premières tâches a consisté à surveiller la zone de confiance qui séparait les belligérants. Parallèlement aux opérations militaires, elle a une composante civile qui mène des actions visant à renouer la confiance entre les acteurs politiques et les populations vivant de part et d'autre de la ligne de confiance. Son mandat prend fin le 30 juin 2017 avec des avancées notables en matière de consolidation de la paix sans toutefois supprimer les germes des conflits encore présents de façon résiduelle à ce jour.

Entre 2012 et 2017, le Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF) a accompagné les initiatives du Gouvernement et de ses partenaires, notamment l'UNFPA, PNUD, ONU Femmes, l'UNICEF, le FNUAP, l'UNHCR, l'POIM, la FAO, l'UNESCO et l'ONG Care International, en matière de consolidation de la paix à travers une allocation estimée à 37 millions USD. À cela, il faut ajouter 5 millions USD pour la transition. Ce qui a permis, entre autres, « ... l'augmentation des enregistrements à l'état civil, l'amélioration de la médiation des conflits fonciers, le rapprochement et la légitimité de la Commission dialogue vérité et réconciliation à la population, et une évolution positive de la population vis-à-vis du sentiment d'insécurité »⁴. Les actions envisagées par le fonds ont permis d'atteindre des résultats encourageants, car l'indice de sécurité est passé de 3,6 en 2012 à 1,39 en 2022, selon le communiqué du Conseil National de Sécurité (CNS) tenu le 12 janvier 2023⁵.

En plus, le fonds a permis d'assurer la participation des jeunes à la recherche de solutions pacifiques en matière de gestion des conflits [(PBF/ITF/283 : **Appui à la participation des jeunes à la prévention de la répétition des atrocités de masse en Côte d'Ivoire (ICTJ)**), (PBF/IRF/274 : **MOJEC-Mobilisation des jeunes pour la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire (CARE)**)].

En dépit des résultats satisfaisants enregistrés, il convient de remarquer que les conflits en milieu universitaire ont reçu très peu d'attention de la part des acteurs impliqués dans les initiatives en matière de consolidation de la paix. C'est cette insuffisance que le projet *Contribution à la construction d'une élite politique responsable à travers la gestion pacifique des crises dans l'espace universitaire en vue d'une paix durable en Côte d'Ivoire* tente d'y remédier. Financé par le PBF, le projet envisage de promouvoir la culture de la paix dans la communauté universitaire et réduire ainsi les conflits. Mais, suivant une approche stratégique, il s'agit de produire une élite de demain sensible à la paix et privilégiant le dialogue, la concertation et la négociation comme principales modalités de gestion des conflits en lieu et place de la violence.

Il s'agit d'une initiative conjointe de l'UNFPA, du PNUD et d'Interpeace visant à prévenir et à mieux gérer les conflits en milieu universitaires à travers des mécanismes participatifs afin de développer chez les étudiants, un modèle de leadership positif qui, à terme, influencera la paix sociale et la gouvernance dans les Universités.

Le projet adopte une approche participative impliquant toute la communauté universitaire (étudiant.e.s, Personnel Administratif et Technique, Enseignants.e.s, syndicats, gouvernance et associations d'étudiant.e.s), les services gouvernementaux [Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) le Ministère de la Réconciliation et de la Cohésion Sociale (MRCS)

⁴ Nations Unies en Côte d'Ivoire, 2017, Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF) en Côte d'Ivoire : Aide-mémoire-Visite des Donateurs du PBF, p1.

⁵ Le monde actuel, 2023, « Amélioration de l'indice de sécurité – La Côte d'Ivoire devient un pays davantage sûr », Disponible en ligne : <https://www.lemondeactuel.com/amelioration-de-lindice-de-securite-la-cote-divoire-devient-un-pays-davantage-sur/> (Consulté le 02/04/2023).

et le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MFFE)], ainsi que les ONG. La promotion et l'autonomisation de la femme est l'un des aspects importants du projet. Le montant global du projet est estimé à 1.500.000 USD réparti entre l'UNFPA (600.000 USD), le PNUD (450.000 USD) et Interpeace (450.000 USD).

CHAPITRE 3. LA RÉPONSE ET LES STRATÉGIES DE PROGRAMME DE L'UNFP/PNUD/INTERPEACE

3.1. Réponse de l'UNFPA /PNUD/INTERPEACE à travers le projet

3.1.1. Brève description de la stratégie du partenariat entre l'UNFPA /PNUD/INTERPEACE et le PBF

Le consortium mis en place dans le cadre du projet et impliquant deux agences onusiennes et une ONG internationale est à encourager, car il permet de mobiliser des capacités différenciées en fonction des avantages comparatifs et respectifs pour aborder et solutionner un problème donné. Cette approche est bâtie sur la complémentarité des avantages comparatifs de chaque participant au consortium ; mais aussi sur leurs expériences et acquis en matière de consolidation de la paix.

Les résultats attendus du projet constituent une réponse contributive aux défis de la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire. La mise en œuvre du projet concourt ainsi à la réalisation du pilier 2sq « *Développement du capital humain et promotion de l'emploi* » ainsi que du pilier 6 : « *Renforcement de la gouvernance, modernisation de l'État et transformation culturelle* ».

Le projet contribue également à l'atteinte du Résultat Escompté 8 du CCDD : « *D'ici 2025, les systèmes de gouvernance sont plus inclusifs, redevables, efficaces et disposent de données de qualité, et les populations vivent dans un environnement où l'État de droit, les droits du travail, l'égalité des sexes, la paix et la sécurité sont respectés et effectifs* ». en ce qui concerne le PNUD, il contribue à la réalisation du Produit 1.3 du Plan Stratégique.

S'agissant de l'UNFPA. Le projet contribue à la réalisation du Produit 1 de la composante Adolescents et Jeunes et du Produit 1 de la composante Égalité des sexes et autonomisation des femmes du Plan Stratégique 2021-2025. Ces deux produits contribuent à leur tour à l'atteinte des **Résultats Escomptés 3, 5 et 6 du CCDD**. Au niveau d'Inerpeace, il contribue à l'Objectif Stratégique 2 du document de stratégie : « *Renforcer la résilience pour la paix : Nous élargirons notre portée; chercher à renforcer la résilience des communautés et la fiabilité des institutions publiques concernées; et défendre l'inclusion, la justice et les dimensions économiques de la consolidation de la paix* ».

Les avantages comparatifs des trois entités ainsi que leurs capacités et leurs mandats respectifs ont été mobilisés pour apporter une réponse à des défis importants dans les Universités ivoiriennes. Elles ont, à cet effet, bénéficié de l'appui financier du PBF à hauteur de USD 1.500.000 les principaux défis ayant suscité cette initiative sont mentionnés ci-dessous.

Les besoins à la base du projet

De nombreux problèmes minent les Universités, en particulier la violence devenue, au fil des années, une des principales modalités de fonctionnement et d'existence des parties prenantes. Les différentes initiatives envisagées pour endiguer la violence se sont avérées infructueuses. C'est dans ce contexte que le projet a été initié pour adresser ces défis. Sans être exhaustif, il s'agit :

- des conflits répétés dans les Universités depuis 1990 ;
- du climat social peu favorable à l'atteinte des objectifs des Universités ;
- du manque de cohésion sociale entre les parties prenantes des Universités ;
- de l'instrumentalisation des associations d'étudiants par des partis politiques dans leur quête et conservation du pouvoir ;
- de la massification des effectifs d'étudiant.e.s, dans les Universités ;
- de l'insuffisance d'infrastructures dans les Universités ;
- de l'incapacité des modèles de gouvernance existant à endiguer les conflits ;
- de la sous-représentation des femmes dans les associations d'étudiant.e.s ;
- de l'existence de VBG dans les Universités.

Les buts du projet

En réponse à tous ces défis cités plus haut, le projet vise à « *contribuer à la construction d'une élite politique responsable à travers la gestion pacifique des crises dans l'espace universitaire en vue d'une paix durable en Côte d'Ivoire* ».

Plus spécifiquement, il s'agit (i) de « *mieux étudier et comprendre le phénomène des violences universitaires et ses liens avec la politique* » ; (ii) de « *promouvoir une gouvernance inclusive de l'Université afin de faire entendre les revendications des étudiants et prévenir l'expression des frustrations par la violence* » ; (iii) de « *promouvoir une culture de paix et de dialogue et un leadership alternatif à celui défini par la violence* » ; de (iv) « *rompre le lien qui permet aux partis politiques de mobiliser les étudiants à des fins de violence politique, notamment pendant les périodes électorales* » et (v) de « *créer une nouvelle génération de leaders capables de régler les conflits de manière non violente en créant un cadre d'apprentissage du dialogue et un modèle de leadership positif* ».

Les Résultats du projet

Résultat 1 : « *La prévention et la gestion pacifique et inclusive des conflits en milieu universitaire est améliorée à travers une compréhension commune de la violence, des facteurs de paix et de résilience* ». Ce résultat vise à disposer d'une meilleure connaissance des causes, des conséquences autant que des dynamiques de la violence dans les Universités ciblées par le projet. La violence en milieu universitaire est documentée, en général, par des journalistes relayant des faits et aussi par des travaux académiques. Ces derniers l'attribuent à la FESCI et l'expliquent le plus souvent par des facteurs extérieurs (Goin-Bi, 2010 ; Konaté, 2003 ; Babo, 2011 ; Waraba-Dah-Dji, 2010; Tawa, 2018) ou des facteurs endogènes (Appiah, 2019). Ces travaux issus de recherches académiques se contentent, dans la plupart des cas, de décrire des faits pour incriminer la FESCI sans proposer et/ou rechercher des solutions viables et pérennes. Le **Résultat 1** tente de rompre avec cette tradition à travers la RAP. Elle va plus loin pour identifier toutes les sources de conflits potentiels et les zones d'incertitude que les différents acteurs contrôlent de façon opaque ou à leurs profits dans d'autres cas ; ce qui a pour effet de générer des tensions et effriter le climat social déjà délétère. En plus, elle vise à nourrir et à guider les prochaines interventions. Enfin, elle vise à favoriser une mise en confiance entre les différents acteurs pour favoriser le dialogue et, *in fine*, la cohésion sociale dans les Universités cibles. Ce résultat répond aux besoins et priorités nationaux, notamment à l'axe stratégique 2 de la Stratégie Nationale de Réconciliation et de Cohésion Sociale (SNRCS) 2021-2025, plus précisément l'extrait 1.1 : « *Les communautés disposent de mécanismes opérationnels de résolution pacifique des conflits* ».

Résultat 2 : « *L'engagement de la jeunesse estudiantine (Jeunes femmes et jeunes hommes) dans la gouvernance universitaire est renforcé et valorisé* ». Ce résultat s'inscrit dans la suite logique du précédent. En effet, sur la base des acquis de la RAP qui est le rapprochement des acteurs de la communauté universitaire, ce résultat vise à renforcer les capacités techniques et matérielles des parties prenantes pour qu'ils puissent mieux adresser les conflits à travers les mécanismes de gestions de conflits mis en place. Il vise également à sensibiliser les acteurs sur le genre et à lutter contre les VBG. Le **Résultat 2** répond aux besoins et priorités nationaux, notamment l'axe stratégique 1 : « *Renforcement des performances institutionnelles et opérationnelles de l'OSCS* » et de l'axe stratégique 3 : « *Renforcement de la promotion de l'alerte précoce et de la prévention de conflits au niveau communautaire* » du Plan Stratégique 2021-2023 de l'OSCS. Il en va de même, en ce qui concerne l'axe prioritaire 1 : « *Prévention des violences basée sur le genre (autonomisation, changement des comportements, protection communautaire et engagement des autorités)* » et axe prioritaire 4 : « *Prise en charge multisectorielle* » du Document de Stratégie Nationale de Lutte Contre les Violences Basées sur le Genre (DSNL CVBG).

Résultat 3 : « *Un leadership positif à travers l'engagement citoyen pour la paix et la cohésion sociale est promu et développé dans le milieu étudiant* ». Ce résultat complète les deux autres. En effet, il vise à créer des acteurs nouveaux, privilégiant le dialogue et la concertation à d'autres formes (violentes) de gestion des conflits. Il s'agit également de susciter chez les parties prenantes des initiatives contribuant à la cohésion sociale

dans les Universités cibles. Ce résultat répond aux besoins et priorités nationaux, notamment l’Axe Stratégique 2 : « *Renforcement de l’engagement citoyen et de l’éthique sociale de la jeunesse* » Programme Jeunesse du Gouvernement 2023-2025.

Pour finir, il convient de mentionner que ces trois résultats sont alignés sur les documents de stratégie du PNUD, de l’UNFPA et d’Interpeace (Voir Chapitre 4 : 4.1) qui, eux-mêmes, sont alignés sur le Plan National de Développement (PND 2021-2025), notamment en ce qui concerne les Piliers 2 et 6. De ce qui précède, il ressort que le projet aligné aux besoins et priorités nationaux, exprimés dans les documents de politique et sur les documents stratégiques des PTF. Sa mise en œuvre s’effectue à travers des stratégies d’intervention suivantes :

1. Développement des Capacités (DC) ;
2. Gestion des Connaissances (GC) ;

Le tableau ci-dessous présente la répartition des résultats selon les interventions et la stratégie :

Tableau 4 : Répartition des composantes selon les interventions et la stratégie

Résultat	Nombre de produits	Nombre d’interventions	Stratégie	
			DC	GC
Résultat 1	2	6	X	X
Résultat 2	2	7	X	
Résultats 3	2	7	X	

Source : Évaluation du projet, 2023.

Les zones d’intervention du projet

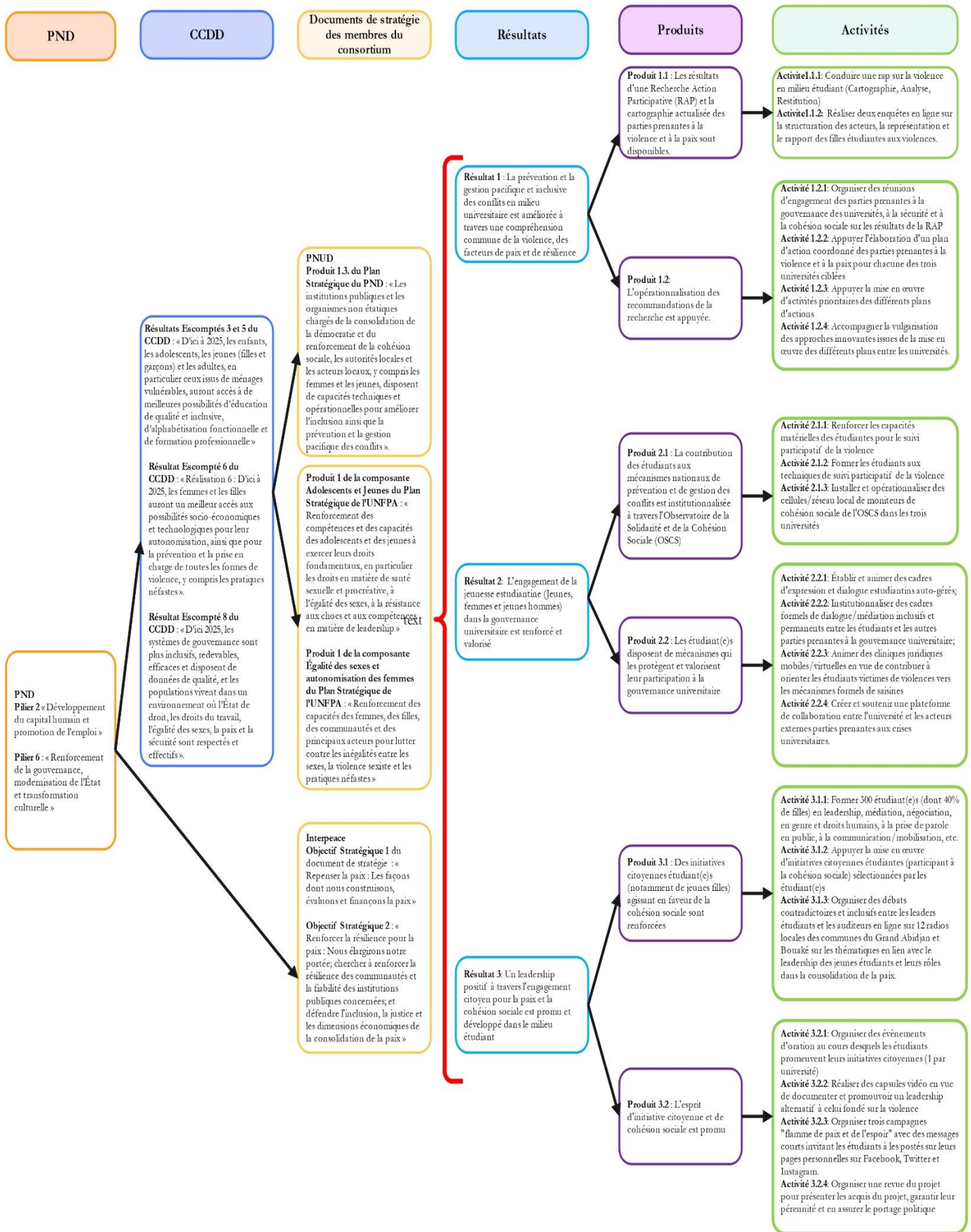
Le projet a identifié trois Universités, notamment l’:

- Université FELIX HOUPHOUET BOIGNY;
- Université NANGUI ABROGOUA;
- Université ALASSANE OUATTARA.

Ces zones ont été retenues pour le projet en raison de leur taille, de leur ancienneté et de leur influence sur les autres Universités.

La logique d’intervention est reconstituée et présentée sur la figure ci-dessous. Elle décrit les relations entre les interventions mises en œuvre, les produits et les résultats, tout en mettant en évidence leur contribution à l’atteinte des résultats des plans stratégiques de l’UNFPA 2014-2017, du PNUD et d’Interpeace ainsi qu’aux documents de politiques nationales, dont le PND 2021-2025 :

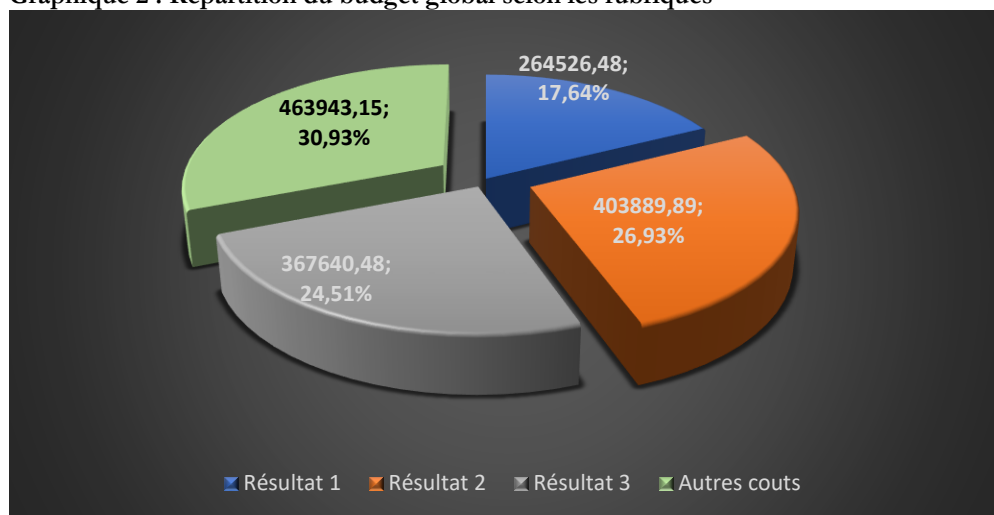
Figure 3: Cadre logique du projet



3.1.2. La structure financière du projet

Le budget du projet s'élève à 1 500 000 millions USD. Le montant alloué aux interventions est estimé à 1 036 056,85 USD, dont 265 526,48 USD (17,64%) pour le Résultat 1, 403 889,89 USD (26,93%) pour le Résultat 2 et 367 640,48 USD (24,51%) pour le Résultat 3. Les autres coûts sont évalués à 463 943,15 USD (30,93%) (Graphique X) :

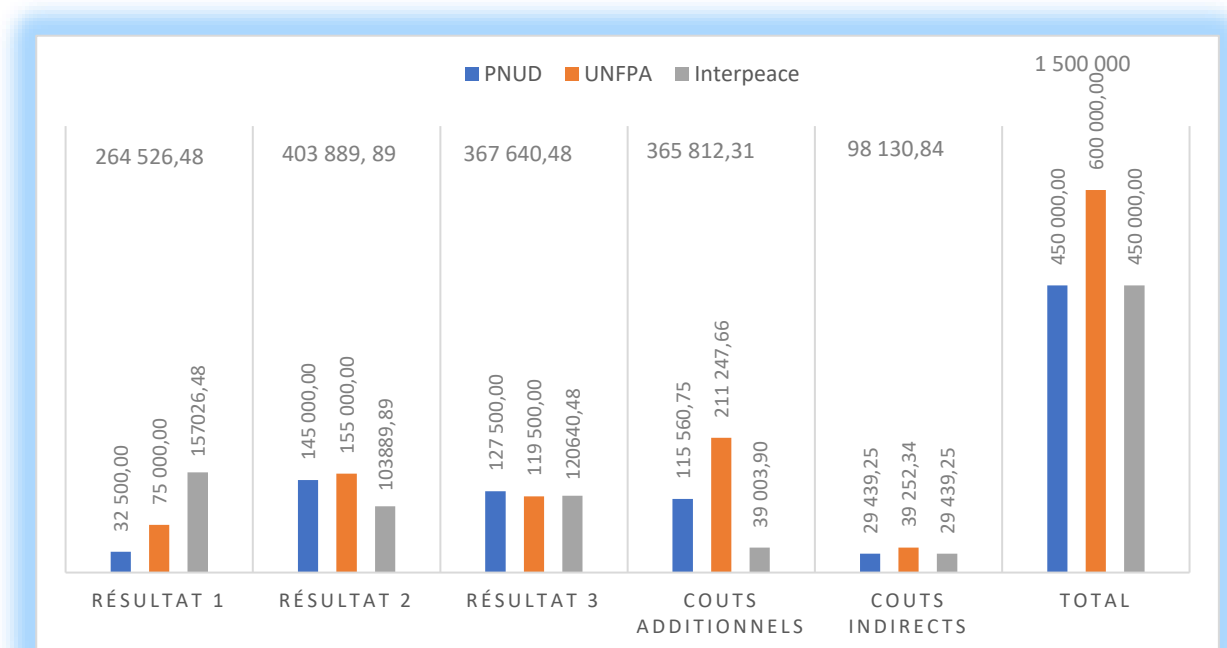
Graphique 2 : Répartition du budget global selon les rubriques



Source: Annex D, PBF Project Budget.

En ce qui concerne les entités, ce sont 450 000 USD qui sont alloués au PNUD, dont 115 560,75 USD pour les coûts additionnels et 29 439,25 USD pour les coûts indirects. S'agissant de l'UNFPA, le montant alloué est de 600 000 USD, dont 211 247,66 USD pour les coûts additionnels et 39 252,34 USD pour les coûts indirects. Au niveau d'Interpeace, les ressources allouées sont estimées à 450 000 USD, dont 39 003,90 USD pour les coûts additionnels et 29 439,25 USD pour les coûts indirects (Graphique X) :

Graphique 3: Répartition du budget global selon les entités (USD)



Source : Annex D, PBF Project Budget.

CHAPITRE 4. CONSTATS: LES RÉPONSES AUX QUESTIONS D'ÉVALUATION

4.1. Pertinence

QE1a : Les besoins prioritaires des populations cibles ont-ils été pris en compte dans la conception et la planification du projet ?

4.1.1. Prise en compte des besoins de la population cible et alignement aux priorités nationales

Il ressort de la revue documentaire, des entretiens et des discussions de groupe que le projet a été élaboré de manière participative en impliquant toutes les parties prenantes, c'est-à-dire tous les acteurs ayant un lien direct ou indirect avec la violence en milieu universitaire. Des consultations ont été réalisées avec les Ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, de la Solidarité et de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté, de la jeunesse, du Centre Régional des Œuvres Universitaires (CROU), de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS), de la Fédération Estudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI), du Comité des Élèves et Étudiants de Côte d'Ivoire (CEEI) et de la Conférence des clubs de Paix des Universités et grandes écoles.

Ces consultations ont permis d'avoir une compréhension plus large des causes et des facteurs de la violence sur les campus. Elles ont été enrichies par des rencontres spécifiques avec des enseignants et d'anciens étudiants aujourd'hui dans la vie active et engagés dans des partis politiques. Des Organisations Non Gouvernementales ont également été associées à cet exercice en vue de l'élaboration du projet. Cette approche participative et inclusive a contribué à identifier les besoins prioritaires collectifs et spécifiques des différents acteurs. Ces besoins ont été mis en relief par la Recherche Action Participative (RAP) réalisée dès le début de la mise en œuvre du projet en vue de cerner davantage la violence et les besoins des parties prenantes.

Il s'agit, entre autres, d'un climat social apaisé dans les Universités, d'une plus grande participation à la gouvernance universitaire, de l'amélioration de la qualité des services offerts par les structures universitaires aux étudiants, d'une plus large inclusion des couches vulnérables et marginalisées, en particulier les étudiantes dans les activités et les sphères de décision, de la protection des victimes de toutes les formes de violences, y compris des VGB, etc. Tous ces défis sont des besoins exprimés par les acteurs de la communauté universitaire ; mais aussi par le Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur. C'est ce que traduisent les propos de cet enquêté :

« Oui, le projet était orienté dans le sens un peu dans la pacification du milieu universitaire. C'est une priorité absolue du ministère de l'enseignement supérieur. Parce que tant qu'on n'a pas un milieu pacifique, on ne peut pas livrer un enseignement supérieur de qualité. Tant qu'on a des arrêts intempestifs des cours pour un oui, pour un non, les programmes ne peuvent pas être exhaustifs. Les enseignants sont concentrés. On interrompt leur concentration. Les étudiants sont prêts à aller aux examens. Un coup, tout s'arrête. Bon vraiment, c'est une priorité absolue » (EI, Responsable d'un SG, Abidjan).

En outre, le projet s'est aligné aux priorités nationales déclinées dans le Plan National de Développement (PND 2021-2025) et contribue à la réalisation du pilier 2 « *Développement du capital humain et promotion de l'emploi* » à travers le développement des capacités des acteurs de la communauté universitaire, en particulier les étudiant.e.s en vue de disposer d'une élite capable d'affronter les défis futurs dans un climat de paix.

De façon spécifique, il assure l'atteinte de l'Effet 2.03 :

« Le cadre institutionnel et organisationnel assure un système de gouvernance, de gestion, de planification et de suivi-évaluation qui soutient la qualité des services, l'efficacité interne et externe des interventions et l'efficience dans la gestion des ressources. Les femmes et les hommes, remplissant les conditions, accèdent à un enseignement supérieur de qualité et achèvent les différents cycles de formation ».

Il s'agit, à travers les renforcements de capacités des acteurs institutionnels en matière de planification et d'identification d'actions prioritaires, d'assurer une efficacité dans la gestion et parvenir ainsi à une gestion pacifique des conflits dans l'espace universitaire.

De même, il contribue à la réalisation du pilier 6 : « *Renforcement de la gouvernance, modernisation de l'État et transformation culturelle* » à travers le développement d'outils de gestion, notamment des plans d'action pour assurer une bonne gouvernance institutionnelle et mitiger ainsi les conflits. De façon spécifique à l'Effet 6.01 :

« Les communautés adoptent de façon durable des comportements favorables au renforcement de la solidarité et de la cohésion sociale au plan local et national »

Il s'agit, à travers l'organisation de réunions d'engagement des parties prenantes à la gouvernance des Universités, d'impliquer tous les acteurs dans l'identification des facteurs de violences, le suivi et la recherche de solutions pacifiques à travers la mise en place de mécanismes permanents.

Au niveau sectoriel, le projet est aligné au Plan Stratégique 2021-2023 de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS), notamment l'Axe stratégique 1 : « *Renforcement des performances institutionnelles et opérationnelles* » à travers le renforcement des capacités des acteurs intentionnels, notamment les services gouvernementaux et les ONG en matière de cohésion sociale et de consolidation de la paix.

De même, il est aligné sur l'Axe stratégique 3 du PS 2021-2025 : « *Renforcement de la promotion de l'alerte précoce et de la prévention de conflits au niveau communautaire* » [Ministère de la Solidarité et de la Lutte Contre la Pauvreté (MSLCP)] à travers le renforcement des capacités des clubs de paix, la mise en place de cellule d'alerte précoce et de cliniques juridiques virtuelles en vue de prévenir les conflits dans l'espace universitaire.

En outre, il est aligné à l'Axe Stratégique 2 : « *Renforcement de l'engagement citoyen et de l'éthique sociale de la jeunesse* » du Programme Jeunesse du Gouvernement 2023-2025 relevant du Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique (MPJIPSC). Le projet permettra, à travers la promotion de comportements favorables à la solidarité et à la cohésion sociale, de construire une jeunesse avec des valeurs nécessaires au développement du pays. Il est également aligné à l'Axe prioritaire 1 : « *Prévention des violences basée sur le genre (autonomisation, changement des comportements, protection communautaire et engagement des autorités)* ». La promotion de l'égalité des sexes, l'autonomisation de la femme et lutte contre les VBG permettront une prise de conscience parmi les étudiants qui adopteront des pratiques sensibles au genre.

Aussi, le projet est aligné sur l'Axe prioritaire 4 : « *Prise en charge multisectorielle* » du Document de Stratégie Nationale de Lutte Contre les Violences Basées sur le Genre (DSNL CVBG) du Ministère de de la Femme, de la Famille, et de l'Enfant (MFFE). Les sessions de formations et de renforcements de capacités en matière de genre, ainsi que la mise en place de cellule d'alerte précoce et de cliniques virtuelles en vue d'assurer une PEC aux victimes contribuent à la réalisation de l'objectif principal de cet axe prioritaire.

Par ailleurs, le projet est aligné au Cadre de Coopération de Développement Durable (CCDD) 2021-2025 des Nations Unies 2017-2020 qui est une réponse collective du Système des Nations Unies aux priorités nationales déclinées dans le PND 2021-2025. Il est aussi aligné sur les Objectifs de Développement Durable (ODD). Il s'agit, spécifiquement, de l'ODD 5 à travers la prise en compte du genre dans le projet ; l'ODD 10 à travers la prise en compte de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; l'ODD 16 à travers la promotion de la consolidation de la paix et de l'équité (justice) et l'ODD 17 à travers les partenariats entre les PTFs (UNFPA, PNUD et Interpeace) et le Gouvernement ivoirien.

Les produits du projet mettent l'accent sur la culture de la paix et la cohésion sociale dans l'espace universitaire. Ce qui s'inscrit dans la continuité de la vision du Gouvernement et de ses partenaires après la crise post-électorale de 2011 en vue de promouvoir de nouvelles valeurs et la production d'une nouvelle élite capable d'impulser le développement et la démocratie sans heurts. À cet effet, les étudiants, les étudiantes et tous les autres acteurs de la communauté universitaire sont mis à contribution pour la participation aux mécanismes nationaux de gestion pacifique des conflits à travers l'opérationnalisation de mécanismes dédiés. Le Résultat 2 valorise l'engagement des étudiant.e.s dans la prévention et la recherche de solutions à la violence avec une emphase sur les VBG. Le Résultat 3 tente de construire un nouvel étudiant pour la construction d'une Côte d'Ivoire développée et démocratique avec un capital humain de qualité.

Ce qui précède montre que le projet a été pertinent pour rendre compte des besoins prioritaires des populations cibles dans la conception et la planification du projet et qu'il est aligné sur les priorités nationales.

4.1.2. Pertinence et cohérence des interventions par rapport aux cibles, objectifs et résultats

La reconstruction du cadre logique du projet (page 24) a mis en évidence sa cohérence entre le but et les résultats. Aussi l'analyse de la section précédente a-t-elle permis de constater l'articulation du projet avec les initiatives du Gouvernement et de ses partenaires en matière de consolidation de la paix, de promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Au total, ce sont 20 interventions qui ont été déployées dans le cadre du projet. Pour chacune d'entre elles, la pertinence par rapport aux besoins des populations cibles et aux objectifs est démontrée comme l'indiquent les données du tableau 5 ci-dessous :

Tableau 5 : Types d'interventions du projet selon leur pertinence par rapport aux populations cibles et aux objectifs

#	Produits	Résultats	Interventions	Conclusion	Justification
1	P1.1	Résultat 1	Activité1.1.1: Conduire un rap sur la violence en milieu étudiant (Cartographie, Analyse, Restitution)	Pertinent	La connaissance des facteurs de violence ainsi que des acteurs impliqués est nécessaire pour la suite du processus
2	P1.1		Activité1.1.2: Réaliser deux enquêtes en ligne sur la structuration des acteurs, la représentation et le rapport des filles étudiantes aux violences.	Pertinent	Il s'agit <i>mutatis mutandis</i> de comprendre la représentation et le rapport des filles étudiantes aux violences afin de nourrir les prochaines étapes du processus
3	P1.2		Activité 1.2.1: Organiser des réunions d'engagement des parties prenantes à la gouvernance des universités, à la sécurité et à la cohésion sociale sur les résultats de la RAP	Pertinent	Assure une participation effective des acteurs identifiés dans les étapes précédentes (RAP) à la recherche de solutions aux problèmes identifiés. L'engagement traduit une volonté de rechercher collectivement et individuellement des solutions afin de réduire la violence dans les universités
4	P1.2		Activité 1.2.2: Appuyer l'élaboration d'un plan d'action coordonné des parties prenantes à la violence et à la paix pour chacune des trois universités ciblées	Pertinent	Nécessité de renforcer l'engagement des acteurs à travers l'élaboration de plan d'action en vue de réduire la violence et promouvoir la paix dans les universités
5	P1.2		Activité 1.2.3 Appuyer la mise en œuvre d'activités prioritaires des différents plans d'actions	Pertinent	Assurer l'appropriation des mécanismes de gestion des conflits par les différents acteurs des universités ciblées
6	P1.2		Activité 1.2.4 Accompagner la vulgarisation des approches innovantes issues de la mise en œuvre des différents plans entre les universités.	Pertinent	Former les étudiants obtenir des résultats à partir d'une planification, à faire un suivi et évaluer les réalisations ; ce qui permettra à la longue d'abandonner les actions spontanées généralement basées sur des émotions et des intérêts individuels à court terme.
7	P2.1	Résultat 2	Activité 2.1.1: Renforcer les capacités matérielles des étudiantes pour le suivi participatif de la violence	Pertinent	Nécessité de doter les étudiants en matériel pour assurer le suivi des incidents de violence en temps réel
8	P2.1		Activité 2.1.2: Former les étudiants aux techniques de suivi participatif de la violence	Pertinent	Renforcement des capacités des étudiants pour répondre aux suivi des incidents de violence
9	P2.1		Activité 2.1.3: Installer et opérationnaliser des cellules/réseau local de moniteurs de cohésion sociale de l'OSCS dans les trois universités	Pertinent	Nécessiter de faire un suivi en temps réel de l'état de la cohésion sociale dans les universités afin de procéder à des ajustements en cas de besoin
10	P2.2		Activité 2.2.1: Établir et animer des cadres d'expression et dialogue estudiantins auto-gérés;	Pertinent	Nécessiter de susciter la liberté d'expression et de favoriser un cadre de concertation permanent
11	P2.2		Activité 2.2.2: Institutionnaliser des cadres formels de dialogue/médiation inclusifs et permanents entre les étudiants et les autres parties prenantes à la gouvernance universitaire;	Pertinent	Opportunité de création d'un cadre de dialogue permanent entre des acteurs opposés par des intérêts quelques fois incompatibles et contradictoires
12	P2.2		Activité 2.2.3: Animer des cliniques juridiques mobiles/virtuelles en vue de contribuer à orienter les étudiants victimes de violences vers les mécanismes formels	Pertinent	Permet d'assurer un minimum de prise en charge et une assistance juridique des victimes de violences et des survivantes des VBG

#	Produits	Résultats	Interventions	Conclusion	Justification
			de saisines		
13	P2.2		Activité 2.2.4: Créer et soutenir une plateforme de collaboration entre l'université et les acteurs externes parties prenantes aux crises universitaires.	Pertinent	Nécessité de disposer d'un cadre de dialogue entre les acteurs de l'université et les parties prenantes externes afin d'éviter les conflits liés à des incompréhensions mutuelles et au manque de communication
14	P3.1	Résultat 3	Activité 3.1.1: Former 300 étudiant(e)s (dont 40% de filles) en leadership, médiation, négociation, en genre et droits humains, à la prise de parole en public, à la communication/mobilisation, etc.	Pertinent	Le leadership, la médiation, la négociation, le genre et les droits humains, la prise de parole en public, etc. sont autant d'aptitudes et de connaissances nécessaires pour des comportements responsables permettant de collaborer et vivre avec d'autres acteurs en dépit des différences et des clivages perçus ou réels
15	P3.1		Activité 3.1.2: Appuyer la mise en œuvre d'initiatives citoyennes étudiantes (participant à la cohésion sociale) sélectionnées par les étudiant(e)s	Pertinent	Nécessité de susciter chez les étudiantes une culture de la citoyenneté et un leadership féminin en vue de favoriser la cohésion sociale dans les universités
16	P3.1		Activité 3.1.3: Organiser des débats contradictoires et inclusifs entre les leaders étudiants et les auditeurs en ligne sur 12 radios locales des communes du Grand Abidjan et Bouaké sur les thématiques en lien avec le leadership des jeunes étudiants et leurs rôles dans la consolidation de la paix.	Pertinent	Nécessité de renforcer la collaboration et le dialogue entre les organisations d'étudiants et restaurer par la même occasion la confiance entre les populations
17	P3.2		Activité 3.2.1: Organiser des événements d'oration au cours desquels les étudiants promeuvent leurs initiatives citoyennes (1 par université)	Pertinent	Les faibles compétences en art oratoire sont parfois à l'origine de violences, car les acteurs ne sont pas capables de convaincre leurs interlocuteurs quand bien même ils auraient raison. Susciter chez les étudiants des talents d'orateurs peut aider à réduire ce manque de confiance en eux et promouvoir une plus grande volonté de convaincre, contribuant ainsi à privilégier le dialogue au lieu du conflit
18	P3.2		Activité 3.2.2: Réaliser des capsules vidéo en vue de documenter et promouvoir un leadership alternatif à celui fondé sur la violence	Pertinent	La lutte contre les anciennes méthodes fondées sur la violence pour atteindre des objectifs passe par une offre alternative d'approches saines portée par de nouveaux types de leaders
19	P3.2		Activité 3.2.3: Organiser trois campagnes "flamme de paix et de l'espoir" avec des messages courts invitant les étudiants à les postés sur leurs pages personnelles sur Facebook, Twitter et Instagram.	Pertinent	Il est nécessaire de partager et de diffuser les acquis du projet avec les étudiants, surtout les non-bénéficiaires, mais aussi aux populations
20	P3.2		Activité 3.2.4: Organiser une revue du projet pour présenter les acquis du projet, garantir leur pérennité et en assurer le portage politique	Pertinent	Assurer la redevabilité vis-à-vis des populations cibles, des partenaires et des donateurs et capitaliser les bonnes pratiques et les leçons apprises pour informer le prochain cycle de projet.

Source : Évaluation du projet, 2023.

4.1.3. Alignement aux documents stratégiques de l'UNFPA, d'une PNUD et d'Interpeace

La logique d'intervention reconstituée au chapitre 3 montre l'alignement du projet aux documents de stratégie de l'UNFPA, du PNUD et d'Interpeace. Les différents produits du projet contribuent à l'atteinte des résultats des plans des partenaires.

Interpeace

- ❑ Les deux premiers produits (P1.1 et P1.2) contribuent à l'Objectif Stratégique 1 du document de stratégie⁶ : « *Repenser la paix : Les façons dont nous construisons, évaluons et finançons la paix* » à travers la conduite de l'étude de perception des dynamiques de la violence, dénommée Recherche Action Participative (RAP) ;
- ❑ Les autres produits (P2.1 et P2.2 P3.1 et P3.2) contribuent à l'atteinte de l'Objectif Stratégique 2 : « *Renforcer la résilience pour la paix : Nous élargirons notre portée; chercher à renforcer la résilience des communautés et la fiabilité des institutions publiques concernées; et défendre l'inclusion, la justice et les dimensions économiques de la consolidation de la paix* ». Ces produits contribuent à l'atteinte de cet objectif à travers l'institutionnalisation de cadres formels de dialogue/médiation inclusifs et permanents entre les étudiants et les autres parties prenantes à la gouvernance universitaire.

PNUD

- ❑ Tous les produits du projet contribuent à l'atteinte du Produit 1.3. du Plan Stratégique : « *Les institutions publiques et les organismes non étatiques chargés de la consolidation de la démocratie et du renforcement de la cohésion sociale, les autorités locales et les acteurs locaux, y compris les femmes et les jeunes, disposent de capacités techniques et opérationnelles pour améliorer l'inclusion ainsi que la prévention et la gestion pacifique des conflits* ». Le renforcement de capacités des services gouvernementaux et des ONG actifs dans le domaine de la consolidation de la paix et la lutte contre les VBG contribue à réalisation de ce produit qui contribue lui-même à l'atteinte du **Résultat Escompté 8 du CCDD** : « *D'ici 2025, les systèmes de gouvernance sont plus inclusifs, redevables, efficaces et disposent de données de qualité, et les populations vivent dans un environnement où l'État de droit, les droits du travail, l'égalité des sexes, la paix et la sécurité sont respectés et effectifs* ».

UNFPA

Tous les produits du projet contribuent à l'atteinte du Produit 1 de la composante **Adolescents et Jeunes** du Plan Stratégique de l'UNFPA : « *Renforcement des compétences et des capacités des adolescents et des jeunes à exercer leurs droits fondamentaux, en particulier les droits en matière de santé sexuelle et procréative, à l'égalité des sexes, à la résistance aux chocs et aux compétences en matière de leadership* ». En effet, les principaux bénéficiaires du projet sont des adolescents, ce qui a pour effet de contribuer à la promotion de leurs droits fondamentaux à travers la mise en œuvre d'activités en lien avec l'éducation, l'égalité des sexes et le développement de capacités et de compétences de vie.

Le Produit 1 contribue à l'atteinte des **Résultats Escomptés 3 et 5 du CCDD** : « *D'ici à 2025, les enfants, les adolescents, les jeunes (filles et garçons) et les adultes, en particulier ceux issus de ménages vulnérables, auront accès à de meilleures possibilités d'éducation de qualité et inclusive, d'alphabétisation fonctionnelle et de formation professionnelle* ». Les activités mises en œuvre dans le cadre du projet contribuent à promouvoir une éducation de qualité à travers l'amélioration de la gouvernance dans les universités ainsi qu'un climat social favorable à l'apprentissage pour de meilleures opportunités d'insertion sociale.

⁶ Interpeace, 2020, Strategy 2021-2025 : A Resilient Peace

En outre, tous les produits du projet contribuent à l'atteinte du Produit 1 de la composante **Égalité des sexes et autonomisation des femmes** du Plan Stratégique de l'UNFPA : « *Renforcement des capacités des femmes, des filles, des communautés et des principaux acteurs pour lutter contre les inégalités entre les sexes, la violence sexiste et les pratiques néfastes* » à travers la réalisation de plusieurs activités en lien avec la promotion de l'égalité des sexes et la lutte contre les VBG. Aussi ce produit contribue à l'atteinte du **Résultat Escompté 6 du CCDD** : « *Réalisation 6 : D'ici à 2025, les femmes et les filles auront un meilleur accès aux possibilités socio-économiques et technologiques pour leur autonomisation, ainsi que pour la prévention et la prise en charge de toutes les formes de violence, y compris les pratiques néfastes* ».

Globalement, il ressort de cette évaluation que le projet a adéquatement pris en compte les besoins prioritaires des populations cibles. Cependant, il convient de souligner deux constats en ce qui concerne la pertinence :

1. L'évaluation et surtout l'analyse des interventions ont permis de constater que les besoins prioritaires des populations cibles liées aux défis structurelles, notamment la massification des Universités, le mode de désignation des dirigeants universitaires, l'insuffisance d'infrastructures dans les Universités, etc. n'ont pas suffisamment été adressés par le projet. Ainsi, la massification des Universités en dehors des capacités d'accueil, l'insuffisance d'infrastructures, etc. ne sont pas reflétées dans les interventions. Et pourtant, ces questions alimentent certaines formes de violences ;
2. Visiblement, la cartographie n'a pas pris en compte six acteurs clés, notamment (i) le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), (ii) le Ministère du Budget et du Portefeuille de l'État (MBPE), (iii) le Ministère de l'Intérieur, (iv) le Ministère de la Défense (v) le Ministère du Plan et du Développement (MPD), (vi) le Ministère de la Réconciliation et de la Cohésion Nationale (MIRECONA). En effet, la revue documentaire ainsi que les entretiens ont montré que plusieurs conflits et violences étaient liés à des fonds mis à disposition des bénéficiaires dans des délais relativement longs. Or, ceci ne dépend que du MEF et du MBPE qui ont certainement d'autres priorités. Il en va de même pour le MPD en ce qui concerne la planification pour les infrastructures universitaires qui pourraient résorber le défi de la massification des effectifs dans les Universités. Ils sont, de ce fait, des acteurs clés à inclure dans l'analyse et les interventions.

4.2. Efficacité

QE2a : Dans quelle mesure les résultats attendus ont-ils été atteints ?

Les interventions réalisées ont-elles permis de toucher les populations cibles du projet ?

Ces interventions ont-elles permis d'opérer les changements escomptés ?

QE2 b : Quels sont les facteurs ayant facilité ou entravé la mise en œuvre des interventions ?

4.2.1. La réalisation des produits du projet

La réalisation d'un produit est mesurée par l'atteinte de l'ensemble de ses indicateurs de mesure. Ainsi, un produit est-il jugé atteint lorsque tous les indicateurs de mesure ont atteint une valeur d'au moins 100%. Le cas échéant, il est dit partiellement atteint. Sur cette base, il apparaît que seul le **Produit 3.2** : « *L'esprit d'initiative citoyenne et de cohésion sociale est promu* » a été atteint. Les autres ont été partiellement atteints. Il s'agit de :

- **Produit 1.1** : *Les résultats d'une Recherche Action Participative (RAP) et la cartographie actualisée des parties prenantes à la violence et à la paix sont disponibles ;*
- **Produit 1.2** : *L'opérationnalisation des recommandations de la recherche est appuyée ;*
- **Produit 2.1** : *La contribution des étudiants aux mécanismes nationaux de prévention et de gestion des conflits est institutionnalisée à travers l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) ;*
- **Produit 2.2** : *Les étudiant.e.s disposent de mécanismes qui les protègent et valorisent leur participation à la gouvernance universitaire ;*

- **Produit 3.1** : Des initiatives citoyennes étudiant.e.s (notamment de jeunes filles) agissant en faveur de la cohésion sociale sont renforcées.

D'une manière générale, ces résultats sont encourageants au regard des défis et contraintes liés au milieu universitaire qui enregistre, pour la première fois sur un sujet aussi sensible, un projet de ce genre. Les données du tableau 4 ci-dessous indiquent les progrès réalisés lors de la mise en œuvre du projet.

Tableau 6: Niveau d'atteinte des cibles des indicateurs du projet

PRODUITS	INDICATEURS DE MESURE	CIBLE	RÉALISATION	TAUX
P1.1	Indicateur 1.1.1 : Pourcentage d'étudiantes de membres de syndicats, de membres de comités de paix et autres associations, membres des instances de gouvernance, de l'administration et de professeurs consultés pendant La RAP	30% des participants à la RAP sont des professeurs, des membres du personnel administratif ou des Gouvernances. Parmi les étudiants: 50% filles, 30% syndicats, 30% membres de comités de paix et autres associations	Pourcentage de professeurs, des membres du personnel administratif ou de la Gouvernance :23 % (320 personnes) Pourcentage d'étudiants : 77% (1046) Parmi les étudiants : 31 % de filles (328) et 69% de garçons (718) ; 42% de membres des syndicats (439) et 38% de membres des comités de paix et autres associations (397)	Professeurs, PTA et Gouvernance : 76,7% Filles : 62,00% Syndicats : 140,00% Comités de paix et autres associations : 126,67%
	Indicateur 1.1.2 : Pourcentage d'étudiants, de membres de syndicats, de membres de comités de paix et autres associations participant aux enquêtes en ligne	50% filles, 20% syndicats, 20% membres de comités de paix et autres associations, 10% non-étudiants (professeurs, administration, gouvernance)	ND	ND
	Indicateur 1.1.3 : 1 rapport RAP produit et publié et 1 enquête en ligne disponible	2	1	50%
P1.2	Indicateur 1.2.1 : Pourcentage de femmes, de membres de syndicats, de membres de comités de paix et autres associations, de membres des instances de gouvernance, de l'administration et de professeurs participant à l'élaboration du plan d'action dans chaque université	15% de professeurs, 15% de personnels administratifs, 15% des instances de gouvernance, 15% d'étudiants syndiqués, 15% d'étudiants membres d'associations, 40% de femmes	3% professeurs, 14% de Personnels administratifs, 15% des instances de gouvernance, 13% d'étudiants syndiqués, 31% d'étudiants membres d'associations 35% de femmes	Professeurs : 20,00% PTA 93,33% Gouvernance :100,00% Étudiants syndiqués : 86,67% Étudiants associations : 206,67% Femmes : 87,50%
	Indicateur 1.2.2 : Pourcentage d'actions prioritaires identifiées dans les plans, effectivement mis en œuvre pendant le projet	50%	66,7%	133,4%
P2.1	Indicateur 2.1.1 : Tendence d'alertes signalées par les cellules locales de l'OSCS des Universités cibles	50%	38	76,00%
	Indicateur 2.1.2 : Proportion d'étudiant(e)s Moniteurs (monitrices)	50%	41,04%	82,08%
	Indicateur 2.1.3 : Proportion de conflits résolus avec l'implication des cellules locales de l'OSCS des universités cibles	50%	68,42%	136,84%
P2.2	Indicateur 2.2.1 : Proportion des étudiant(es) victimes de violence enregistré(es) par les cellules de OSCS ayant recours au mécanisme officiel de saisine recommandé par la	80%	100%	125%

PRODUITS	INDICATEURS DE MESURE	CIBLE	RÉALISATION	TAUX
	clinique juridique mobile/virtuelle			
	Indicateur 2.2.2 : Pourcentage de femmes, de membres de syndicats, de membres de comités de paix et autres associations, membres des instances de gouvernance, de l'administration et de professeurs étant membres de cadres formels de dialogue pour la gouvernance universitaire.	Cible: 15% de professeurs, 15% de personnels administratif, 15% de de membres d'associations 40 % de femmes.	13% de professeurs, 43% de personnels administratif, 7% de membres de la gouvernance, 20% d'étudiants syndiqués, 17% d'étudiants membres d'associations, 30% de femmes	Professeurs : 86,67% PTA : 286,67% Membres d'association : 113,33% Femmes : 75,00%
	Indicateur 2.2.3 : Fréquence des réunions de la plateforme de collaboration entre les acteurs universitaires et les acteurs extérieurs dans la gestion de crises	1 réunion au moins par université	1	100%
P.3.1	Indicateur 3.1.1 : Nombre d'étudiant(e)s engagées dans les initiatives de promotion de la paix parmi celles ayant bénéficié d'une formation (désagrégés par sexe)	200 (dont 30% de filles étudiantes)	600 avec 60% de filles	300%
	Indicateur 3.1.2 : Nombre de candidatures de membres de syndicats étudiants pour l'appui à une initiative citoyenne de cohésion sociale	Cible : au moins 03 candidatures d'étudiants issus des syndicats étudiants veulent obtenir un appui pour une initiative citoyenne de cohésion sociale	2	66,67%
	Indicateur 3.1.3 : % d'auditeur en ligne ayant apprécié le débat contradictoire	50%	55,5%	111,00%
P3.2	Indicateur 3.2.1 : Pourcentage de participants aux événements d'oration témoignant du renforcement de leurs compétences en leadership	500	600 dont 360 filles	120,00%

Source : Évaluation du projet, 2023.

À l'issue du projet, il apparaît que tous les produits ont été réalisés de façon satisfaisante au regard des défis inhérents au contexte universitaire.

Les deux produits du **Résultat 1** : « *La prévention et la gestion pacifique et inclusive des conflits en milieu universitaire est améliorée à travers une compréhension commune de la violence, des facteurs de paix et de résilience* », notamment « *Les résultats d'une Recherche Action Participative (RAP) et la cartographie actualisée des parties prenantes à la violence et à la paix sont disponibles* » et « *L'opérationnalisation des recommandations de la recherche est appuyée* » ont été réalisés.

En ce qui concerne le **Produit 1.1**, une Recherche Action Participative (RAP) a été réalisée afin d'identifier les causes profondes, sous-jacentes et immédiates de la violence en milieu universitaire dans le contexte ivoirien, précisément dans les trois Universités cibles. De même, elle a permis d'identifier les types ainsi que les acteurs impliqués dans ces violences. Elle a surtout le mérite d'avoir mis en relief le caractère dualiste de la violence, c'est-à-dire que chaque acteur est en même temps auteur et victime de la violence, quoique certains parmi eux ignorassent ce qu'ils faisaient subir aux autres. Elle a, par ailleurs, mis au jour, les Violences Basées sur le Genre (VBG) subies par divers acteurs, en particulier les femmes.

Dans un contexte de *peacebuilding*, elle a procédé à une mise en confiance des acteurs en présence partageant un même espace, dans un climat de méfiance mutuelle et avec des intérêts différents,

parfois contradictoires. Cette approche a contribué à briser la glace et à opérer un rapprochement entre les parties prenantes. Cette étape a été capitale pour la suite du processus, car réduire les violences dans l'espace universitaire implique une collaboration des acteurs ainsi qu'une révision, quelque fois à la baisse, de leurs intérêts respectifs.

L'équipe du projet a pu améliorer le climat social dans les différentes Universités. Un sondage réalisé auprès de 220 participants aux activités de validation-restitution des résultats de la RAP a révélé que 88% des enquêtés ont montré une compréhension commune des dynamiques de violence en milieu universitaire.

Par ailleurs, l'évaluation a permis de constater une satisfaction et une perception générale d'accalmie dans les différentes Universités même si quelques actes de violences sont toujours enregistrés. En effet, elle a non seulement contribué à briser les barrières entre enseignant.e.s et étudiant.e.s, mais aussi le climat de méfiance qui régnait entre associations d'étudiant.e.s, renforçant ainsi la cohésion sociale dans les Universités cibles :

« Au-delà même des bénéficiaires directs, ça veut dire les étudiants qu'on a touché, même l'administration et toutes les autorités administratives qu'on a rencontrées, à NANGUI-ABROGOU, le secrétaire général, il était très content de savoir que cette opportunité était donnée aux étudiants. Ils ont même mobilisé leur collaborateur afin d'inviter les étudiants, de sélectionner les leaders des différentes associations à y prendre part. Et ces derniers, ils étaient là pendant les deux jours de formation pour s'assurer que les choses se passent bien » (EI, Responsable d'un SG, Abidjan).

S'agissant du **Produit 1.2**, il convient de noter que la compréhension commune des facteurs de la violence n'est pas suffisante pour bâtir une paix durable. C'est pourquoi l'équipe d'Indigo, appuyée par Interpeace a tenu à capitaliser et à opérationnaliser les résultats du Produit 1.1, en particulier les recommandations de la RAP. Aussi des réunions d'engagement des parties prenantes ont-elles été tenues dans les trois Universités en vue de renforcer la sécurité et la cohésion sociale sur les campus. À l'initiative de la Conférence des Clubs de paix, une charte de bonne conduite a été élaborée. Dans la foulée, trois groupes de plaidoyer composés chacun des différentes parties prenantes ont été mis en place en vue de favoriser le dialogue et l'inclusion pour la gouvernance universitaire. Aussi des plans d'action multi acteurs ont-ils été élaborés de façon participative avec l'appui de l'équipe d'Indigo sur des thématiques adéquatement choisies (Voir encadré ci-dessous) pour le contexte universitaire :

Encadré 1 : Analyse des actions de Indigo

- *Gestion participative et collaborative de la gouvernance institutionnelle Universitaire ;*
- *Gestion transparente de l'information ;*
- *Dialogue permanent avec les syndicats ;*
- *Vulgarisation des approches innovantes et pacifique de syndicalisme ;*
- *Gestion participative et inclusive des œuvres universitaire et de l'information ;*
- *Respect des règles de vie dans les résidences universitaires ;*
- *Lutte contre les SVBG ;*
- *Respects des règles de protection de l'environnement ;*
- *Gestion pacifique des rangs, quais de bus et amphibi ;*
- *Atténuation des rivalités étudiantes et promotion de leadership sensible à la paix*

Source : Indigo, 2022

Ces plans d'actions ont été complétés par des feuilles de route visant à identifier les actions prioritaires à réaliser dès la rentrée prochaine, c'est-à-dire septembre 2022.

Globalement, ces produits ont contribué à améliorer le climat social dans les zones d'intervention du projet.

Le **Résultat 2** : « *L'engagement de la jeunesse étudiante (Jeunes, femmes et jeunes hommes) dans la gouvernance universitaire est renforcé et valorisé* » a deux produits qui ont été convenablement réalisés. Ce sont « *La contribution des étudiants aux mécanismes nationaux de prévention et de gestion des conflits est institutionnalisée à travers l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS)* » et « *Les étudiant(e)s disposent de mécanismes qui les protègent et valorisent leur participation à la gouvernance universitaire* ».

Pour ce qui est du **Produit 2.1**, des mécanismes de gestion (prévention et règlement) ont été mis en place. Ainsi, l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) a institué trois Cellules d'Alerte Précoce (CAPU). Calquées sur le mécanisme à l'œuvre dans les milieux communautaires, ces organisations sont chargées d'assurer la participation et l'appropriation de la gestion des conflits par les étudiants. À cet effet, 252 (84% de l'effectif attendu) moniteurs, dont 60% de filles ont été formés aux techniques de suivi participatif de la violence ; leurs capacités ont été également renforcées en matériels, notamment un ordinateur par équipe et 91 tablettes pour la collecte, le traitement et la diffusion des données collectées. En outre, 3 155 étudiants (143% de l'effectif attendu) ont été sensibilisés à l'alerte précoce, dont 1325 femmes (42%) dans les trois Universités impliquées dans le projet.

En plus de ces mécanismes mentionnés plus haut, l'équipe du projet a pu bénéficier de l'apport des Clubs de Paix Créés en 2015 avec le soutien de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) et qui poursuivent des buts similaires au projet. Ces organisations ont enregistré des résultats encourageants. Il s'agit, entre autres, de :

- la formation d'Ambassadeurs de paix capables d'identifier des actions à mener pour prévenir les discours d'incitation à la haine et de promouvoir la paix et la cohésion sociale ;
- la mise en place d'une plateforme de collaboration entre les acteurs externes et internes du milieu universitaire pour la prévention et la gestion pacifique des conflits dans l'espace universitaire a été mise en place ;
- l'élaboration d'une charte de bonne conduite et de résolution pacifique des crises en milieu universitaire a été élaborée par les participant.e.s de l'atelier ;
- la formation des responsables estudiantins aux processus de mobilisation de ressources.

Les activités de ce produit ont donné des résultats satisfaisants. En effet, l'on enregistre un taux de réalisation de 76% en ce qui concerne par exemple l'indicateur 2.1.1 : « *Tendance d'alertes signalées par les cellules locales de l'OSCS des Universités cibles* » et 137% pour ce qui est de l'indicateur 2.1.3 : « *Proportion de conflits résolus avec l'implication des cellules locales de l'OSCS des Universités cibles* ».

Concernant le **Produit 2.2**, les parties prenantes ont été invitées à mettre en place et à s'approprier les mécanismes formels de gestion pacifique des conflits. Initialement, il avait été envisagé de mettre en place des groupes formels à cet effet. Mais, les effets des produits précédents ont rendu caduque cette approche. En effet, les différentes activités réalisées ont, de *facto*, créé un rapprochement entre les acteurs et impulsé un cadre de collaboration en vue de gérer pacifiquement les conflits. L'équipe d'Indigo a fait preuve de réactivité et a, de ce fait, procédé à un réajustement, en insistant sur les groupes de plaidoyers qui pourront accompagner ces dynamiques endogènes insufflées par le projet.

Ainsi, les groupes de plaidoyer qui constituent en soi des cadres formels de dialogue et de gestion pacifique des conflits ont été pourvus, de façon inclusive [(Professeurs : 86,67%), (PTA : 286,67%), (Membres d'association : 113,33%), (Femmes : 75,00%)] en membres lors de l'atelier de capitalisation et d'opérationnalisation des plans d'actions tenu en août 2022. Cependant, cette période a coïncidé avec la fin du projet et ils n'ont pu déployer leurs interventions.

Par ailleurs, l'Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI) a appuyé la mise en place de trois cliniques juridiques virtuelles dont la mission principale consiste à rapporter les cas de VBG et à orienter les survivantes vers des mécanismes formels de saisine. Ces groupes sont animés *via* une plateforme WhatsApp permettant de signaler, de diffuser les cas de VBG et d'accompagner ainsi les victimes avec l'appui de l'AFJCI. En dépit de quelques difficultés, cela a permis de dénoncer

plusieurs cas de VBG et d'assurer une prise en charge de certaines victimes ; ces plateformes sont encore fonctionnelles au moment de l'enquête.

En outre, de 3 campagnes de sensibilisations de masse suivies de consultations juridiques ont été organisées dans les trois Universités cibles du projet en vue de promouvoir l'utilisation des cliniques juridiques virtuelles par les étudiants.

Ces activités ont contribué à l'atteinte du Résultat 2 à travers un engagement dans la gouvernance universitaire par la mise en de mécanismes formels de gestion pacifique des conflits, de groupes de plaidoyer et de plateforme WhatsApp pour protéger les victimes de VBG et valoriser ainsi la participation des étudiant(e)s à la gouvernance universitaire.

Le **Résultat 3** « *Un leadership positif à travers l'engagement citoyen pour la paix et la cohésion sociale est promu et développé dans le milieu étudiant* » a également deux produits. Ce sont « *Des initiatives citoyennes étudiant(e)s (notamment de jeunes filles) agissant en faveur de la cohésion sociale sont renforcées* » et « *L'esprit d'initiative citoyenne et de cohésion sociale est promu* ». Ils ont tous été réalisés.

Au niveau du **Produit 3.1**, ce sont 600 étudiants, dont 60% (360) de filles qui ont été formés en leadership, médiation, en genre et droits humains, à la prise de parole en public, à la communication/mobilisation en raison de 200 par Université avec l'appui de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH). La formation vise à développer chez les étudiants des initiatives citoyennes afin de les instruire sur les principes fondamentaux des droits de l'homme afin qu'ils agissent en faveur de la cohésion sociale.

Aussi, le Réseau Action Justice et paix (RAJP) a-t-il organisé des débats contradictoires et inclusifs entre les leaders étudiants afin de susciter chez ces derniers, la capacité à convaincre par les mots et les phrases et non vaincre par la force et la violence. Au total, ce sont 24 débats qui ont été diffusés sur des radios locales à Abidjan et à Bouaké. Des groupes d'écoutes Radiophoniques [25 personnes dont 15 (60%) filles par université] ont été mis en place afin de favoriser une participation des étudiant.e.s .

Ces actions ont suscité chez les étudiants des attitudes et des comportements favorables à la paix. À Bouaké, les leaders du CEECI ayant bénéficié des interventions du projet, ont capitalisé les acquis pour en faire un outil de promotion de la cohésion sociale. Des activités impliquant les étudiants, d'autres associations d'étudiants et des acteurs externes ont été menées à cet effet comme l'illustre la photo 1 ci-dessous. Il s'agit de l'activité Campus 1960 organisée le 7 Aout 2022 par les étudiant.e.s du CEECI à laquelle ont été conviés les acteurs de l'Université ainsi que d'autres partenaires externes. Il s'agit d'une activité festive au cours de laquelle les responsables du CEECI renforcent leurs liens avec les étudiant.e.s et des personnes externes à travers des jeux, des repas, etc. en vue de renforcer la cohésion sociale et favoriser un climat de paix à l'UAO. Ci-dessous une photo de l'édition de 2022 :

Photo 1 : Cérémonie de l'activité Campus 1960, Edition 2022



Source : CEECI, 2022

S'agissant du **Produit 3.2**, un concours d'art oratoire a par la même occasion été organisé et a mis en compétition les différentes Universités. Les images ont été largement partagées et ont enregistré 17300 vues en ligne. Cette activité a permis aux étudiant.e.s de prendre la parole en public, mais aussi de construire un raisonnement cohérent et logique afin de convaincre son et/ou ses interlocuteurs. Ce sont des capacités nécessaires au dialogue et/ou à des négociations, excluant ainsi tout recours à d'autres formes de gestion des conflits.

Dans un environnement considéré, à juste titre, comme le temple du savoir, la violence ne devrait à aucun moment être utilisée, si ce n'est que dans un but académique et en vue de produire et/ou diffuser des connaissances. C'est ainsi qu'une dizaine de 10 capsules vidéo ont été réalisées afin de documenter et promouvoir un leadership alternatif à celui fondé sur la violence. Une autre réalisation toute aussi importante de ce produit concerne l'organisation d'une campagne dénommée « flamme de la paix et de l'espoir » ; elle a consisté à produire des messages courts et à inviter les étudiant.e.s à les partager autant que possible à travers les réseaux sociaux (Facebook, Twitter et Instagram). Elle a vu la participation de 1200 personnes, dont 480 (40%) étudiantes.

Tout bien considéré, ces résultats sont satisfaisants et très encourageants. Toutes ces activités ont contribué à susciter chez les étudiants des attitudes et des comportements favorables à la paix et à la cohésion sociale. Elles ont par la même occasion fait émerger des initiatives citoyennes étudiant.e.s qui agissent désormais en faveur de la cohésion sociale à travers l'organisation d'événements à cet effet.

La grande majorité des bénéficiaires affichent également une grande satisfaction en ce qui concerne les interventions du projet :

« Moi, je souhaiterais si c'est encore possible, que le projet puisse continuer un certain temps. Je souhaiterais que le projet puisse continuer un certain temps et dans ce cadre-là, si jamais c'est accepté, qu'on fasse plus de formation » (EI, Responsable d'un SG, Bouaké).

« Je crois que nous sommes dans le cadre de la fin des projets. Ma recommandation, c'est de relancer encore ce projet, mais plus c'est de l'étendre sur plusieurs espaces » (FG Garçons, UNA, Abidjan).

« Et puis, je pense bien que le projet doit être reconduit. Parce que bien vrai que les résultats soient bien pour le moment, il reste beaucoup de chose à faire. Donc le projet doit être reconduit. C'est vrai qu'il y a eu des étudiants qui ont été formés. Mais ce sera difficile. Parce que ces gens qui sont formés, sans moyen, ce sera encore difficile. Donc on aimerait que le projet puisse vraiment se poursuivre » (EI, Responsable d'une AE, Bouaké).

Ils souhaitent par la même occasion, la reconduction du projet avec une extension à toutes les Universités et même à toutes les grandes écoles au niveau national. Cet enthousiasme suscité par le projet peut, en partie, s'expliquer par les changements apportés dans les Universités cibles.

4.2.2. Les changements apportés par le projet

La revue documentaire ainsi que les entretiens et focus group ont révélé que le projet a apporté de nombreux changements dans les Universités cibles, autant sur le fonctionnement des institutions (gouvernance, syndicats et associations) que sur les individus. Sans être exhaustif, cette section présente quelques-uns de ces changements qui devront être accompagnés pour s'inscrire dans la durée.

✚ Une prise de conscience individuelle et collective de la nécessité d'adopter de nouvelles approches en matière de gestion des conflits afin de favoriser la cohésion sociale

Tous les participants aux entretiens et aux focus group ont noté une prise de conscience chez les étudiants qui sont prêts à adopter de nouvelles méthodes pour formuler et conduire leurs revendications. Ils sont également prêts à interagir avec les associations de sorte à favoriser la cohésion sociale sur les campus respectifs. C'est ce que traduit le témoignage de cet enquêté :

« On peut sembler être forts, mais ensemble, on apprend encore plus ; et on a compris que de la diversité naissait, comme on le dit chez nous à la FESCI, l'harmonie du tableau quoi. La diversité n'était pas forcément un frein à la liberté ; qu'écouter l'autre, pouvait nous enrichir aussi. Il y a déjà ça. Les points forts : on a vu aussi que les différentes structures, comment on était perçu par les différentes structures parce que ... les débats étaient vraiment ouverts. « On se prenait pour qui, on pensait qu'on a créé l'Université ? » Tout ça on a entendu ça et on a compris aussi qu'on gagnerait mieux à utiliser d'autres méthodes que, par moment, certaines méthodes qu'on utilisait. Les étudiants aussi ont compris que la meilleure approche pour améliorer leurs conditions, c'était par moment de trouver une autre solution pour collaborer avec la FESCI, parce que la FESCI est à la base leur structure, pas au-dessus de l'étudiant, mais n'était que le porte-parole de l'étudiant ; donc ce sont eux aussi des étudiants même si on dit il y a étudiants et étudiants, ils sont eux aussi des étudiants » (EI, Responsable d'une AE, Abidjan).

✚ Une amélioration positive des relations entre les acteurs de la communauté universitaire :

La quasi-totalité des acteurs rencontrés dans le cadre des consultations ont mentionné qu'il y a une amélioration des relations entre les différents acteurs de la communauté universitaire touchés par le projet : « Au niveau national, mais au niveau local, ce que je peux dire, c'est déjà cette possibilité, pour les différents acteurs, de se rencontrer, de se parler, de s'écouter, et surtout de mener, d'une certaine façon, une coexistence pacifique » (EI, Responsable de la vie Universitaire, Bouaké). En effet, la mise en confiance réalisée par l'équipe d'Indigo dans le cadre de la RAP a permis un rapprochement entre ces acteurs qui ont renforcé leurs relations quand il en existe ou noué de nouvelles, le cas échéant. Cela a permis d'anticiper et/ou de prévenir plusieurs conflits même après le projet, car les différents acteurs étaient capables d'entrer directement en contact à cet effet :

« Parce que récemment on a eu une formation à Jacqueville. Il y avait des associations d'enseignants, qui étaient présentes. Aujourd'hui à BOUAKÉ, je pense bien que quand on a un problème, la porte de l'administration nous est toujours ouverte. Par l'intermédiaire de Professeur KAMAGATÉ, qui est le chargé de la vie universitaire, et qui fait vraiment beaucoup pour le maintien de la paix au niveau de l'université. Grâce aussi au soutien du CROU. Nous pensons que tout le monde est impliqué » (EI, Responsable d'une AE, Bouaké).

Aujourd'hui, les différentes associations d'étudiants dans les Universités cibles collaborent et mènent des activités ensemble et même quelques de façon conjointe. Les associations de défense des droits des étudiants qui dominent largement la vie associative en milieu universitaires (FESCI et CEECI) sont aujourd'hui considérées comme des partenaires par les autres, même si les rapports de force n'ont pas significativement changé. Ces associations interagissent actuellement dans un climat favorable à la cohésion sociale.

Des initiatives comme le café citoyen de la RAJP ont contribué également à rapprocher les étudiants des différentes associations comme le suggèrent les propos de cet enquêté :

« Cela consiste à créer un cadre d'échange entre les organisations, les syndicalistes comme la FESCI. Comment ils fonctionnaient ? Comment les étudiants devaient les approcher ? Comment les étudiants devaient se comporter en cas de violence. Ça, je pense que ce sont des cadres d'échanges qu'il faut dupliquer parce que ça a permis aux étudiants de penser que la FESCI n'est pas offensive comme nous avons l'habitude de penser. Il y a des étudiants, quand la FESCI passe, eux ils doivent se cacher. Ceux-là aussi ont eu à parler. Ça a permis de briser les glaces entre ces entités universitaires. C'est dans ce cadre-là qu'on a travaillé » (EI, Responsable d'ONG, Abidjan).

La gouvernance autant que le Personnel Administratif et Technique (PAT) font également des efforts pour améliorer la qualité des services offerts aux étudiants : « La source de tension c'était au niveau de la scolarité, lui qui était là, il a imaginé une formule de sorte que quand les étudiants viennent ils sont en rang, il donne un papier numéroté de sorte que quand il dit de un à cinq, ce sont les cinq premiers qui vont, donc il n'y a plus d'infiltration, on peut mettre ça sur le compte du projet. On s'est parlé et chacun cherche donc à améliorer ses prestations, donc son comportement, son attitude » (EI, Leader syndicale, Bouaké).

L'évaluation a également constaté une amélioration des relations entre les bénéficiaires et des acteurs externes. À Bouaké, le CEECI a organisé des activités avec ces derniers pour renforcer la cohésion sociale et réduire ainsi les incidents de conflits : « Voilà, un tournoi, où on joue avec eux, le camp commando, on a eu un pas-gym avec eux, les images même sont là, tout, tout, tout. Et lorsque, comment on appelle ça, chaque année, déjà ils ont créé, si je peux dire, un comité où toutes les corporations sont incluses et on a des rencontres pour échanger, comment pacifier le périmètre, comment prévenir aux différents trucs, etc. Donc, nous, on s'est engagés dans ces activités avec ces acteurs » (EI, Responsable d'une AE, Bouaké).

Aussi, les acquis du projet ont contribué à rendre les Universités accessibles. Dans la foulée, le CEECI en partenariat avec l'Ambassade du Canada et l'ONG La Ligue, ont organisé des activités sur les violences faites aux femmes et la promotion de l'égalité des sexes :

Photo 2: Actions de lutte contre les VBG à l'UAO



Source : Évaluation du projet, 2023.

✚ Une institutionnalisation de cadres formel et informel de gestion pacifique des conflits

Le projet a contribué à la mise en place de cadres formels comme les groupes de plaidoyer, les CAPU ou les cliniques juridiques virtuelles. En raison de la fin précoce du projet, les groupes de plaidoyer n'ont pas connu un début de fonctionnement. En revanche, les CAPU ont fonctionné et ont contribué, dans une certaine mesure, à prévenir des conflits. Aussi le projet a-t-il contribué à mettre en place un cadre d'échange et de partage réunissant l'ensemble des acteurs externes et internes. Ces cadres sont utilisés pour gérer les conflits comme le suggèrent les propos de cet enquêté :

« De l'altercation entre l'AEEMCI et puis la FESCI. On a eu l'alerte précoce tôt le matin. On a enclenché le processus et l'administration a été informée ; donc l'assistant du vice-président chargé de la vie universitaire a pris le dossier en main, a reçu les responsables de l'AEEMCI. Donc, dans l'attente de recevoir les responsables de la FESCI, les événements ont eu lieu, déjà il y a eu la violence. Donc, le dossier était déjà en cours de traitement mais malheureusement » (EI, Responsable d'une AE, Abidjan).

Ces derniers se retrouvent pour discuter des questions de pacification de l'espace universitaire et de la cohésion sociale entre eux.

À l'UAO, par exemple, un comité tripartite composé d'étudiants, d'enseignants et de membres de la gouvernance a été mis en place dans la foulée à l'UFR Communication, Milieu et Société (CMS) pour faciliter le rapprochement entre les acteurs. À côté de ces cadres formels, les relations interpersonnelles créées lors des différentes réunions et autres consultations, ont induit, de fait, des cadres informels permettant de gérer les conflits.

✚ La promotion de la liberté d'expression et la possibilité de dénoncer les actes de violence

La liberté d'expression est un acquis consacré par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) de 1948 en son article 19 : « *Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression. Ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de rechercher, de recevoir et de répandre sans considération de frontières les informations et les idées parfaîtes moyens d'expression que ce soit* ». Il est repris par divers textes nationaux, dont ceux de la Côte d'Ivoire. En ce qui concerne les étudiants ivoiriens cependant, ce droit a été violé depuis les indépendances par le parti unique qui tentait d'assurer la stabilité du pays (N'dré, 2019). Les violations de ce droit vont s'accroître au début des années 1990 avec l'avènement du multipartisme et les mutations socio-politiques subséquentes (Konaté, 2003 ; Diarassouba, 2017).

Les associations de défense des droits des étudiants, en particulier la FESCI (Abdon, 2018), mais aussi les forces de l'ordre et un peu plus tard le CEECI vont être considérés comme les principaux instigateurs de cet embastillement. Il était difficile, selon des enquêtés, d'exprimer des points de vue différents et/ou d'adopter d'autres postures que les leurs ou même de mener des activités sans leur autorisation. C'est ce qu'exprime cet enquêté :

« *Oui effectivement ce que je voulais ajouter, il a déjà abordé ce fait, puisque moi je suis un responsable d'association on a eu à organiser certaines activités et on avait l'approbation de l'administration. Il fallait l'autorisation d'un certain groupuscule de personne. Sinon, faute de quoi l'activité ne peut être exercée. Sincèrement, on se demande qui représente l'administration en fait ? Est-ce que ce sont ces groupuscules de personne ou c'est l'administration ? Parce qu'on a l'impression que c'est eux. Ils ont un centre d'hégémonies, c'est-à-dire une sorte de pouvoir sur le campus. Pour nous en tout cas il y a cette interrogation* » (FG, Garçons UNA, Abidjan).

Mais du fait des interventions du projet, notamment les rencontres ayant favorisé des liens interpersonnels, les formations, etc., l'espace associatif étudiant s'est ouvert, du moins en partie, et toutes les autres organisations peuvent mener des activités et exprimer plus ou moins librement leurs opinions.

Aussi, pendant longtemps, de nombreux actes de violence ont été passés sous silence, y compris ceux perpétrés par les forces de l'ordre censés protéger les populations et donc les étudiants. Plus récemment, l'ONG CPDEFM⁷(2023) a mis au jour des cas de VBG, notamment des agressions sexuelles, des cas de harcèlement sexuel et/ou moral à l'œuvre à l'UFHB sans que les victimes ne puissent bénéficier d'une assistance judiciaire et/ou d'une prise en charge médicale et/ou psychosociale. Les activités réalisées dans le cadre du projet ont permis de mettre en place des mécanismes d'alerte pour prévenir, autant que faire se peut, et aussi dénoncer les auteurs. En effet, les cliniques juridiques virtuelles ainsi que les différentes plateformes WhatsApp créées dans le cadre du projet permettent de dénoncer les actes de violence et espérer des suites appropriées comme le suggèrent les propos de cet enquêté dans l'encadré suivant :

⁷ Citoyennes pour la Promotion et Défense des Droits des Enfants, Femmes et Minorités

Encadré 2 : Analyse du fonctionnement des cellules d'alerte précoce

« Ce qui nous concerne par exemple, avec les plateformes qui ont été mises en place, on a constaté que les étudiants ont commencé à participer de plus en plus à l'animation de mécanismes d'alerte. C'est-à-dire les plateformes qu'ils ont constituées, ont commencé à être animés, la preuve quand il y a eu violence sur leur espace, ils publient sur la plateforme pour que les autorités universitaires qui sont sur la plateforme s'en saisissent et puis apportent la réponse. On a vu même des interactions entre ceux de Bouaké et les encadreurs pour échanger sur certaines situations, sur certaines questions. Donc c'est cette participation qu'on n'a souhaitée, que leurs griefs, leurs besoins, les situations des violences soient exprimées pour que les autorités universitaires en charge de la réponse, s'en saisissent et donne la réponse pour éviter soit, les embrassements, pour éviter que soit les situations conflictuelles débouchent sur les violences. ces comportements, on les ressent et ils continuent d'améliorer la plateforme, c'est aussi la plateforme nationale de l'Observatoire en tant que moniteur, parce que c'est cette attitude-là, qu'on veut. Naturellement en agissant ainsi ils s'éloignent de la violence, parce que vous-même qui donner l'alerte sur la violence, vous n'allez pas être porteur de la violence, donc ça permis à beaucoup de prendre de la distance vis-à-vis de la violence, ça c'est ce que j'ai remarqué » (EI, Responsable d'un SG, Abidjan).

Source : Évaluation du projet, 2023.

✚ Une perception généralisée de la baisse de la conflictualité et des conflits

La revue documentaire, les entretiens et les focus group autant que l'observation directe révèlent une baisse significative des conflits dans les Universités cibles. S'il existe très peu de chiffres à ce sujet, les différents acteurs s'accordent à reconnaître tout de même cette tendance. La RAP avait mis en évidence, au début du projet, une lassitude constatée chez tous les membres de la communauté universitaire qui voulaient sortir de cette spirale de la violence sans pour autant avoir les moyens d'y parvenir.

Le projet a, à juste titre, fourni ces moyens, notamment la mise en confiance des acteurs réalisée par l'équipe d'Indigo, les rencontres, les échanges et autres mécanismes formels et informels de dialogue et de concertation. À cela, s'ajoutent les formations sur la promotion des droits de l'Homme, les VGB, etc. qui ont davantage renforcé les capacités des différentes parties prenantes. Ainsi, la grande majorité des acteurs rencontrés dans le cadre de l'évaluation déclarent que le climat social s'est amélioré dans leurs institutions comme l'illustrent l'encadré ci-dessous :

« Je pense que cette accalmie est liée au projet. Il y a une accalmie. Parce que même ceux qui faisaient les bruits, je veux dire les structures syndicales qui mouvementaient un peu. En fait très souvent, leurs leaders règlent les problèmes pacifiquement. Mais, c'est ceux qui sont en bas de l'échelle qui font un peu du bruit. Par exemple, s'il y a une situation qui se présente et que tu appelles MAKELELE, tout de suite il va régler la situation de façon pacifique. Donc, il y a une accalmie sur l'Université, de façon générale. Les cas de violence sont un peu rares. Je pense que c'est un peu lié au projet. Parce que le fait de prévenir l'autorité pour qu'elle interpelle à chaque fois, je pense que ça reste dans la mémoire. Et donc on commence à régler les choses pacifiquement » (EI, Responsable d'une AE, Abidjan).

Ces propos sont loin de signifier qu'il n'existe plus de conflit. Loin s'en faut. Ils témoignent simplement de la baisse des incidences de violences et certainement le recours à d'autres approches en matière de gestion des conflits.

✚ La disponibilité d'alternatives en matière de gestion des conflits

Pendant longtemps, la violence a été un moyen privilégié pour les associations de défense des droits d'étudiants pour régler leurs contradictions. Ceci peut s'expliquer, en partie, par leurs textes fondateurs. En effet, l'article 7 des statuts de la FESCI datant de 1992 stipule : « Pour la défense des intérêts matériels et moraux de ses militants, la FESCI privilégie l'âme de la négociation. Mais en cas de rupture ou de blocage de cette procédure, la FESCI se réserve le droit de recourir à toute forme d'action qui lui paraîtra opportune, nécessaire et efficace pour la satisfaction de ses revendications ». Il est, *mutatis mutandis*, l'article 6 du CEECI rédigé en 2003. Le mur de méfiance entre ces associations et la gouvernance universitaire

mis en évidence par la RAP est susceptible de conduire dans nombre de cas, à une situation de « blocage ». Il s'ensuit donc que pour elles, le recours à la violence devient légitime.

Cette approche destructrice en termes d'infrastructures, d'années académiques, de cursus académiques, etc. donne parfois des résultats satisfaisants pour les étudiants. C'est un réel paradoxe qui alimente et justifie quelquefois l'existence même de ces organisations ainsi que leurs approches en matière de gestion de conflits : « *Et puis, il se trouve qu'il peut avoir des rétentions de notes ou les résultats sont quasi inexistant, on voit des néants. Lorsqu'un groupe d'étudiants entre en grève, les résultats sortent. Est-ce que tout cela ne pousse pas ces gens à être légitimés, à avoir un pouvoir ou bien une autonomie ? En fait, c'est la même question que presque tout le monde se pose. Puisqu'on a l'impression que l'agissement des uns justifie l'agissement des autres. C'est une sorte de feedback positif en fait* » (FG, Hommes, UNA).

Ces dernières années, les syndicats d'enseignants se sont invités sur le terrain de la violence contre des étudiants, d'autres enseignants et même contre la gouvernance de leurs institutions d'appartenance. D'ailleurs, le 20 Février 2019, huit responsables de la CNEC ont été suspendus par le conseil de discipline de l'UFHB : « *Ils sont accusés d'avoir brutalement interrompu une réunion du conseil de gestion, présidée par le professeur Abou Karamoko, alors Président de l'UFHB, un proche du premier ministre Amadou Gon Coulibaly, qui est aussi cadre du parti présidentiel, le Rassemblement des républicains (RDR). Les enseignants mis en cause affirment, pour leur part, ne pas s'être livrés à des actes de vandalismes, mais à une action visant à réclamer le paiement d'arriérés d'heures complémentaires* » (Jeune Afrique, 2019).

Les syndicats d'enseignants disposent de mécanismes et de procédures élaborés pour la gestion des conflits. Il s'agit, entre autres, du Code du travail pour ceux du secteur privé et du Statut Général de la Fonction Publique pour les fonctionnaires et agents de l'État. Les associations de défense des droits d'étudiants assimilées par la conscience collective à des syndicats ne bénéficient pas de tels dispositifs légaux pour gérer les conflits. La violence qui donne parfois des résultats peut s'avérer donc le seul recours à leur disposition.

Par ailleurs, avec les interventions du projet, les associations d'étudiants ont été formées à la gestion pacifique des conflits. De nouvelles méthodes permettant d'atteindre des résultats satisfaisants avec peu de ressources leur ont été proposées dans le cadre du projet. Il y a donc la disponibilité d'alternatives en matière de gestion des conflits.

Le recours à des approches nouvelles en matière de gestion des conflits

La disponibilité n'entraîne pas de *facto* l'utilisation. Dans le cas du projet, l'évaluation a permis de constater que les bénéficiaires mettent en œuvre leurs acquis en matière de gestion pacifique des conflits. C'est ce que traduisent les propos de cet enquêté :

« *Il faut savoir avec qui on peut avoir des incompréhensions et ici, à Bouake, soit c'est le personnel administratif, c'est-à-dire l'université ou les forces de l'ordre ; ça ce sont les deux éléments avec qui généralement on a des soucis. Donc qu'est-ce qu'il faut faire ? On a décidé d'organiser... de procéder par les activités en les associant. Parce qu'avant, on faisait nos activités entre nous et eux aussi faisaient leurs activités entre eux. Il y avait une méfiance. Donc qu'est-ce qu'il faut faire ? On a décidé de mettre des activités en place où on associe et le personnel administratif et souvent les forces de l'ordre. Pour les forces de l'ordre, on organise des activités sportives, des activités sportives telles que les pas-gym sur la route un dimanche* » (EI, Responsable d'une AE, Bouaké).

Le 27 Avril 2023, la FESCI a déposé auprès de leur tutelle, un document qui pourrait être assimilé à un préavis de grève dans lequel elle présente les motifs de ses revendications et sa volonté de marquer un arrêt illimité des cours et autres activités académiques si rien n'est fait.

En outre, des acteurs rencontrés dans le cadre de l'enquête révèlent qu'ils utilisent leurs acquis du projet pour gérer des conflits dans d'autres contextes. L'expertise de certains bénéficiaires est également sollicitée sur d'autres terrains tant dans les Universités qu'au-delà : « *Et aujourd'hui, au sein*

même des différents clubs de paix, on a des formateurs. Et le plus souvent, la fondation FELIX HOUPHOUËT BOIGNY nous contacte pour les formations. Donc je pense qu'au niveau des formations, nous sommes vraiment aguerris pour continuer, s'il y a lieu, ce projet » (EI, Responsable d'une AE, Bouaké).

✚ L'émergence d'une nouvelle élite sensible aux droits humains et à la paix

L'évaluation a constaté que plusieurs bénéficiaires sont devenus sensibles aux droits humains et à la culture de la paix. En effet, les activités réalisées dans le cadre du projet, en particulier les formations fournies par la CNDH, la Conférence des Clubs de Paix (CCP) et d'autres partenaires d'exécution ont capacité les bénéficiaires qui sont capables d'aborder des problématiques en tenant compte des droits humains, du genre, etc.

Tous les bénéficiaires rencontrés se sont montrés engagés dans la promotion de la paix et de la cohésion sociale. À l'issue du conflit entre la FESCI et l'Association des Élèves et Étudiants Musulmans de Côte d'Ivoire (AEEMCI) le 9 mars 2023 à l'université NANGUI ABROGOUA, la première citée « *avait produit un communiqué le même jour pour inviter les deux parties en conflit à l'apaisement. Ce, en réitérant son engagement à agir dans une dynamique de « zéro violence en milieu étudiant et scolaire pour la promotion de l'excellence* » (africanewsquick, 2023).

Aussi sont-ils désireux de poursuivre les renforcements des capacités, mais aussi de traduire les acquis du projet en actions comme le suggèrent les propos de cet enquêté : « *On va dire ça comme ça parce que le retour qu'on a du fonctionnement de beaucoup d'organisations universitaires, je pense que cela est en train de s'améliorer parce qu'avant la FESCI ne faisait pas de communiqué pour dire que tel membre doit être sanctionné. Il n'y avait pas ça. Je pense que ce sont les actions menées dans les universités qui ont permis de redynamiser et de faire prendre conscience à ces organisations-là qu'elles sont là pour vraiment créer un climat de paix* » (EI ; Responsable d'ONG, Abidjan).

✚ L'émergence d'une nouvelle élite sensible au genre

La grande majorité des participants aux entretiens et aux focus group déclarent que le genre et l'autonomisation des femmes étaient pris en compte dans toutes les activités. Ce qui est réel, car la quasi-totalité des indicateurs de mesures de performances sont désagrégés selon le sexe. Cette approche du projet a permis aux bénéficiaires de se familiariser avec les inégalités de genre, les VGB, etc.

Aujourd'hui, plusieurs associations sont devenues sensibles au genre et intègrent des postes dédiés à cette thématique dans leurs activités. Des femmes bénéficiaires ont aussi pris conscience des inégalités de genre et tendent à s'affirmer davantage en s'intéressant à la vie associative et en postulant pour des postes de décision : « *Après la formation, je me suis intégrée. Sinon, je me disais que la fille n'avait pas sa place dans ce genre d'endroit, que c'est seulement l'homme qui doit être là-bas. Mais maintenant, je me dis que la femme peut être au même pied d'égalité que l'homme. Et qu'il ne faut pas se sous-estimer en tant qu'une femme. Il faut faire pareil comme l'homme aussi* » (FG Filles, UFHB, Abidjan).

Photo 3 : Focus groupe avec les bénéficiaires femmes à l'UFHB



Source : Évaluation du projet, 2023.

✚ Un sentiment de satisfaction et de bien-être parmi les bénéficiaires

Une large majorité des personnes rencontrées dans le cadre de l'enquête affiche une grande satisfaction relativement au projet. Bien entendu, 18 mois ne sont pas suffisants pour éradiquer la violence des Universités cibles. Cependant, des résultats on ne plus encourageants ont été enregistrés et favorisent la cohésion sociale entre les différents acteurs de la communauté universitaire.

4.2.3. Les facteurs ayant entravé ou atténué la réalisation des produits

✚ La durée du projet

Le projet a duré au total 18 mois, de l'avis général des participants aux entretiens et focus group, ce temps est largement insuffisant pour obtenir de réels changements comme l'évaluation l'a également constaté. En effet, les pratiques de violences durent depuis plus de trente ans maintenant. Elles sont multidimensionnelles et concernent toute la communauté universitaire, car chaque acteur est à la fois auteur et victime. Des attitudes et comportements intériorisés durant toute cette période ne peuvent être dilués par le projet. Les enjeux économiques et politiques nés de ces pratiques constituent de forces de rappel suffisamment puissantes pour atténuer toute tentative de changement.

Cette période relativement courte au regard des défis en présence, n'est pas suffisante pour amorcer des changements durables. Dans un tel contexte, le calme observé dans les universités est précaire et des violences pourraient survenir à tout moment.

✚ Une insuffisance de communication autour du projet

La communication semble avoir très peu d'attention en ce qui concerne le projet. Seuls les bénéficiaires directs et les autres parties prenantes semblaient être au fait des activités. Dans les interventions, aucune activité n'est consacrée à cette dimension. L'activité 3.2.4 portant sur l'organisation de la revue pour présenter les acquis n'impliquait que les parties prenantes. En outre, les émissions radiophoniques ne concernaient que des activités spécifiques et non le projet. Une large communication autour du projet aurait certainement accru la pression sociale sur les parties prenantes ayant pris des engagements de renoncer à toutes formes de violences et de privilégier des méthodes pacifiques de gestion des conflits. Les propos de cet enquêté ci-dessous traduisent cette faible communication autour du projet :

« Pour ne pas vous mentir, il n'y a pas la grande majorité des étudiants qui ont entendu parler du projet. Pour ne pas vous mentir, on avait voulu plus tard mettre sur pied une équipe qui allait travailler pour plus la sensibilisation du grand nombre pour avoir la formation, mais pour ne pas vous mentir, c'est quelques-uns qui ont peut-être la chance d'avoir cette information, mais le grand nombre d'étudiants n'a pas eu cette opportunité pour se permettre même de juger. Peut-être même c'est là, la faille du projet entre ça et puis l'administration » (EI, Responsable d'une AE, Abidjan).

La complexité des zones d'interventions du projet

Les zones d'intervention sont composées de trois Universités ayant chacune ses spécificités, mais aussi des similitudes qu'elles partagent avec les autres. Les rapports entre les acteurs sont tantôt exécrables, tantôt passionnés ou quelquefois acceptables comme l'ont révélé les résultats de la RAP. Ce sont des milieux soumis à des violences récurrentes avec des ressorts internes et externes (Abdon, 2018 ; Ba, 2017, Diarrassouba, 2017) qu'il n'est pas facile de démêler aussi simplement. C'est dans ce contexte qu'il fallait implémenter le projet. Si l'équipe du projet (Indigo) a pu pénétrer le milieu du fait des connexions et de sa connaissance de l'environnement, il n'en demeure pas moins que les questions de sécurité et de violence pesaient toujours sur les activités. Certaines activités ont été reportées ou délocalisées pour ces raisons durant le projet. C'est ce que traduit le témoignage de cet enquêté :

Encadré 3 : Analyse des contraintes liées à la violence pendant le projet⁸

« Mais on avait une activité au sein de l'université et la FESCI avait lancé son mot d'ordre de grève. Bon, moi j'ai dit, ah, vraiment, FESCI, grève, et puis on va aller mener l'activité dans l'université là. Moi, je préfère prendre mes dispositions, cherchons une autre université, même si elle est privée, hors de l'université. Ça, c'est les dispositions qu'on a prises et on est allé à l'université, on dit quoi, nord-sud, pour aller mener l'activité. Mais le responsable de la FESCI, au moment où le jour juste de l'activité, il nous appelle, vous êtes où? Je dis, « mais ah, il y a grève, vous avez fermé, l'université est fermée. Bon, on ne peut pas prendre le risque ». Il dit, « mais on vous a dit, nous-mêmes, on est dans une activité, pourquoi vous partez ailleurs ? Monsieur X revenez sur .. » j'ai dit mais « ah, honnêtement, comme on ne maîtrisait pas l'ampleur de la chose et on me disait, l'université est fermée, et comme il y avait plusieurs intervenants, donc, je n'ai pas voulu prendre ce risque-là » mais l'activité se tient, nous sommes à l'université nord-sud. Donc, il faut, joignez-vous à nous, on a déjà mis le dispositif, on ne peut pas aller dans l'université. Nous, quand on vous a donné notre accord, n'ayez pas peur, il fallait venir. J'ai dit, bon, c'est déjà fait, mais ils nous ont rejoint au niveau de l'université nord-sud pour venir mener l'activité. Vous voyez un peu, ça c'est, pour moi, c'est un indicateur, vous voyez. Donc, voilà » (EI, PTF, Abidjan).

Source : Évaluation du projet, 2023.

⁸ Dans le texte, Monsieur X est employé pour assurer l'anonymat.

Au niveau des Universités, il existe également une instabilité institutionnelle, tant au niveau des associations d'étudiants que de la gouvernance. Des congrès et/ou des nominations ont eu lieu au cours du projet. Il fallait donc compter avec de nouvelles personnes à qui on devrait expliquer le projet et ses buts : en un mot recommencer.

✚ Les questions liées à la RAP

Il ressort des entretiens et de l'analyse des documents que la réalisation de la RAP a duré plus que de raison. Initialement prévue pour durer 3 mois, elle a nécessité 7 mois supplémentaires. Cette situation a affecté le chronogramme et les différents membres du consortium ont dû procéder à des ajustements pour réaliser leurs activités dans les délais planifiés. Ce retard important s'explique, en partie, par la complexité des zones d'interventions du projet mentionnée plus haut. C'est ce que révèlent les propos de cet enquêté : « *Maintenant je pense que les défis contextuels comme les périodes de violences dans l'espace universitaire, renouvellement des instances et le renouvellement aussi de l'administration parce qu'on est tombé dans une période où il fallait tout renouveler au sein de l'université. On attendait certaines décisions des acteurs avec qui on avait commencé à travailler qui avaient été remplacés par d'autres acteurs après... quand ils viennent, il faut travailler à ce qu'ils comprennent le processus avant de s'engager... vous voyez ?* » (EI, Responsable d'ONG, Abidjan).

Cette situation semble avoir généré des incompréhensions entre les membres du consortium ; mais surtout entraîné une extension sans cout projet qui a finalement duré 18 mois au lieu de 12 initialement prévu.

✚ La persistance d'importants germes de conflits dans les zones d'intervention du projet

Il existe un rapport de force inégalitaire entre les différentes associations sur les campus. Les associations de défense des droits des étudiants, en l'occurrence la FESCI à Abidjan et le CEECI à Bouaké qui disposent, selon la grande majorité des participants aux entretiens et aux focus group, de pouvoirs excessifs utilisés pour contraindre les autres selon leurs desideratas. Cette situation est à l'origine de nombreux conflits, dont celui survenu à l'université Nangui Abrogoua le jeudi 9 mars 2023 entre la FESCI et l'Association des élèves et étudiants musulmans de Côte d'Ivoire (AEEMCI). Il convient de mentionner que ces deux acteurs sont des parties prenantes ayant souscrit ensemble à tous les engagements pour renoncer à la violence lors des interventions du projet.

Aussi de nombreux problèmes structurels existants alimentent-ils les conflits et rendent précaires les acquis du projet. En effet, les questions d'infrastructures sont encore prégnantes ; l'insuffisance de salles de cours, d'amphithéâtres, de laboratoires, de réactifs, etc. sont susceptibles à tout moment de générer des conflits. C'est, par exemple, ce qui explique la grève de la FESCI organisée le 27 avril 2023. Par ailleurs, l'analyse de la structure organisationnelle montre une rigidité en ce qui concerne la gouvernance des universités. Plusieurs décisions importantes relèvent du Ministre alors qu'elles auraient pu être prises dans les Universités. Conjuguée à l'opacité qui entoure certaines décisions comme l'ont révélé les résultats de la RAP et les rapports quelquefois tendues entre étudiant.e.s et gouvernance, cette situation peut à tout moment engendrer des conflits.

Ces situations, et bien d'autres encore, peuvent compromettre significativement l'accalmie observée du fait des interventions du projet.

✚ Une implication limitée du MESRS et du MIRECON

Plusieurs participants aux entretiens et aux focus soulignent une faible implication du Ministère dans le projet. Ce qui constitue un paradoxe puisque cette entité est demandeur et est l'un des premiers bénéficiaires du projet et de ses acquis : « *Bon, pour ma part, c'est un peu ça. Ça veut dire, un suivi. Comme je l'ai signifié, faire de telle sorte que le ministère puisse accompagner le projet. S'il y a des partenaires qui ont*

la possibilité de contraindre le ministère même à réaliser ou bien à donner vie à ce qu'on prend comme Initiatives, ce sera la bienvenue. C'est un peu de ça aussi ? » (EI, Responsable d'une AE, Abidjan).

En fait, cette situation pourrait s'expliquer par le point précédent. Les retards dans la mise en œuvre des interventions ont accru la pression sur les membres du consortium qui devraient finaliser leurs activités ; lesquelles activités ne coïncidaient pas toujours avec le calendrier des autorités du Ministère. Par ailleurs, l'évaluation a constaté que les interventions du projet ont été à l'épreuve du calendrier universitaire. En effet, la réalisation de certaines interventions a été compromise par des activités académiques, notamment les examens et les compositions, les congés et les vacances universitaires, etc. L'équipe du projet a, dans ce cas, procédé à des réajustements pour qu'elles puissent se tenir, affectant ainsi les délais d'exécution des activités. Il s'agit, en fait, du conflit d'un calendrier universitaire avec celui du projet. C'est ce que traduisent les propos de cet enquêté :

« ... Il y avait tout ça. Des décalages, conflits de calendriers, avec des compos, avec des vacances, avec les exigences des partenaires. Donc, ça faisait que souvent les préparatifs étaient difficiles. Quand elle vient me voir, je dis non, on ne peut pas faire ça maintenant. Parce que nous, en tant qu'administratif, on a des exigences en termes de respect. Par exemple, tu ne peux pas faire une activité sans écrire au Président de l'université pour lui dire, voilà ce qu'on compte faire. Et voilà ce qu'on attend de vous. Tu ne peux pas nous envoyer aujourd'hui. Et puis tu dis qu'on a qu'à s'exécuter. Non. Donc, il faut écrire dans le respect d'un certain nombre de délai. Leur permettre de s'organiser. Et puis maintenant faire la mobilisation des étudiants ou des gens qui sont concernés. Ou bien même on ne peut pas aller dans une université, on se lève matin. Et puis, on s'en va faire l'activité. C'est difficile. Une fois, on devait faire une activité à Nangui Abrogoua. Et puis, ça a coïncidé avec des choses. On n'a pas pu faire. J'ai appelé le président. Le président dit non, il faut reporter. Alors qu'on avait tout préparé. Restauration, tout était disposé. C'était gênant. Donc là, on a dû reporter. Donc, c'est difficile quand ça coïncide avec des activités des universités. C'est pourquoi les partenaires disent non, il faut qu'on fasse maintenant. Parce que, bon, si ces crédits là, on n'a pas consommé ça dans telle chose, ça ne va plus. Alors que nous, on a besoin d'un peu plus de temps pour organiser » (EI, Responsable d'un SG, Abidjan).

Ces situations ont généré des incompréhensions qui alimentent les perceptions concernant la faible implication du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS) dans le projet. Ces perceptions semblent justifiées puisqu'en décembre 2021, soit 11 mois après le début du projet, le Ministère ne s'était encore pas rendu disponible pour le lancement des activités. En plus, il n'a pas été suffisamment impliqué dans la mise en place de la Clinique Juridique Virtuelle Universitaire conduite par l'Association des femmes juristes de CôteCôte d'Ivoire ainsi que dans la rédaction de la charte contre le harcèlement sexuel en milieu universitaire.

Cette faible implication du MESRS et valable pour le MIRECONA qui assure le portage institutionnel du projet. Bien qu'il ait apposé la signature au nom de l'État de CI dans le cadre des documents afférents à la NCE, il a été très peu impliqué dans sa mise en œuvre.

L'insuffisance d'accompagnement des mécanismes d'alerte précoce

De nombreux animateurs des mécanismes d'alerte précoce rencontrés dans le cadre de l'évaluation ont déclaré qu'ils n'ont pas reçu les ressources nécessaires à leur travail, notamment les tablettes, des crédits de communication, des data pour la connexion Internet et de façon subsidiaire d'intéressements. En ce qui concerne les tablettes, pour des questions de sécurité liées à l'environnement universitaire, les responsables de l'OSCS rencontrés lors des entretiens ont déclaré qu'elles étaient à la disposition des lanceurs d'alerte, mais uniquement dans leurs locaux. Ce qui a pour effet d'alourdir le protocole de signalement et/ou de dénonciation, car il peut avoir un décalage plus ou moins important entre le fait et le rapportage, excluant de *facto* toutes les situations où l'on pourrait prévenir la commission d'actes de violence. Au niveau des crédits de communication et des data, les animateurs ont déclaré en disposer à leur propre dépens, créant de fait un manque à gagner en ce qui concerne leurs finances vu qu'ils ne sont pas intéressés dans le cadre du projet. À l'analyse, cette situation a généré une démotivation parmi les lanceurs d'alerte comme l'évaluation a pu le constater.

✚ La question de la sécurité des lanceurs d'alerte

Les plateformes mises en place dans le cadre du projet pour signaler les incidences de violences et dénoncer les abus en matière de droits de l'homme et des VBG se font à partir de groupes WhatsApp. Il est donc possible d'identifier l'identité de l'auteur d'une information et de remonter jusqu'à lui. À ce niveau, le projet n'a pas prévu de mécanismes pour le protéger au cas où ils seraient victimes de représailles de la part des auteurs d'actes de violence. Les craintes ressenties par certains lanceurs d'alerte et le manque d'assistance possible ont limité leurs capacités à remplir leur mission :

« On n'était pas en sécurité. Parce que comme je l'ai dit, le projet a recruté toutes les associations. Et il y a des associations à caractère syndical, qui étaient aussi dans le projet et qui étaient sur les plateformes, sur lesquelles nous on menait les alertes. Et si ces structures à caractère syndical là commettent des exactions et qu'on émet l'alerte, automatiquement il y a des représailles sur nous. Quand ils fouillent et qu'ils retrouvent nos traces, automatiquement, nous ne sommes pas en sécurité. Une fois comme cela, j'ai lancé une alerte. Et puis, j'ai reçu de la visite chez moi, dans ma chambre, à minuit. Ils sont venus me dire que : "c'est toi qui a fait ceci, c'est toi qui a fait cela". Mais je ne sais pas comment l'information a pu fuiter de la plateforme. J'ai lancé une alerte concernant une jeune fille, qui a été un peu brutalisée de la chambre. Et quand ils ont vu que c'était moi, ils sont venus. Normalement, la plateforme doit être sécurisée, et rien ne doit sortir de la plateforme. Normalement, les alertes qu'on lance doivent être secrètes et rien ne doit sortir » (EI, Responsable d'une AE, Abidjan).

✚ La mise à disposition tardive des fonds

L'évaluation a noté que des activités ont été retardées et/ou reportées en raison de retards dans la disponibilité des ressources matérielles et financières. En effet, il s'est avéré que plusieurs partenaires d'exécution n'ont pas reçu de fonds. Le matériel leur était fourni par le PNUD, l'UNFPA et Interpeace ou par des prestataires identifiés par ces derniers. Aussi, des procédures internes aux Nations Unies, notamment la migration du système de gestion Atlas à Quantum ont-elles retardé des paiements et occasionné des retards dans la mise en œuvre de certaines activités. En outre, les procédures internes aux membres du consortium ont retardé certaines interventions comme le font remarquer ces enquêtés :

« Même le remboursement des per diem, si je peux dire ça comme. Le payement des transports des... On nous harcelait, au point où les étudiants nous demandaient si on était sûr... Moi, ce qu'ils nous auraient dit, il y aurait eu un processus à leur niveau. Donc, c'est ce processus qui met du temps, c'est-à-dire qu'il y a plusieurs niveaux de validation pour que les moyens soient décaissés. Donc, pour faire les visuels, les kits, ce n'est pas une seule personne qui gère tout en même temps. Il y a un département qui a sa part. Donc, le temps où tout ça va se réunir pour que ça vienne, c'est ça » (EI, Responsable d'un SG, Abidjan).

✚ La faible mobilisation des filles liées à la peur et/ou à des considérations culturelles

Bien que le projet ait pris en compte l'égalité des sexes, et l'autonomisation des femmes, des parties prenantes ont souligné le fait qu'il était parfois difficile de mobiliser les étudiantes pour leurs activités. Ceci pourrait s'expliquer par deux raisons. La première est liée à la culture. En effet, de nombreuses femmes, y compris des étudiantes, considèrent encore que certaines activités sont essentiellement réservées aux hommes et qu'elles n'y ont pas leur place. Il s'agit de pesanteurs culturelles liées à la socialisation dont elles sont encore victimes. La deuxième raison est liée au passif de certaines associations dans le milieu universitaire, notamment en ce qui concerne la violence. Ces filles, animées de ce fait par la peur, craignent de s'engager dans des mouvements ou des associations en vue de défendre leurs intérêts et améliorer leurs conditions de vie et de travail

dans les Universités : « Je prends l'exemple des informations sur la FESCI. Personnellement, je n'aimais pas m'approcher de la FESCI parce que j'ai appris trop de choses négatives sur eux. À cause cela, je ne voulais pas causer avec eux. J'avais peur même de les approcher. Mais depuis ces associations-là, aujourd'hui j'arrive quand même à discuter avec eux. Et puis, j'ai un de mes amis au sein de la FESCI qui m'a approché, et il m'a dit que de la manière que je pense qu'ils sont, ce n'est pas comme ça qu'ils sont. À cause de tout cela, j'arrive à parler avec eux. J'arrive à sympathiser avec eux. Alors qu'avant, ce n'était pas comme ça. » (FG Femmes, UFHB, Abidjan).

4.3. Efficience

QE3a : Dans quelle mesure les ressources mises en place et les interventions exécutées étaient-elles réalistes, c'est-à-dire appropriées et adéquates pour atteindre les résultats prévus ?

QE3b : Les ressources (humaine, financière, matérielle, politique et organisationnelle) investies ont-elles permis d'obtenir les résultats ?

4.3.1. La stratégie de gestion du projet

La gestion et la mise en œuvre du projet ont été réalisées de façon inclusive et participative impliquant plusieurs acteurs et partenaires d'exécution. Cette approche a largement contribué à la réalisation des objectifs du projet. Cette participation a fait des parties prenantes de véritables partenaires autonomes en ce qui concerne la formation de leurs équipes et la conduite de leurs activités.

Initié par le PNUD, l'UNFPA et Interpeace, ce projet a été financé par le PBF et placé sous le leadership de l'UNFPA pour assurer la gestion et la coordination de l'ensemble du processus. Plusieurs activités ont été prévues pour être réalisées de façon conjointe, soit à trois ou à deux. C'est le cas de l'Activité 1.1.1 : « Conduire une RAP sur la violence en milieu étudiant » où l'UNFPA, le PNUD et Interpeace devraient collaborer pour atteindre l'objectif attendu. Sur les 20 activités prévues, 30% (6) ont été réalisés par une seule structure ; 60% (12) par deux structures et 10% (2) par les trois.

En ce qui concerne l'opérationnalisation, un Coordonnateur national du projet a été recruté par l'UNFPA et travaille en synergie avec le PNUD et Interpeace. Chaque entité a mis en œuvre ses activités avec des partenaires nationaux, notamment des services gouvernementaux, des ONG, des syndicats, des associations d'étudiant.e.s et des acteurs externes aux universités. Ces structures ont été adéquatement choisies à l'issue de consultations avant le projet sur la base de leurs expertises en matière de consolidation de la paix, cohésion sociale, genre et VBG.

Les deux agences Onusiennes et Interpeace ont été positionnés sur les différentes activités en tenant compte de leurs avantages comparatifs respectifs ; ce qui a permis d'identifier des partenaires suffisamment outillés pour le projet. Cette approche s'est avérée efficace dans la mesure où elle a permis d'atteindre des résultats prometteurs et porteurs de changements significatifs dans les zones d'interventions du projet.

En ce qui concerne la mise en œuvre du projet, diverses approches ont été mobilisées. Interpeace a sous-traité avec l'ONG Indigo qui disposait d'une large autonomie dans la formation de ses équipes autant que de ses dépenses. C'est cette dernière qui a déployé toutes les interventions assignées à Interpeace dans la planification. Au niveau du PNUD, seules les activités ont été sous-traitées avec des services gouvernementaux et/ou des ONG. Le choix des prestataires pour la fourniture de services, les per diem, etc. et autres dépenses étaient assurés par le PNUD. S'agissant de l'UNFPA, les deux approches mobilisées par Interpeace et le PNUD ont été utilisées. Des services gouvernementaux et des ONG ont reçu des fonds ; mais l'agence a aussi directement financé certaines dépenses.

D'une manière générale, la gestion du projet s'est avérée efficace, car elle a adéquatement mobilisé des partenaires nationaux avec une expertise reconnue, en particulier les services gouvernementaux et les ONG qui ont une réelle connaissance du terrain et du contexte ivoirien. Ce qui a facilité l'implémentation du projet dans un milieu perçu, à tort ou à raison, comme hostile aux acteurs extérieurs. En outre, il convient de mentionner que le choix des ONG a été efficace dans la mesure où il s'agit d'organisations sans but lucratif. Autrement, cela aurait nécessité des coûts plus

élevés pour atteindre les mêmes résultats. Lorsque ces organisations n'avaient pas des compétences données, les équipes ont recouru à des prestataires privés sur la base du rapport qualité/prix. Tout bien considéré, la stratégie de gestion du projet est efficace pour atteindre les résultats attendus.

4.3.2. La gestion des fonds

Les fonds alloués au projet s'élèvent à USD 1.500.000. Ils sont répartis entre les trois bénéficiaires, notamment l'UNFPA [600 000 (40%)], le PNUD [450 000 (30%)] et Interpeace [450 000 (30%)]. Les montants planifiés ont été entièrement transférés à trois entités. Sur les USD 600 000 reçus, l'UNFPA a dépensé USD 366 868, soit un Taux d'Exécution (TE) estimé à 61,14%. Le PNUD a dépensé USD 411 513 sur les USD 450 000 reçus ; ce qui donne un TE de 91,45%. Interpeace a dépensé tous les fonds reçus, ce qui donne un TE de 100% (Tableau 7) :

Tableau 7 : Répartition du budget selon les membres du consortium

	Montant reçu (USD)	Montant dépensé (USD)	Taux d'exécution (%)
UNFPA	600 000	366 868	61,14
PNUD	450 000	450 000	100,00
Interpeace	450 000	450 000	100,00
Total	1 500 000	1 228 381	84,46

Source : Évaluation du projet, 2023.

L'exécution budgétaire est globalement efficace avec des taux de 84,46% de février 2021 à Août 2022. Cette performance est rendue possible par Interpeace (100%) et le PNUD (100%). Interpeace a dépensé l'essentiel de ses fonds par le biais de son partenaire d'exécution Indigo qui est suffisamment outillé dans la conduite de projet et programme de peace building. Le PNUD a directement dépensé ses fonds selon les procédures de l'Agence.

Des facteurs peuvent expliquer cette utilisation rationnelle des ressources, en particulier en ce qui concerne Interpeace et le PNUD. Il s'agit, entre autres, de :

- L'existence de procédures en matière de gestion de ressources financières au niveau des membres du consortium ;
- Le choix de partenaires d'exécution outillés dans la gestion rationnelle de ressources financières.

Toutefois, la gestion budgétaire du projet a été affectée par des dysfonctionnements ayant nécessité des rencontres pour mitiger les effets sur la conduite du projet. Le mercredi 1er septembre-2021, une réunion entre l'UNFPA, le PNUD et Interpeace a convenu de reverser 30 000 USD à Interpeace comme fonds additionnels pour la finalisation de l'activité de la Recherche Action Participative (RAP), en raison de 22 500 USD pour l'UNFPA et 7 500 USD pour l'UNDP. Cet accord marque la fin d'un processus amorcé plutôt et ayant occasionné, en partie, le retard important accusé par la RAP.

Outre cela, d'autres facteurs ont affecté la gestion budgétaire du projet. Il s'agit :

- Des procédures des SNU liées aux décaissements de fonds, en particulier celles de l'UNFPA ;
- Des retards dans les transferts de fonds en ce qui concerne le paiement des per diem et le frais de transport aux participants ;
- Des retards dans la fourniture de matériels pour la réalisation de certaines activités ;
- La migration du système Atlas à Quatum ;
- Les procédures internes de l'UNFPA ;
- Les pratiques de l'opérateur mobile retenu par l'UNFPA pour les paiements en ligne.

4.3.3. Les ressources humaines

D'un point de vue qualitatif, les ressources humaines étaient suffisamment outillées pour atteindre les résultats attendus du projet. En effet, les deux agences du Système des Nations Unies (SNU) ainsi qu'Interpeace ont conduit leurs activités en tenant compte de leurs avantages comparatifs et respectifs. Les partenaires d'exécution choisis à l'issue de la cartographie des parties prenantes l'ont été selon leurs avantages comparatifs en lien avec les thématiques abordées par le projet. L'AFJCI, par exemple, a une riche expérience en ce qui concerne la lutte contre les VGB, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Ceci est vrai pour les autres PE qui disposent d'expertise en matière de consolidation de la paix et de cohésion sociale.

Au niveau quantitatif cependant, le personnel semble insuffisant au regard des zones d'interventions du projet, des bénéficiaires et des résultats à atteindre par le projet. L'équipe d'Indigo avait deux personnes par Université, notamment un facilitateur et un assistant. Ils étaient chargés de conduire les recherches dans le cadre de la RAP en même temps qu'ils devraient réaliser les activités relevant de leur responsabilité. Ceci peut expliquer, en partie, le retard accusé par la RAP. Le PNUD disposait d'une équipe étoffée pour la conduite d'un projet ; mais celle-ci nécessitait davantage de personnel et surtout de permanent pour assurer le suivi des activités. Il en va de même pour l'UNFPA.

4.4. Durabilité

QE5a : Dans quelle mesure les partenaires et bénéficiaires des interventions du projet se sont-ils approprié le projet ?

QE4b : Dans quelle mesure les cibles du programme pourront-elles continuer à bénéficier des résultats obtenus ? Les conditions nécessaires à la durabilité des résultats du programme, en considérant les aspects de pérennité programmatique, institutionnelle et financière, sont-elles en place ?

QE5 c : Les structures impliquées sont-elles capables et désireuses de poursuivre les activités du projet elles-mêmes afin de maintenir les acquis et les pérenniser ?

4.4.1. L'appropriation nationale

Une grande majorité des parties prenantes au projet rencontrées dans le cadre de l'évaluation ont affiché un grand intérêt en ce qui concerne la pérennisation des acquis des différentes interventions qui pourraient être sauvegardées. En effet, des initiatives endogènes émergent et permettent de conjecturer que les acquis peuvent être pérennisés :

Encadré 4 : Analyse de changements liés au projet à l'UAO

« Oui je pense que hein, depuis que nous avons instauré les différentes méthodes, les différents points que nous avons appris ici, tout le monde a constaté qu'il y a eu un changement et même les étudiants en témoignent. Parce que dans le mois comme ça, nous pouvons organiser plus de quatre activités et toutes ces activités, sont des activités intellectuelles, des conférences. C'est parce que vous partez, si non le 03 c'est-à-dire mercredi prochain, nous avons une conférence même, il y a l'affiche même qui est là avec moi ici. Une conférence qui sera animé par un étudiant, bon, il n'est plus étudiant, il a soutenu, c'était un syndicaliste, voilà, il a soutenu, il fait partie des conférenciers, et puis eh, comment on appelle ça, voici l'affiche et puis le docteur, il est le président, le secrétaire général de CENEC, Syndicat des enseignants, docteur Bakayoko. Voilà, il fait partie des conférenciers, ça sera le 03, le thème : Le syndicalisme et les études universitaires, comment s'organiser ?

Ça c'est un premier thème, le deuxième thème, le syndicalisme étudiantin, apports et inconvénients. Ça sera développé par ces deux conférenciers, tout, tout, tout, je pense que ce sont des innovations et les étudiants commencent vraiment à s'intéresser à la chose, parce qu'ils ont compris que dans le syndicalisme ce n'est pas uniquement que faire palabre, aller déloger, tout, tout tout, mais c'est aussi de l'intellect. Donc on a mis beaucoup d'accent sur le volet intellectuel, le volet formation » (EI, Responsable d'une AE, Bouaké).

Source : Évaluation du projet, 2023.

L'analyse du cadre logique montre que les produits et les activités planifiés permettent une appropriation des procédures, des outils développés et des mécanismes initiés lors de la mise en œuvre. Des renforcements de capacités ont également été prévus en vue d'assurer la pérennisation des acquis. Les données du tableau 8 ci-dessous illustrent cet aspect :

Tableau 8 : Les interventions en lien avec renforcements de capacités

Résultat	Produits	Activités	
Résultat 1	P1.2.	Activité 1.2.2	
		Activité 1.2..	
Résultat 2	P2.1	Activité 2.1.1	
		P2.2	Activité 2.2.1
			Activité 2.2.2
Résultat 3	P3.1	Activité 3.1.1	
		Activité 3.1.2	
	P3.2	Activité 3.2.4	

Source : Évaluation du projet, 2023.

Ces procédures, outils et renforcements de capacités ont été suivis de cas pratiques en situation réelle, car les compétences acquises par les bénéficiaires sont directement mises en pratique sur le terrain ; et des résultats tangibles ont été enregistrés dans certains cas. Avec l'appui du projet, des plans d'action multi acteurs ont été élaborés par les bénéficiaires en août 2022 en vue de pérenniser les acquis. Des groupes de plaidoyers ont été mis en place dans les trois Universités pour assurer le suivi de ces plans d'actions. Dans le même temps, ces plans d'actions et groupes de plaidoyers élaborés et mis en place dans les trois Universités cibles constituent des stratégies de sortie du projet.

Par ailleurs, le projet a permis une formation impliquant 27 responsables d'associations d'étudiants, dont 40,74% (11) de filles sur le syndicalisme en milieu universitaire et à la mobilisation des ressources. Les acquis de cette formation doivent permettre de soutenir financièrement leurs activités après la fin du projet. De ce qui précède, il devient évident que le projet a pris en compte la pérennisation des acquis par les bénéficiaires dès sa conception.

Un autre aspect à considérer dans la pérennisation des acquis est l'implication d'organisations déjà instituées et ayant un avantage comparatif en milieu universitaire en matière de consolidation de paix. En effet, les Clubs de Paix mis en place depuis 2015 avec l'appui de l'ONUCI disposent d'un capital et de ressources avérés en ce qui concerne les buts du projet. C'est ce qu'illustrent les propos de cet enquêté : « ... Ces clubs ont pour mission de participer à la pacification et au maintien de la paix en milieu universitaire, en faisant des sensibilisations. Nous avons pour mission de faire des médiations et aussi, de donner des formations sur la gestion pacifique des conflits en milieu universitaire » (EI, Responsable d'une AE, Bouaké). Il en va de même pour le RAJP qui intervient dans le milieu universitaire (pas seulement) sur les questions de prévention des conflits. Cette organisation a des membres au sein des Universités qui disposent de capacités techniques permettant de concevoir et de mettre en œuvre des interventions visant la cohésion sociale et la consolidation de la paix en milieu universitaire.

Tout ceci a favorisé une appropriation par les bénéficiaires qui sont désormais capables d'engager des négociations pour atteindre des résultats au lieu de recourir à la violence. Ils sont également capables de se rencontrer et discuter grâce aux cadres ou mécanismes mis en place par le projet. Certaines organisations comme les Clubs de Paix sont capables d'organiser des séances de restitution pour accroître le nombre de bénéficiaires et toucher plus d'étudiants. Elles ont formé 1658 étudiants, dont 760 femmes et réalisé huit activités dans le cadre du projet.

Pour finir, tous les acteurs rencontrés dans le cadre du projet ont affiché un enthousiasme et une réelle volonté quant à leur engagement pour le maintien des acquis après le projet. Ils déclarent être prêts à pérenniser les acquis du projet et souhaitent qu'il soit reconduit : « Je pense que pour que ça dure dans le temps il faut qu'on renouvelle l'expérience. Parce que c'est vrai, ce sont des étudiants. Si on réussit vraiment à le faire sur 2 ou 3 ans, ça va laisser une trace au sein des organisations qui sont sur le campus. Ils vont peut-être poursuivre. Mais une fois comme ça en passant, vraiment ça m'étonnerait que ça ait un impact » (EI, Responsable d'un SG, Abidjan).

Cet engouement manifesté pour la poursuite du projet est à l'épreuve de quelques défis identifiés par l'évaluation et qui suscitent des interrogations comme le fait remarquer ce participant aux entretiens :

« Et puis le fait que les gens répondent promptement et qu'ils viennent effectivement aux activités, on se dit déjà il ya une volonté personnelle. Maintenant, c'est la continuité, ce qui nous inquiète peut-être c'est la continuité. Comment est-ce que cela peut être pérennisé dans le temps, et puis les cadres d'échanges que nous avons initiés, est-ce que ces cadres d'échanges pourront continuer à fonctionner au-delà de la période du projet, c'est sur ces questions que nous réfléchissons et puis nous voyons dans le cadre de nos activités comment pouvoir faire en sorte que en tant que Conférence des clubs de paix, nous puissions être, peut-être, le moteur pour pouvoir faire fonctionner ces cadres d'échanges là » (EI, responsable d'une AE, Abidjan).

La section ci-dessous présente quelques défis majeurs à considérer pour une réelle appropriation nationale :

La durée du projet

À l'échelle des résultats attendus, c'est-à-dire parvenir à une réelle cohésion sociale dans des Universités exemptes de violences en 12 mois, même si le projet a bénéficié d'un No Coast Extension (NCE) de 6 mois après Aout 2022 pour durer en tout 18 mois, cela semble insuffisant pour adresser tous les défis identifiés par le projet. En effet, des pratiques qui durent plus de trente ans ne peuvent être réglées dans ce laps de temps comme le fait remarquer cet enquêté : *« On ne peut pas garantir cela parce que comme je le dis encore une fois, un projet pilote ne permet pas de capacité les acteurs à pouvoir s'autonomiser sur la suite du projet ; donc il va falloir tenir encore compagnie à ces acteurs-là peut-être pour une deuxième phase et après ça on verra s'ils peuvent continuer seuls le projet »* (EI, Responsable d'un SG, Abidjan). Cette opinion est partagée par l'ensemble des acteurs rencontrés dans le cadre de l'évaluation. En cas de reconduction du projet, ce défi peut être sérieusement pris en compte pour assurer une réelle appropriation nationale et une pérennisation des acquis.

La nature de la communauté universitaire

Contrairement aux autres communautés où les populations cohabitent sur un même espace pendant de longues périodes, celles des Universités sont particulièrement mobiles. En effet, les étudiants y entrent pour acquérir des compétences, un savoir-faire, un savoir-être, etc. Cette quête dure au plus 7 ans (en théorie) pour ceux qui poursuivent jusqu'au doctorat et 5 ans dans le cas des Mastérants. Ceux ayant participé au projet sont donc appelés à partir à un moment ou à un autre à la fin de leurs études. Ce qui peut affecter la dynamique du groupe auquel ils appartiennent ainsi que les acquis du projet. Si ce point n'est pas correctement adressé, ce sera un perpétuel recommencement sans résultats tangibles.

De faibles capacités à générer et à mobiliser des ressources financières

En ce qui concerne certaines associations, les textes, notamment les statuts et règlements intérieurs prévoient la mobilisation des ressources à travers les droits d'adhésion, les cotisations, des subventions, des dons et des legs. Dans la pratique, très peu d'organisations parviennent à mobiliser réellement des fonds pour leurs activités. Les financements apportés par l'État aux associations s'avèrent insuffisantes. Il va sans dire que le financement de campagnes de sensibilisation, des rencontres d'échanges, etc. peuvent se trouver affectés par cette insuffisance de ressources financières. La formation concernant la mobilisation de ressources délivrée dans le cadre du projet s'avère pertinente, mais demeure insuffisante pour garantir une réelle appropriation nationale.

✚ Le passif des Universités en matière de violence

Les Universités cibles du projet ont un lourd passif en matière de violence. Globalement, telle que nous la connaissons aujourd'hui, la violence a débuté dans les années 1990 et persiste à ce jour. Les différentes tentatives des gouvernements successifs pour l'éradiquer se sont avérées infructueuses (Diarrasouba, 2017). Au fil du temps, s'est installée, dans les Universités, une culture de violence qui s'est aujourd'hui complexifiée à travers les associations d'étudiants au point de transcender les animateurs et les leaders. Il s'est surtout développé au fil des années, des enjeux économiques qui alimentent cette violence. Il ne sera pas facile de mettre un terme à cette dimension de la violence dans un avenir proche. Le prochain cycle du projet (s'il y en a) devra absolument adresser cette problématique. C'est ce qu'exprime cet enquête :

« Bon, j'ai déjà dit à maintes reprises à certaines personnes, la violence est tellement ancrée dans notre milieu qu'il est difficile de la juguler en deux ou trois années. C'est vraiment un travail de longue haleine. Il faut vraiment faire preuve de patience, de pédagogie pour amener les différents acteurs à changer de comportement. Vous savez que les mauvaises habitudes ont vraiment la peau dure. Néanmoins, tout le monde est conscient qu'il faut vraiment changer de méthode de revendication à certains moments » (EI, Responsable d'un SG, Bouaké).

✚ Les actions des acteurs politiques

Il est tenu pour acquis que des acteurs politiques interfèrent dans le fonctionnement de certaines associations de défense des droits des étudiants. Elles sont nées parfois même du fait des acteurs politiques. C'est le cas de la FESCI qui a été créée avec l'appui de plusieurs hommes de gauche au début des années 1990 (Appiah, 2019). Ils en ont fait un outil pour leur quête du pouvoir d'État. Aujourd'hui, cette pratique, même si elle est moins perceptible, persiste encore *mutatis mutandis*, avec d'autres acteurs tant sur les enseignant.e.s que sur les étudiant.e.s :

« Au-delà même des étudiants, il y a des professeurs qui se laissent manipuler, c'est-à-dire que les étudiants sont encore petits dans cet esprit-là même parce qu'il y a les professeurs qui se laissent manipuler par des fins politiques parce qu'aujourd'hui chacun a soif de pouvoir, soif d'argent. Il y a des étudiants aujourd'hui qui, comme on le dit dans notre jargon, ne connaissent pas leur derrière, ne connaissent pas leur devant. Donc, une fois qu'on leur propose quelque chose qui va leur permettre de joindre les deux bouts, ils arrivent quand même à poser des actes qu'eux-mêmes ne comprennent pas, juste parce qu'ils sont manipulés par une tierce personne » (FG, Garçon UAO, Bouaké).

Il est donc possible de conjecturer qu'à un moment donné, les acquis du projet soient à soient *mutatis mutandis* à l'épreuve des agendas des acteurs politiques.

✚ Les questions structurelles

La RAP a mis en relief le poids des questions structurelles dans la survenue des conflits. Et pourtant, elles n'ont pas reçu d'attention dans la suite du processus. Mais, il existe une relation d'interdépendance entre ces questions structurelles et les questions conjoncturelles de sorte que les questions structurelles déterminent les questions conjoncturelles qui, à leur tour, déterminent les questions structurelles. Le manque d'infrastructures, par exemple, conduit à une massification qui va générer, à son tour, une forte demande dans tous les services au sein des Universités. L'impossibilité de la gouvernance et/ou du CROU de répondre par une offre adéquate est susceptible d'engendrer des conflits. Aussi la massification engendre-t-elle un important marché qui peut alimenter des enjeux économiques et accroître le nombre des partisans du *statu quo* qui ont tous intérêt à conserver leurs positions. Pour finir, cette massification peut constituer un puissant dispositif pour des acteurs politiques dans leurs dynamiques de conquête ou conservation du pouvoir. Les questions

structurelles devront donc être impérativement adressées pour d'éventuels cycles de projets. Aujourd'hui, les technologies de l'information et de la communication constituent une opportunité pour dématérialiser des services offerts dans les Universités et permettre aux étudiants de suivre des cours à distance comme s'ils étaient dans les amphithéâtres ou les salles de Travaux Dirigés (TD).

La structure organisationnelle de l'Université

L'analyse des textes des Universités ciblées par le projet montre qu'elles ont un fonctionnement très rigide. En effet, de nombreuses décisions importantes sont du ressort du Ministère de tutelle alors qu'elles auraient pu l'être au sein des Universités. Cela rend lourde la résolution de problèmes pourtant parfois simples. En plus, les premiers responsables sont nommés par le chef de l'exécutif sur proposition du Ministre de l'enseignement supérieur. Ils sont donc, avant tout, redevable au Ministre. Dans le cas où ils étaient élus par un groupe ou un collège de groupes de la communauté universitaire, ils seraient redevables à leurs mandants. Ceci aurait induit des comportements favorables à la cohésion sociale, notamment l'écoute, l'inclusivité, etc. La flexibilité dans la gouvernance des Universités devrait être un aspect important à prendre en compte dans les prochains cycles de projet.

La question du travail des étudiant.e.s

En Côte d'Ivoire, il n'existe pas de dispositif formel permettant d'assurer aux étudiants un emploi à temps partiel rémunéré. Ce faisant, de nombreux apprenants sont sans sources de revenus et vivent dans la précarité. La majorité est sans bourse et sans revenus en dehors de subsides que des parents et/ou des proches peuvent leur fournir. L'intégration de certaines organisations devient, dès lors, une stratégie de survie, car elle donne droit à des privilèges auxquels un étudiant ordinaire n'a pas droit. Il s'agit, entre autres, d'une ou de plusieurs chambres en résidence universitaire, de tickets pour la restauration, et surtout de l'argent pour satisfaire d'autres besoins.

Cette question soulève un deuxième problème, notamment celui de la gestion des conflits. L'évaluation a constaté qu'il existe des chartes de bonne conduite ou des engagements et des initiatives pour gérer de façon pacifique les conflits. Il n'y a, cependant, pas de protocole clair à suivre en cas de conflits. Les approches sont laissées à la discrétion des étudiant.e.s. Les syndicats d'enseignant.e.s et de PAT sont soumis soit au Code du Travail, soit au Statut Général de la Fonction Publique qui définit la démarche à suivre pour la gestion des différends individuels ou collectifs. Il n'existe pas de tels textes avec de telles procédures en ce qui concerne les étudiants, car ces derniers ne sont pas considérés comme des travailleurs au sens du droit ivoirien (Botty, 2010 ; Appiah, 2019).

Créer un cadre formel pour le travail des étudiants pourrait leur donner le statut de travailleur et se voir appliquer l'une ou l'autre des législations afin d'institutionnaliser les conflits et leurs gestions dans les Universités.

La non-inclusion d'acteurs clés dans le projet parmi les parties prenantes

L'absence du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) et du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat (MBPE) comme parties prenantes au projet constitue un défi majeur. En effet, ces structures sont impliquées dans l'exécution budgétaire des Universités. Et l'évaluation a constaté que des décaissements se font généralement en dehors des délais raisonnables. Les bourses des étudiants sont versées parfois en fin d'année lorsqu'elles ne sont plus nécessaires pour des étudiants. Les heures complémentaires et/ou supplémentaires des enseignant.e.s ou du PAT sont, la plupart du temps, versées avec des retards injustifiés. Le 02 juin 2023, l'ensemble des syndicats d'enseignants de l'UAO s'est réuni et a pondu une note ponctuée d'un ultimatum comme on peut le lire ci-dessous :

Encadré 5 : Analyse d'un conflit liés à des retards de paiement de salaires et d'émoluments

Après échange et analyse des points soulevés, le collectif des syndicats décident de ce qui suit :

- Que les salaires soient désormais payés au plus tard le 2 de chaque mois. Si cette mesure n'est pas respectée, les enseignants-chercheurs et chercheurs observeront un arrêt de travail à partir du 5 du mois en cours ;
- Que les soutenances de master 2022 non encore payé soit payés au plus tard le 10 juin 2023 ;
- Que les supervisions de mémoire de master de 2021 et 2022 non payées à l'UFR CMS, soient payées avant le début des soutenances 2023 ;
- Qu'un cadre permanent de concertation soit créé entre les syndicats des enseignants et la gouvernance de l'université pour discuter des problèmes liés au fonctionnement de l'institution.

Source : Collectif des syndicats des enseignants-Chercheurs et chercheurs de l'UAO, 2023.

Les syndicats d'enseignants ont effectivement mis à exécution leur ultimatum le 06/06/2023. Une situation identique était constatée le même jour à l'Université Péléforo Gon Coulibaly (UPGC) de Korhogo.

Ces retards renforcent les antagonismes qui, à leur tour, exacerbent les tensions et conduisent *in fine* aux conflits. La persistance de ces retards est susceptible d'effriter les acquis du projet. La participation de ces entités (MEF et MBPE) à un éventuel prochain cycle de projet constituerait une avancée réelle dans la gestion pacifique des conflits en milieu universitaire et dans la réduction des inégalités de genre.

4.4.2. Les acquis du projet

La mise en œuvre du projet a permis d'enregistrer de nombreux acquis dont les principaux sont consignés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 9: Les principaux acquis du projet

RÉSULTATS	PRODUITS	ACQUIS
Résultat 1	Produit 1.1	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Existence d'une cartographie des parties prenantes de la communauté universitaire ; <input type="checkbox"/> Réalisation de la RAP ; <input type="checkbox"/> Disponibilité d'un rapport (en cours de finalisation) sur la dynamique de violence à l'Université (RAP) avec des recommandations clés ; <input type="checkbox"/> Disponibilité d'un rapport sur l'implication des étudiantes a la dynamique de la violence sur les campus et l'impact de cette violence sur ces dernières. <input type="checkbox"/> Connaissance des facteurs, des dynamiques, des acteurs et des conséquences de la violence en milieu universitaire ; <input type="checkbox"/> Prise de conscience des acteurs concernant leur implication dans la survenue des conflits ainsi que les conséquences sur les autres parties prenantes autant que sur les institutions ; <input type="checkbox"/> Adhésion des parties prenantes aux idéaux de paix et de cohésion sociale en milieu universitaire.
	Produit 1.2	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Disponibilité d'un plan d'action multi acteur par Université cible ; <input type="checkbox"/> Baisse de la conflictualité dans les Universités cibles du projet ; <input type="checkbox"/> Engagement des parties prenantes à privilégier le dialogue et la concertation pour la gestion

		<p>pacifique des conflits dans les universités cibles du projet ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Développement de modules de formation sur la gestion pacifique des conflits ; <input type="checkbox"/> Amélioration positive des relations entre les acteurs (internes et externes) de la communauté universitaire ; <input type="checkbox"/> Introduction de stratégies innovantes (Campus 1960, Miss Intellect) en faveur de la cohésion sociale.
Résultat 2	Produit 2.1	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Existence de mécanismes de prévention et de règlement des conflits dans les Universités cibles du projet : <ul style="list-style-type: none"> o Cellule d'Alerte Précoce (CAPU) ; o Plateforme WhatsAPP. <input type="checkbox"/> Formation d'Ambassadeurs de paix capables d'identifier des actions à mener pour gérer les conflits ; <input type="checkbox"/> Existence d'équipements pour le suivi participatif de la violence.
	Produit 2.2	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Existence de mécanismes de prévention et de règlement des conflits dans les Universités cibles du projet : <ul style="list-style-type: none"> o Clinique Juridique Virtuelle ; o Plateforme WhatsAPP. <input type="checkbox"/> Existence de mécanismes de lutte contre les VBG ; <input type="checkbox"/> Existence d'un MOOC sur le genre ; <input type="checkbox"/> Existence de trois groupes de plaidoyers dans les universités cibles du projet ; <input type="checkbox"/> Disponibilité de nouvelles approches en matière de gestion pacifique des conflits ; <input type="checkbox"/> Appropriation de nouvelles approches pour la gestion pacifique des conflits ; <input type="checkbox"/> Abandon partiel de pratiques néfastes à la paix et à la cohésion sociale dans les Universités cibles du projet..
Résultat 3	Produit 3.1	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Développement de modules de formation sur : <ul style="list-style-type: none"> o Les droits de l'Homme ; o Le leadership ; o Le genre. <input type="checkbox"/> Développement d'attitudes et de comportements chez les parties prenantes favorables à la cohésion sociale ; <input type="checkbox"/> Développement des talents des étudiants à travers des débats contradictoires afin de privilégier le dialogue et la concertation en lieu et place de la violence ; <input type="checkbox"/> Effectivité de l'implication d'acteurs externes dans la gestion pacifique des conflits ; <input type="checkbox"/> Prise en compte du genre dans les activités des parties prenantes ; <input type="checkbox"/> Adoptions d'initiatives citoyennes en faveur de la cohésion sociale dans les Universités cibles du projet.
	Produit 3.2	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Développement des talents des étudiants à travers des concours d'art oratoire afin de privilégier le dialogue et la concertation en lieu et place de la violence ;

- ❑ Effectivité d'une revue du projet visant à capitaliser les acquis, identifier les bonnes pratiques et les leçons apprises et favoriser ainsi, une appropriation nationale ;
- ❑ Disponibilité d'un document de la revue du projet ;
- ❑ Engagement des parties prenantes en faveur de la paix et de la cohésion sociale à travers la « cérémonie de la flamme de la paix ».

Source : Évaluation du projet, 2023.

4.4.3. Les limites et les insuffisances du projet

L'évaluation a permis d'identifier des insuffisances et des limites du projet. Sans être exhaustives, elles sont décrites ci-dessous :

- Les renforcements de capacités ont été réservés à un nombre limité de bénéficiaires ;
- Le projet est resté limité à trois Universités alors qu'une forte demande existe dans les autres ;
- Bien que la cartographie soit adéquatement réalisée, le projet n'a pu inclure toutes les associations universitaires, limitant ainsi le nombre de bénéficiaires et le nombre de personnes touchées par les interventions ;
- L'implication tardive du Ministère de la réconciliation et de la Cohésion Nationale alors que cette entité a une expertise et des atouts dans la lutte contre les violences en milieu universitaire ;

4.4.4. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

La promotion de l'égalité des sexes est un objectif significatif du projet. En effet, sur les 4 objectifs spécifiques du projet, deux font référence à la promotion de l'égalité de genre. Ce sont les objectifs 2 et 3 ci-dessous :

« Renforcer et valoriser un leadership positif et une participation accrue de la jeunesse estudiantine (jeunes hommes et jeunes femmes) dans la gouvernance des Universités à travers les formations sur la culture de la paix, le dialogue et la résolution non-violente des conflits ».

« Accompagner les institutions citoyennes des étudiants, notamment le jeune fille en faveur de la cohésion sociale » (UNFPA, PNUD, Interpeace, Prodoc, 2021).

D'ailleurs, le score du Gender Equality Marker (GEM) est 2, traduisant ainsi le caractère significatif de la prise en compte du genre dans la conception du projet. Le montant alloué au genre est estimé à 525 000 USD, soit 34,93% du montant global. Au niveau de la planification également, le genre est suffisamment reflété dans les indicateurs des différents produits qui sont, autant que possible, désagrégés selon le sexe pour ressortir les inégalités de genre.

S'agissant de la mise en œuvre, la promotion de l'égalité des sexes a reçu une réelle attention de la part de l'équipe du projet. Il a exigé au moins une parité entre les bénéficiaires, sinon une discrimination positive pour les femmes afin qu'elles soient plus représentées dans les activités :

« En ce qui est de la promotion du genre, ç'a été largement pris en compte. Je me souviens, lorsqu'il y a cinq places on demandait à ce qu'il y ait trois femmes et deux garçons pour faire la promotion du genre. S'il y avait six places, c'est trois demoiselles et trois messieurs. Donc, je pense que la promotion du genre a été largement faite et que ça a porté ses fruits parce qu'on a beaucoup entendu aussi la voix des femmes dans les prises de décisions » (FG Hommes, UFHB, Abidjan).

« Avant, lorsque nous organisons des tournois parce que nous sommes des gens qui aimons le sport, les filles étaient exceptées. Mais depuis un certain temps, avec les formations que nous avons reçues ici, nous créons maintenant des clubs de handball pour les filles qu'elles soient en cité ou pas. Donc, je pense que le projet a boosté un peu plus l'autonomisation de la femme » (FG, Hommes, Bouaké).

Cette approche a donné des résultats satisfaisants et encourageants puisque plusieurs filles ont pu participer à des activités et renforcer ainsi leurs capacités en matière de leadership par exemple. Plusieurs associations d'étudiants ont initié des réflexions visant à intégrer, dans leur structure, des secrétariats dédiés au genre et à la promotion de l'égalité des sexes. À Bouaké, le CEECI a organisé Miss Intellect UAO pour faire la promotion du genre :

« L'année dernière, on a organisé notre « Miss intellect » ici, qui est une activité dans le but de faire la promotion du genre, Miss intellect, la beauté féminine, physique et aussi l'intellect. Il faut être belle, tout, tout, tout, mais il faut avoir de bonnes notes aussi en amph. C'est pour ça qu'on a dit, Miss intellect. Donc, eh, lors de cette activité, on a composé un jury mixte. La présence du jury, c'était la présence de la cellule civilo-militaire, Dame Emma GAUDY, c'est elle qui était la présidente du jury, autre membre du jury, le secrétaire général de PNUD, son nom là, c'est un nom un peu donc ça ne reste pas trop dans ma tête, sauf si je fouille dans mon téléphone. Mais, c'est elle qui est la première responsable de PNUD ici » (EI, Responsable d'une AE, Bouaké).

Photo 4 : Les lauréates de Miss Intellect



Source : CEECI, 2022.

La cellule genre du Ministère de la jeunesse, partie prenante du projet, a initié un MOOC pour former et/ou renforcer les capacités des jeunes en matière de promotion de l'égalité des sexes. Il s'agit de modules de formation conçus avec l'appui de l'Université virtuelle ; et ce MOOC qui est inédit et, du fait du projet, devrait être opérationnel d'ici peu :

« Nous avons fait une activité de sensibilisation de violence en milieu jeune et puis une activité de mise en œuvre d'un MOOC sur les violences basées sur le genre en milieu jeune à l'endroit des étudiants des universités.

Il y a plusieurs phases d'écoute du MOOC. Il y a des tests qu'il faut. Donc, ils vont être évalués avant d'avoir les certificats. À la fin de la première édition, ils auront un certificat ; donc on a fini la phase de confection et de mise en ligne de la vidéo, et maintenant on passe à la phase où ils vont suivre le MOOC et passer le test » (EI, Responsable d'un SG, Abidjan).

Aussi les Violences Basées sur le Genre (VBG) en milieu universitaire ont-elles été abordées par le projet. Les pratiques existent comme le témoignage de cette enquêtée :

« Je crois bien que c'est l'année passée ou l'année surpassée. J'étais au Kosovo ici. Et il y avait un groupe qui était là-bas. Je suis allée me coucher. C'est un ami que je connaissais très bien. C'est un étudiant aussi. Il m'a dit de venir me reposer dans le bunker vu que les salles étaient chargées. Puisque c'était la période des compositions, j'ai dit ok, il n'y a pas de souci. Et après, je me suis couchée. J'ai vu qu'il a commencé à me déshabiller d'une manière. Franchement dit, je ne comprenais plus rien. En tout cas, je dormais profondément. Mais comme le Seigneur fait bien les choses, je me suis réveillée aussitôt, c'est-à-dire qu'il avait fini de me déshabiller et tout. Et quand je me suis réveillée, j'ai demandé : « c'est quoi ça ». Vraiment, il m'a beaucoup demandé pardon. J'ai même envoyé des personnes, et même il y avait des oncles policiers, pour le menacer un peu. Il a dit de ne pas le dévoiler et tout ça. Donc moi aussi, en tant qu'une femme et une personne compréhensive, je lui ai dit que comme il a reconnu, je l'excuse. Mais qu'il ne reprenne plus cela » (FG, filles UNA).

Étant entendu qu'il était difficile de dénoncer par le passé, ces actes sont généralement passés sous silence. De fait, les auteurs étaient généralement dans des positions de domination, car ils n'avaient pas peur d'être sanctionnés. Le projet a suscité une prise de conscience et induit des initiatives de certains acteurs comme la FESCI qui prennent des mesures pour réduire sinon éradiquer ces phénomènes. C'est ce que traduisent les propos de ce responsable de l'organisation :

« Déjà même encore, j'insiste sur un fait, entre nous même quand on a rencontré les Fescistes, ont eu une assise avec les filles qui font FESCI. On a eu le temps de les écouter. Quelles étaient les difficultés auxquelles elles étaient confrontées, est-ce qu'il y avait des violences venant des responsables parce qu'elles sont aussi Fescistes. On a pris ça aussi en compte et quand on est parti, on tenu compte de ça » ((EI, Responsable d'une AE, Abidjan).

En dépit de ces efforts pour promouvoir l'égalité des sexes et à assurer une réelle participation des femmes à la gestion pacifique des conflits, des forces de rappels suffisamment puissantes, ont atténué ce but. En effet, plusieurs femmes ont affiché des craintes de s'engager dans des activités avec des hommes, en particulier ceux militant dans des organisations comme la FESCI à Abidjan et le CEECI à Bouaké. Durant la mise en œuvre, l'équipe du projet a été confrontée à cette réalité. Elle a, de ce fait, procédé à des ajustements pour accroître le taux de participation des femmes :

« Déjà, les gens ont été, je ne sais pas s'il faut dire traumatisés, mais en tout cas, l'espace universitaire avec les violences antérieures font que vous allez voir moins de femmes militer au point où on obligeait ou on exigeait, par exemple, dans la composition des groupes... Mais, il y a ce que toi tu veux, mais il y a ce que tu crains sur le terrain. Donc ça, ça a été vraiment une des réalités du temps. Sinon, dans la planification, nous, si on veut mettre en place un comité de paix, on dit bon, on veut 50-50, la parité. Tu arrives, on dit, parité, on a cherché là, c'est tel nombre de femmes qu'on a eu » (EI, PTF, Abidjan).

« Vous arrivez, ce n'est pas à vous de dire au président de... Mais, à votre grande surprise, on vous envoie telle personne. C'était la même chose au niveau du syndicat. Vous dites souvent envoyez-nous tel profil mais chez eux, ça obéit à des règles. Donc, pour dire qu'à l'entame, quand on regarde effectivement le quota entre femme et puis garçon, il y avait un écart énorme, surtout dans le premier trimestre. Donc, on a travaillé à rattraper ça dans le reste des activités en impliquant beaucoup les associations féminines, mais aussi au niveau de la gouvernance. Mais, au niveau de la gouvernance, ce n'était pas évident. , on a essayé de rehausser. Je crois que quand on regarde les chiffres, on était entre 30% et 35% de participation des jeunes filles. Et surtout dans l'analyse aussi, leurs capacités, on s'est focalisé sur la catégorie qui peut nous permettre de comprendre tout ce qui est comme analyse, genre autour de cette violence » (EI, Responsable d'ONG, Abidjan).

Aussi le projet s'est-il focalisé sur l'identification et par la suite la dénonciation des VBG. La prise en charge n'a pas reçu la même attention. Elle ne concernait que les survivantes au cours du projet ; et pourtant, de nombreuses autres sont sur les campus et ont également besoin de cette PEC. Le

mécanisme de référencement de l'AFJCI peut s'avérer utile, mais il demeure insuffisant. Un centre d'écoute sur les campus pourrait compléter ce dispositif afin de le rendre plus pertinent.

Par ailleurs, le projet a suscité des attentes au-delà de ce qui est planifié. En effet, les besoins et les défis sont si immenses qu'ils ne peuvent être tous adressés au cours d'un seul cycle de projet. Il existe, de ce fait, des besoins non satisfaits engendrés par le projet.

CHAPITRE 5: CONCLUSIONS

5.1. Niveau stratégique

5.1.1. Positionnement stratégique de l'UNFPA, du PNUD et d'Interpeace en matière de consolidation de la paix et cohésion sociale

Ce projet a permis de renforcer la position des membres du consortium en tant qu'acteurs clés œuvrant pour la consolidation de la Paix en Côte d'Ivoire. Ils ont individuellement investi plusieurs zones dans le pays et obtenu des résultats tangibles et encourageants. Mais, le présent projet est innovant, car il s'agit d'un champ jamais exploré par la communauté des PTF en raison de la crainte et des risques élevés à s'engager dans le milieu universitaire. Le consortium a fait office de pionnier et est déjà suivi par d'autres acteurs sur la problématique de la consolidation de la paix dans les Universités ivoiriennes. Il reste à espérer que les membres du consortium ne s'arrêteront pas en si bon chemin et contribueront significativement à redonner aux universités de Côte d'Ivoire leur rôle régalien dans le processus de développement économique et social du pays.

5.1.2. Valeur ajoutée

Le projet a une réelle valeur ajoutée : celle d'avoir pu pénétrer un milieu jugé hostile et avoir posé les bases d'une gestion pacifique des conflits et une cohésion sociale dans les Universités ciblées. En effet, les Universités ont été occultées de toutes les initiatives et actions des PTF en matière de consolidation de la paix et de cohésion sociale. Au cours de ces dernières années, les partenaires de la CôteCôte d'Ivoire ont fourni des appuis importants en matière de la consolidation de la paix et de la cohésion sociale en lien avec les jeunes. Le montant global apporté par le PBF et l'UE peut être estimé à 9 061 288 USD. Tous les projets implémentés ont le mérite d'adresser des problématiques pertinentes pour les communautés, les jeunes et les femmes ; mais ceux des Universités n'ont pas reçu une telle attention. Aussi l'engagement des acteurs nationaux s'est-il avéré timide face aux conflits et autres violences en milieu universitaire.

Entrer dans un tel environnement avec des acteurs partageant un même espace et marqué par des antagonismes destructeurs, relève donc d'un exploit : toutefois, il s'agit d'une réelle valeur ajoutée. Aujourd'hui, du fait du projet, il est possible d'entrer dans les Universités et adresser des problématiques jugées tabous il y a quelques temps (VBG, gestion pacifique des conflits, etc.). De cette valeur ajoutée, découlent plusieurs acquis sur lesquels il est possible de bâtir des espaces universitaires exempts de violences, où règnent un climat social favorable à l'apprentissage et une réelle cohésion sociale. Ces acquis sont entre autres :

- Un diagnostic on ne peut plus exhaustif des facteurs et dynamiques des conflits dans les Universités (la RAP)
- L'existence de mécanismes de prévention et de gestion des conflits ;
- Une prise de conscience généralisée concernant les effets négatifs de violence sur tous les acteurs ;
- Etc.

Il reste à espérer qu'ils seront capitalisés par toutes les parties prenantes afin que les Universités ivoiriennes puissent remplir pleinement leurs missions et produisent une élite à la hauteur des défis du développement économique et social de la Côte d'Ivoire.

5.1.3. Mécanisme de Coordination

Le mécanisme de coordination mis en place dans le cadre du projet a fonctionné de manière satisfaisante. Plusieurs activités ont été réalisées de façon conjointe avec les trois entités (10%). D'autres ont été réalisées à deux (60%) ou seul (30%). Des combinaisons d'approches ont été mobilisées en

tenant compte des avantages comparatifs de chaque entité ; ce qui a contribué à réduire les coûts. Autrement, des consultants ou des cabinets ou autres prestataires de services auraient été nécessaires pour réaliser certaines activités, et les coûts auraient été davantage élevés. Cette approche a permis à l'équipe de projet d'être efficace et efficiente.

Toutefois, ils n'ont pas suffisamment anticipé des défis qui ont affecté la gestion du projet, en particulier le retard accusé par la réalisation de la RAP. En effet, ce problème a duré près de 6 mois, alors que les résultats de cette activité devraient orienter les autres. Cette insuffisance d'anticipation peut, en partie, s'expliquer par la faible fréquence de réunions pour discuter des défis et contraintes liés au projet. Entre le 18 février 2021 et le 15 juin 2022, l'évaluation a relevé 9 réunions, dont 2 impliquant le PBSO et le consortium, 2 au niveau du comité de pilotage et 5 entre les membres du consortium (Tableau 10) :

Tableau 10: Rencontres pour le suivi dans le cadre de la gestion du projet

#	Date	Entité prenant part à la réunion
1	18/02/2021	PBF-Consortium
2	22/02/2021	PBF-Consortium
3	01/09/2021	Consortium
4	22/09/2021	Comité de pilotage
5	14/12/2021	Consortium
6	09/02/2022	Consortium
7	14/02/2022	Consortium
8	18/02/2022	Comité de pilotage
9	15/06/2022	Consortium

Source : Évaluation du projet, 2023.

Les données du tableau indiquent que les rencontres sont concentrées autour de février 2021, septembre 2021 et février 2022. Ces dates correspondent à des défis majeurs à surmonter. Il est donc possible de conjecturer qu'il n'y a pas eu de rencontres régulières pour anticiper des défis ayant affecté le projet.

5.2. Niveau Programmatique

5.2.1. Pertinence

Le projet et toutes ces 20 interventions déployées ont été pertinents pour répondre aux besoins prioritaires des populations cibles, notamment la réduction des violences en milieu universitaire, y incluant les VBG ; la bonne gouvernance institutionnelle et la cohésion sociale dans leur espace de travail et de vie. De même, la pertinence du projet a été démontrée du point de vue de son adéquation avec les priorités nationales déclinées dans différents documents de politique, dont le PND 2021-2025 et la Politique Gouv jeunesse ; mais aussi à des documents de stratégie comme stratégie de cohésion sociale, PNLVBG, OSCSC. En plus, le fait que le projet soit une réponse aux besoins prioritaires des populations cibles et aux priorités nationales, il est aligné sur les documents cadres et de stratégies de l'UNFPA, du PNUD et d'Interpeace.

Toutefois, certains besoins des populations cibles n'ont pas été suffisamment adressés ; il s'agit en l'occurrence des survivantes des VBG qui doivent continuer de vivre avec leur bourreau sur le même espace. Aussi la cartographie des parties prenantes est-elle restée limitée et n'a pas inclus des acteurs clés, dont le MEF, le MBPE et le MPD dont les actions constituent des sources de conflits dans les Universités ciblées par le projet. Et avec ces acteurs, les questions structurelles ont été ignorées par le projet.

5.2.2. Efficacité

Le projet a globalement donné des résultats satisfaisants, encourageants et promoteurs. En effet, sur les 15 indicateurs mesurant les performances du projet, près de 47% (7) ont des taux de réalisation atteignant ou dépassant 100%. En dehors de l'indicateur 1.1.2 pour lequel les données ne sont pas disponibles, les autres ont généralement des taux de réalisation dépassant 50%. En outre, le Produit 3.2 ; « *L'esprit d'initiative citoyenne et de cohésion sociale est promu* » a été entièrement réalisé ; les autres l'ont été partiellement. Dans un éventuel prochain cycle de projet, il faudrait accorder une attention aux interventions liées à ces produits, notamment Produit 1.1, Produit 1.2, Produit 2.1, Produit 2.2 et Produit 3.1.

Ces résultats ont aussi été accompagnés de changements ayant contribué à améliorer le climat social ainsi que la cohésion sociale tout en favorisant l'émergence d'une nouvelle élite sensible aux droits humains et au genre dans les Universités cibles. Il s'agit de/d' :

- ✚ Une prise de conscience individuelle et collective de la nécessité d'adopter de nouvelles approches en matière de gestion des conflits afin de favoriser la cohésion sociale ;
- ✚ Une amélioration positive des relations entre les acteurs de la communauté universitaire ;
- ✚ Une institutionnalisation de cadres formels et informels de gestion pacifique des conflits ;
- ✚ La promotion de la liberté d'expression et la possibilité de dénoncer les actes de violence ;
- ✚ Une perception généralisée de la baisse de la conflictualité et des conflits ;
- ✚ La disponibilité d'alternatives en matière de gestion des conflits ;
- ✚ Le recours à des approches nouvelles en matière de gestion des conflits ;
- ✚ L'émergence d'une nouvelle élite sensible aux droits humains et à la paix ;
- ✚ L'émergence d'une nouvelle élite sensible au genre ;
- ✚ Un sentiment de satisfaction et bien-être parmi les bénéficiaires.

Ces changements sont, toutefois, associés à des défis qui ont entravé ou atténué l'atteinte des résultats. Ce sont :

- ✚ La durée du projet ;
- ✚ Une insuffisance de communication autour du projet ;
- ✚ La complexité des zones d'interventions du projet ;
- ✚ Les questions liées à la RAP ;
- ✚ La persistance d'importants germes de conflits dans les zones d'interventions du projet ;
- ✚ Une implication limitée du Ministère de l'Enseignement Supérieur ;
- ✚ L'insuffisance d'accompagnement des mécanismes d'alerte précoce ;
- ✚ La question de la sécurité des lanceurs d'alerte ;
- ✚ La mise à disposition tardive des fonds ;
- ✚ La faible mobilisation des filles liées à la peur et/ou à des considérations culturelles.

5.2.3. Efficience

Les ressources du projet ont été adéquatement utilisées pour atteindre les performances enregistrées durant la mise en œuvre des interventions. Le taux d'exécution budgétaire est estimé à 84,5% du montant global ; le PNUD et Interpeace ont adéquatement dépensé toutes les ressources (100%) mises à leur disposition par le PBSO. La gestion budgétaire a été affectée par les procédures internes aux membres du consortium, en particulier l'UNFPA. En outre, la migration du système de gestion Atlas à Quantum s'est accompagnée de nombreux dysfonctionnements ayant perturbé des transferts de fonds et occasionné des retards dans le déploiement de certaines activités.

En ce qui concerne la gestion des ressources humaines, une stratégie efficace avec le partenariat entre les membres du consortium et des services gouvernementaux et des ONG locales a été utilisée de sorte à obtenir les résultats enregistrés. Bien que les ressources humaines soient qualitativement compétentes et outillées pour la conduite du projet, elles se sont avérées insuffisantes au regard de la nature du projet qui aurait nécessité une présence continue de l'équipe du projet pour assurer un suivi régulier des interventions.

5.2.4. Durabilité

D'une manière générale, le projet a généré de nombreux acquis ayant favorisé une prise de conscience parmi la communauté universitaire et une baisse de la conflictualité par le recours au dialogue et à la négociation. En outre, l'engagement des acteurs à pérenniser ces acquis est variable, mais réel au niveau des principaux acteurs impliqués dans les violences. Et l'appropriation par les parties prenantes est à l'épreuve de cet engagement ; mais aussi et surtout des acteurs avec des capacités différenciées des acteurs ainsi que des facteurs liés à des problématiques économiques et structurelles et à l'environnement sociopolitique. En effet, toutes les parties prenantes ont favorablement accueilli le projet et elles sont prêtes à en sauvegarder les acquis. Cependant, le temps limité du projet n'a pas permis de consolider réellement ces acquis, de sorte que l'appropriation nationale apparaît problématique et les risques de menaces à la pérennisation des acquis sont suffisamment importants et susceptibles de ruiner, si les interventions ne se sont pas poursuivies, les acquis de ce projet.

5.2.5. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont été prises en compte par le projet lors de la planification ainsi que de la mise en œuvre des interventions. Le projet a permis une prise de conscience concernant les inégalités entre les hommes et les femmes à divers niveaux, mais aussi sur l'existence des VGB en milieu universitaire. Une charte contre le harcèlement sexuel a été rédigée pour impliquer davantage la communauté universitaire dans la lutte contre les VGB. Toutefois, les pesanteurs culturelles reléguant les femmes au second plan dans nos sociétés, ont limité la participation des femmes. De plus, l'identification et la dénonciation des VGB ont été privilégiées au détriment de la Prise En Charge (PEC) des survivantes qui est restée limitée. Dans le même temps, le projet a suscité plus d'attentes que de raison, c'est-à-dire au-delà des capacités du projet.

CHAPITRE 6. RECOMMANDATIONS

Au-delà des acquis remarquables, le projet suscite de nombreuses attentes de toutes les parties prenantes en ce qui concerne la poursuite des interventions. Dans l'expectative d'une reconduction du projet, l'évaluation formule les recommandations ci-après :

6.1. Niveau stratégique

Recommandation # 1 : Poursuivre l'appui à la Côte d'Ivoire à travers la mise en place d'un programme triennal ou quinquennal avec plusieurs composantes et une portée nationale en vue de contribuer à la construction d'une élite politique responsable à travers la gestion pacifique des crises dans l'espace universitaire et en vue d'une paix durable dans le pays. Sans être exhaustives, les composantes sont :

- gestion pacifique des conflits,
- genre et lutte contre les VBG,
- gouvernance institutionnelle des Universités,
- conditions de vie et de travail de la communauté universitaire ;
- relations Universités et sociétés (partis politiques, police, armé, etc.).

Recommandation # 2 : Engager des discussions avec le **MERS** et d'autres partenaires pour définir les contours du programme à mettre en place.

6.2. Niveau programmatique

6.2.1. Pertinence

Recommandation # 3 : Réaliser une étude approfondie visant à identifier, avec toutes les parties prenantes, tous les facteurs ainsi que tous les acteurs impliqués dans les dysfonctionnements dans les Universités en Côte d'Ivoire, y incluant celles ouvertes récemment.

6.2.2. Efficacité

Recommandation # 4 : Renforcer les capacités humaines, techniques et financières des mécanismes de gestion des conflits (cadre permanent de concertation, cellule d'alerte précoce, clinique virtuelle, etc.) afin de les rendre plus efficaces dans la conduite de leurs missions.

Recommandation # 5 : Mettre en place un dispositif de communication institutionnelle pour assurer la visibilité des interventions du programme.

6.2.3. Efficience

Recommandation # 6 : Poursuivre les partenariats avec les ONG et les services gouvernementaux afin d'améliorer l'efficience dans la gestion des ressources du programme.

6.2.4. Durabilité

Recommandation # 7 : Renforcer les capacités techniques et financières des partenaires du programme, notamment les ONG et les services gouvernementaux afin qu'ils

puissent intensifier leurs interventions en matière de formations et de sensibilisations sur les thématiques abordées par le programme, en particulier les problématiques liées aux droits de l'homme, au genre et à la lutte contre les VBG.

Recommandation # 8 : Élaborer et faire adopter un cahier de charges de bonne gouvernance des institutions d'enseignement supérieur ;

Recommandation # 9 : Faire un plaidoyer auprès des parties prenantes en vue de l'adoption de la charte de bonne conduite élaborée au cours de la mise en œuvre du projet.

Recommandation # 10 : Identifier et mettre en œuvre des stratégies innovantes visant à assurer des revenus aux étudiantes et étudiants à travers des incitations fiscales pour les employeurs et/ou des AGR exclusivement/partiellement réservées à cette catégorie de travailleurs.

6.2.5. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Recommandation # 11 : Encourager la participation des étudiantes à travers des campagnes de sensibilisation et des renforcements de capacités afin qu'elles s'impliquent davantage dans la vie associative en milieu universitaire

ANNEXES

ANNEXE 1 : TERMES DE RÉFÉRENCE

TERMES DE RÉFÉRENCE

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis plusieurs décennies, les violences en milieu universitaire minent les universités de la Côte d'Ivoire. Ce phénomène n'a pas suffisamment fait l'objet d'une attention particulière dans les différentes réponses apportées jusque-là dans le cadre du processus global de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire. Le projet « Contribution à la construction d'une élite politique responsable à travers la gestion pacifique des crises dans l'espace universitaire en vue d'une paix durable en Côte d'Ivoire » est une initiative conjointe de l'UNFPA, du PNUD et d'INTERPEACE, financé à hauteur de 1.500.000 USD par le fonds de consolidation de la paix, avec un niveau de consommation du budget estimé à 81,86% hors mis l'évaluation externe indépendante. Cette initiative vise à contribuer, prévenir et à mieux gérer les conflits en milieu universitaire, à travers des mécanismes participatifs des parties prenantes. Ce qui devrait permettre de développer chez les étudiant(e)s, un modèle de leadership positif, qui, à terme, pourrait influencer la paix sociale et la gouvernance au sein des universités ciblées par le projet (universités Félix Houphouët Boigny et Nangui Abrogoua d'Abidjan ainsi que l'université Alassane Ouattara de Bouaké) afin que les étudiant(e)s, élite politique de demain, deviennent des modèles. Le projet a été piloté sous diverses approches pour mieux comprendre les dynamiques de la violence et de la gouvernance en milieu universitaire, ainsi que l'interaction entre cet espace et les milieux sociopolitiques plus larges, en considérant les étudiant(e)s non pas seulement comme de véritables auteurs de violence, mais surtout acteurs de cohésion et de gouvernance. Au terme de la mise en œuvre du projet, une étude de perception des dynamiques de la violence, dénommée Recherche Action Participative (RAP) est disponible avec la cartographie des acteurs. Une enquête visant à analyser le niveau d'implication des étudiantes dans ces dynamiques de la violence ainsi que son impact sur elles est réalisée mettant en exergue un très faible niveau de participation des étudiantes, soit environ 4%. Aussi des réunions d'engagement des parties prenantes (syndicats étudiants, enseignants, personnels administratifs et gouvernance universitaire) ont été réalisées, suivi de plans d'action émanant des parties prenantes. Au total, ce sont 45447 étudiants dont 11008 filles qui ont été touchés par le projet. Enfin un cadre de concertation inclusif et permanent pour la prévention des conflits a été mis en place avec trois (3) cellules d'alerte précoce installées, dont une par université en vue de monitorer les actes de violence sur campus.

Vu ce qui précède, il paraît nécessaire d'évaluer ledit projet sous différents angles afin d'analyser sa performance.

OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION ET CHAMPS DE L'ÉVALUATION

Objectifs de l'évaluation

L'évaluation finale du projet « Contribution à la construction d'une élite politique responsable à travers la gestion pacifique des crises dans l'espace universitaire en vue d'une paix durable en Côte d'Ivoire » vise à :

Fournir une appréciation objective de la performance du projet notamment la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité ;

Analyser la mise en œuvre du projet, tant le cadre institutionnel de coordination, de suivi et évaluation que les modalités d'exécution ;

Identifier les forces, faiblesses et les facteurs qui ont facilité ou entravé la mise en œuvre des interventions ;

Fournir une analyse de la contribution du projet dans l'atteinte des engagements nationaux en matière de consolidation de la paix ;

Tirer des enseignements et identifier des bonnes pratiques pour guider la conception d'une éventuelle phase II.

Champs de l'évaluation

Composante : L'évaluation du projet tient compte des interventions, réalisations et résultats dans les zones cibles du projet selon les axes d'interventions :

Dégager une compréhension commune des dynamiques de la violence sur les campus ;
Analyser le niveau d'implication des étudiantes à cette dynamique de la violence et son impact sur elles
Susciter des réunion d'engagement des parties prenantes pour des actions citoyennes ;
Susciter l'élaboration des plans d'action pour le renforcement de la cohésion sociale par les parties prenantes ;
Déterminer, au vu du marqueur genre 2 attribué, si le projet a effectivement encouragé l'égalité entre les sexes de façon considérable et cohérente, en veillant à ce que les femmes/filles bénéficient du projet en reflétant leurs préoccupations et intérêts ;
Evaluer dans quelle mesure les parties prenantes de l'espace universitaire (syndicats étudiantins, syndicats enseignants, personnel Administratif et Technique, associations ou mouvements étudiantins, autorités universitaires et autres acteurs directs ou indirects interagissant avec les acteurs clés) se sont approprié le projet et sont capables d'assurer la durabilité de ses interventions ;
Apprécier dans quelle mesure les parties prenantes de l'espace universitaire appuyés dans le cadre de ce programme se sont engagés dans des initiatives de réconciliation et de cohésion sociale sur les campus.

Période : L'évaluation se déroulera du 1^{er} au 31 mars Février 2023. Elle doit garantir la disponibilité de toutes les données programmatiques du projet, pour analyse par les évaluateurs.

Couverture : L'évaluation portera principalement sur les universités couvertes par le projet notamment les universités Felix Houphouet Boigny et Nangui Abrogoua d'Abidjan et l'université Alassane Ouattara de Bouaké.

QUESTIONS RELATIVES À EVALUATION

Les questions essentielles réparties selon les critères d'évaluation sont les suivantes :

Cadre de performance

Préciser dans quelle mesure les indicateurs du cadre de performance du projet ont été atteints de manière générale et dans mes les zones d'interventions du projet ; y inclut la documentation y afférente.

Pertinence

La formulation des résultats du projet permet-elle de répondre aux besoins prioritaires des populations cibles ? Dans quelle mesure la chaîne des résultats définie dans le document projet répond -elle à une logique d'intervention cohérente permettant de contribuer à la réalisation des objectifs identifiés dans les documents stratégiques de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire ?

Efficacité

Dans quelle mesure les résultats attendus ont-ils été atteints ? Les interventions réalisées ont-elles permis de toucher les populations cibles du projet ? Ces interventions ont-elles permis d'opérer les changements escomptés ?

Efficiencie

Dans quelle mesure les ressources mises en place et les interventions (activités) exécutées étaient-elles réalistes, c'est-à-dire appropriées et adéquates pour atteindre les résultats prévus ? les résultats obtenus justifient-ils les ressources (humaines, financières, matérielles, politiques et organisationnelles) investies ? Existe-t-il des moyens plus efficaces pour réaliser de meilleurs résultats avec les ressources disponibles ?

Cohérence

Dans quelle mesure le projet est compatible avec d'autres interventions menées dans le cadre du portefeuille PBF dans le pays, et dans le cadre national en général ? Quelles ont été les synergies développées ?

Y-a-t-il d'autres interventions de d'autres organisations/structures dans le même domaine d'intervention ? Quelles ont été les actions de complémentarité avec ces interventions, notamment en matière de genre ?

Dans quelle mesure le projet a apporté une valeur ajoutée tout en évitant le chevauchement d'activités avec d'autres projets internes ou externes ?

Durabilité

Dans quelle mesure les partenaires et bénéficiaires des interventions se sont-ils appropriés le projet ?

Les structures impliquées sont-elles capables et désireuses de poursuivre les activités du projet elles-mêmes afin de maintenir les acquis et les pérenniser ?

Les interventions définies dans ledit projet ont-elles inclus une stratégie de sortie visant à permettre la continuation des activités à la fin du projet ?

Les conditions nécessaires à la durabilité des résultats du projet en considérant les aspects de pérennité programmatique, institutionnelle et financière sont-elles mises en place ?

Valeur ajoutée

Quelle est la plus-value apportée par le projet au niveau national ? Quelles sont les avantages comparatifs de ce projet par rapport à d'autres projet en faveur du renforcement de la cohésion sociale ?

Égalité des sexes

Dans quelle mesure l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont-elles été prises en compte dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet ?

Le marqueur de genre affecté au projet reflète-t-il la réalité ?

Dans quelle mesure le projet a-t-il encouragé des évolutions positives en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ? Y a-t-il eu des effets inattendus ?

APPROCHE METHODOLOGIQUE

L'évaluation sera réalisée suivant une approche participative impliquant l'ensemble des parties prenantes. Dans ce sens le consultant réalisera l'évaluation du projet sous la supervision d'une task Force constituée de représentants des Ministères techniques impliqués (ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ministère de la réconciliation et de la cohésion nationale, ministère de la solidarité et de la lutte contre la pauvreté à travers l'observatoire de la solidarité et de la cohésion sociale, ministère de la jeunesse à travers sa cellule genre) et le consortium de mise en œuvre (UNFPA, PNUD et INTERPEACE)

Collecte de donnée : L'évaluation utilisera une approche à la fois quantitative et qualitative, notamment la revue documentaire, (Document projet, La Recherche Action Participative (RAP), l'enquête en ligne sur le niveau de participation des étudiantes aux dynamique de la violence, la stratégie nationale de cohésion sociale CPD, CCDD, rapports d'activités, production du projet, annuaires des statistiques,

enquêtes, études...) des informations issues des interviews semi-structurées, des groupes de discussion avec les acteurs et les bénéficiaires auprès des partenaires sectoriels du niveau central et des acteurs dans les zones d'intervention.

Echantillonnage : Il sera effectué à 2 niveaux. Tout d'abord les 3 universités cibles du projet seront sélectionnées. Ensuite les informateurs (acteurs et bénéficiaires) seront identifiés dans ces différentes universités.

Assurance qualité : Les informations collectées devront être soumises à une procédure de suivi et de contrôle interne et externe des données assurant leur qualité, dont la triangulation des sources d'information et l'échange avec les gestionnaires du projet.

Matrice de l'évaluation : Les évaluateurs utiliseront la matrice d'évaluation contenue dans l'Evaluation Handbook⁹ de UNFPA pour structurer et consolider de façon systématique les données collectées pour chacune des questions d'évaluation. Cette matrice leur permettra entre autre d'identifier les données manquantes et ainsi combler ces vides avant la fin de la collecte. Cette matrice aidera aussi pour assurer la validité des données collectées.

PROCESSUS D'ÉVALUATION

L'évaluation se déroulera en cinq phases : (i) une phase préparatoire ; (ii) une phase de démarrage ; (iii) une phase de collecte de données sur le terrain (iv) une phase d'analyse et rapportage, (v) phase de discussion et validation du rapport.

Phase préparatoire

Cette phase préliminaire consistera à :

- Elaborer et valider les TDR de l'évaluation ;
- Collecter la documentation relative au projet ;
- Recruter les consultants qui réaliseront l'évaluation

Phase de démarrage

Cette phase est dédiée à la structuration du processus d'évaluation. A ce stade, l'équipe de l'évaluation doit acquérir une connaissance approfondie à la fois du projet et du contexte national. Elle doit élaborer le plan de travail y compris la méthodologie et procéder à l'échantillonnage de parties prenantes à rencontrer au cours de la phase de terrain.

Il s'agit en effet de mener les tâches suivantes :

- Elaborer le plan de travail avec le chronogramme ;
- Effectuer une revue de toute la documentation sur le projet ;
- Développer une cartographie pertinente des parties prenantes (Gouvernance universitaire, syndicats et associations estudiantines, personnel administratif et technique, syndicats enseignants et société civile) pour l'évaluation et définir les liens qui existent entre ces différents groupes ;
- Reconstituer la logique d'intervention du projet (théorie de changement) ;
- Adapter la liste des questions de l'évaluation ;
- Elaborer la matrice d'évaluation qui guidera la collecte de données sur le terrain ;
- Elaborer le plan de collecte et d'analyse des données ;
- Etablir la liste des documents supplémentaires à consulter.

⁹ <http://www.unfpa.org/public/home/about/Evaluation/Methodology>

Cette phase devra s'achever par la production d'un rapport de démarrage de l'évaluation, y compris la matrice de l'évaluation, qui constituera le premier livrable.

Phase de terrain

Cette phase consiste en une mission de terrain de 15 jours afin de collecter et d'analyser les données nécessaires pour répondre aux questions de l'évaluation. Lors de cette phase, l'équipe d'évaluation remplira et mettra progressivement à jour la matrice de l'évaluation au fur et à mesure de la collecte de données. La collecte des données sera réalisée conformément à l'approche méthodologique et au plan de travail indiqué dans le rapport de démarrage de l'évaluation.

L'équipe de l'évaluation fera une présentation des résultats préliminaires au cours d'une réunion de restitution en présence des membres de la task force pour valider les résultats préliminaires et discuter les propositions de conclusions et recommandations.

Phase de reporting

Durant cette phase l'équipe de l'évaluation continuera le travail d'analyse des données initié durant la phase de terrain et préparera le projet de rapport final en tenant compte des remarques et commentaires émis par la task force lors de la réunion de restitution à la fin de la phase de terrain.

Cette phase sera suivie par les échanges, feedback et validation par les parties prenantes.

phase de discussion et validation du rapport

LIVRABLES

Au terme de la consultance, les consultants se doivent de fournir les livrables suivants :

Rapport des missions de terrain ;

Outils de collecte de données ;

Rapport d'évaluation de la qualité des données ;

Rapport de démarrage de l'évaluation ;

Rapport de l'évaluation du projet faisant ressortir les éléments nécessaires à une appréciation objective des progrès réalisés, les leçons apprises, les forces et les faiblesses, les opportunités et les orientations pour le prochain projet.

Calendrier Indicatif

Etapes/Produits de l'évaluation	Dates	Parties prenantes
Rédaction des TDR	Janvier 2023	Unités S&E (UNFPA, PNUD, INTERPEACE) Unité Genre de l'UNFPA
Finalisation des TDR et recrutement du/des consultant(s)	(A préciser)	Task Force, Consultants
Rédaction du rapport de démarrage	(A préciser)	Consultants
Phase de terrain puis d'analyse de données	(A préciser)	Consultants
Rédaction du rapport d'évaluation	(A préciser)	Consultants
Soumission du rapport d'évaluation provisoire (commentaires de la task force, prise en compte des recommandations)	(A préciser)	Consultants, Task Force
Soumission du rapport d'évaluation final	(A préciser)	Consultants

Rôles et responsabilités de l'équipe d'évaluation

L'équipe d'évaluation travaillera sous la supervision de la task force à qui elle rendra compte suivant le processus d'évaluation. Une équipe de 2 consultants (un principal sénior et junior) seront recrutés à cet effet et devront avoir en leur sein des expertises en matière de consolidation de la paix et Genre/VBG . De même, ils devraient avoir donné satisfaction aux précédents commanditaires d'évaluation de projet/programme de consolidation de la paix. L'équipe assumera la responsabilité globale du processus d'évaluation, de la préparation du rapport de lancement jusqu'à la production du rapport final.

L'équipe d'évaluation devra compter en son sein les profils suivants :

Consultant Principal sénior : consolidation de la paix, Sociologue, planification, suivi-évaluation et Genre

Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures (BAC + 5) en sciences sociales ou autre domaine similaire ;

Justifier d'une expérience d'au moins dix (10) ans dans la réalisation d'évaluation de projet/programme ;

Avoir au moins dix (10) années d'expérience en planification et suivi évaluation ;

Etre familier aux questions de consolidation de la paix et de genre ;

Avoir une expérience avérée dans le domaine de la consolidation de la paix et de genre

Avoir une expérience avérée dans le domaine de genre/équité de genre dans les programmes et projets

Avoir une excellente capacité rédactionnelle.

Bonne connaissance des systèmes de suivi et d'évaluation de projets ;

Compétences avérées en analyse et traitement de données qualitatives et quantitatives ;

Excellente capacité de rédaction et de communication en français ;

Avoir travaillé ou ayant des expériences similaires d'évaluation avec le SNU et/ou les Ministères sectoriels de la cohésion sociale des Adolescents et jeunes et la famille est un atout.

Une bonne connaissance des règles et procédures des Nations Unies ou une Organisation Internationale serait un atout ;

Etre excellent dans la rédaction, la facilitation et la présentation ;

Avoir bénéficié de la formation sur la Politique contre l'Exploitation Sexuel (certificat PSEA).

Consultant Principal junior : consolidation de la paix, Sociologue, planification, suivi-évaluation et Genre

Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures (BAC + 5) en sciences sociales ou autre domaine similaire ;

Justifier d'une expérience d'au moins dix (5) ans dans la réalisation d'évaluation de projet/programme ;

Avoir au moins dix (5) années d'expérience en planification et suivi évaluation ;

Etre familier aux questions de consolidation de la paix et de genre ;

Avoir une expérience avérée dans le domaine de la consolidation de la paix et de genre

Avoir une expérience avérée dans le domaine de genre/équité de genre dans les programmes et projets

Avoir une excellente capacité rédactionnelle.

Bonne connaissance des systèmes de suivi et d'évaluation de projets ;

Compétences avérées en analyse et traitement de données qualitatives et quantitatives ;

Excellente capacité de rédaction et de communication en français ;

Avoir travaillé ou ayant des expériences similaires d'évaluation avec le SNU et/ou les Ministères sectoriels de la cohésion sociale des Adolescents et jeunes et la famille est un atout.

Une bonne connaissance des règles et procédures des Nations Unies ou une Organisation Internationale serait un atout ;

Etre excellent dans la rédaction, la facilitation et la présentation ;

Avoir bénéficié de la formation sur la Politique contre l'Exploitation Sexuel (certificat PSEA).

GESTION DE L'ÉVALUATION

La gestion de l'évaluation est assurée par la Spécialiste en planification et Suivi Evaluation et la task force. Ainsi, le gestionnaire aura les tâches suivantes :

- Elaborer les TDR de l'évaluation ;
- Réunir toute la documentation utile pour l'évaluation ;
- Se charge de la gestion globale de l'évaluation et de son budget, du suivi et de l'orientation stratégique du processus d'évaluation ;
- Coordonne le processus d'examen et d'approbation des livrables et assure le suivi du processus de révision ;

Assure en consultation avec le conseiller régional en S&E l'assurance qualité de l'évaluation et des livrables ;

Assume toutes les autres responsabilités qui lui sont délégués par la Représentante Pays de UNFPA.

REMUNERATION

Les paiements des honoraires des consultants se feront par tranches selon la répartition suivante :

Echéances	Taux
Approbation du rapport de démarrage	20%
Approbation du draft du rapport	30%
Approbation du rapport final	50%

Les frais d'indemnité journalière de subsistance (DSA) pour les missions seront payés par nuitée passée hors du lieu de résidence dans le cadre de la mission en Côte d'Ivoire selon les taux de l'UNFPA. Les frais liés au voyage ne seront pas pris en compte dans les honoraires de consultation. Les jours de travail seront répartis entre la date de signature du contrat et la date fixée de fin de l'évaluation.

BIBLIOGRAPHIE

Les documents suivants seront exploités par le Consultant :

Document projet ;

Handbook de l'UNFPA pour la conduite d'une évaluation ;

Rapports périodiques ;

Rapports d'activités et toute autre documentation produite dans le cadre du projet.

ANNEXE

Annexe1 : principes éthiques de uneg/unfpa pour la conduite des évaluations (à signer par les évaluateurs)

Les évaluations des activités appuyées par l'UNFPA ont besoin d'être indépendantes, impartiales et rigoureuses. Chaque évaluation doit clairement contribuer à l'apprentissage et la reddition de comptes. Ainsi les évaluateurs doivent faire preuve d'intégrité personnelle et professionnelle et être guidés par la convenance dans la conduite de leurs missions.

L'équipe d'évaluation / évaluateurs :

Pour éviter les conflits d'intérêts et de pressions induites, les évaluateurs doivent être indépendants, ce qui implique que les membres d'une équipe d'évaluation ne doivent pas avoir été directement

responsables de la politique / programmation, la conception ou la gestion globale de l'objet de l'évaluation, ni s'attendre à y être associés dans un proche avenir (n'avoir pas déposé une candidature pour un poste dans le cadre de la mise en œuvre du programme). Les évaluateurs ne doivent avoir aucun intérêt direct et doivent avoir la pleine liberté de mener leur travail d'évaluation de manière impartiale, sans effets négatifs potentiels sur le développement de leur carrière. Ils doivent être capables d'exprimer leur opinion de manière libre.

Les évaluateurs doivent protéger l'anonymat et la confidentialité des informateurs individuels. Ils devraient fournir un préavis maximal, minimiser les contraintes de temps, avoir un respect envers les gens et leur droit de ne pas s'engager. Les évaluateurs doivent respecter le droit des gens à fournir des informations en toute confiance, et doivent veiller à ce que les informations sensibles ne puissent pas être remontées à la source. Les évaluateurs ne devraient pas évaluer les individus, et doivent équilibrer l'évaluation des fonctions de gestion au regard de ce principe général.

Les évaluations peuvent parfois faire découvrir des preuves d'actes répréhensibles. De tels cas doivent être signalés discrètement à l'organe compétent de gestion de l'évaluation.

Les évaluateurs devraient être sensibles aux croyances, aux us et coutumes et agir avec intégrité et honnêteté dans leurs relations avec toutes les parties prenantes. Conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme, les évaluateurs doivent être sensibles et tenir compte des questions relatives à la discrimination et à l'égalité des sexes. Ils devraient éviter d'offenser la dignité et le respect de soi des personnes avec lesquelles ils entrent en contact dans le cadre de l'évaluation. Sachant que l'évaluation pourrait affecter négativement les intérêts de certaines parties prenantes, les évaluateurs doivent procéder à l'évaluation et communiquer son objectif et les résultats d'une manière qui respecte clairement «la dignité et l'estime de soi» des parties prenantes.

Les évaluateurs sont responsables de la clarté, de la précision et de l'équité dans la rédaction et/ou la présentation orale des limites de l'étude, des résultats fondés sur des preuves, des conclusions et recommandations.

Pour plus de détails sur l'éthique et l'indépendance de l'évaluation, se référer aux lignes directrices et les normes d'éthique pour l'évaluation dans le système des Nations Unies de l'UNEG :

<http://www.unevaluation.org/search/index.jsp?q=UNEG+Ethical+Guidelines>
http://www.unevaluation.org/papersandpubs/documentdetail.jsp?doc_id=21

Annexe 3 : Format du rapport de démarrage de l'évaluation

Le rapport de conception doit utiliser le modèle suivant :

CHAPITRE 1 : Introduction 1-2 pages max

- 1.1 But et objectifs de l'évaluation du projet
- 1.2 Portée de l'évaluation
- 1.3 Objet du rapport de conception

CHAPITRE 2 : Contexte du pays 4-6 pages maximum

- 2.1 Défis du développement et stratégies nationales
- 2.2 Le rôle de l'aide extérieure

CHAPITRE 4 : Méthodologie et approche de l'évaluation 7-10 pages maximum

- 4.1 Critères d'évaluation et questions d'évaluation
- 4.2 Méthodes de collecte et d'analyse des données
- 4.3 Sélection de l'échantillon d'intervenants
- 4.4 Évaluation de l'évaluabilité, limitations et risques

CHAPITRE 5 : Processus d'évaluation 3-5 pages max

- 5.1 Aperçu du processus
 - 5.2 Composition de l'équipe et répartition des tâches
 - 5.3 Besoins en ressources et soutien logistique
 - 5.4 Plan de travail
- (Nombre total de pages) 20-30 pages max

ANNEXES

- Annexe 1 Termes de référence
- Annexe 2 Matrice d'évaluation
- Annexe 3 Guides d'entrevue
- Annexe 4 Carte des parties prenantes
- Annexe 5 Documents consultés

Annexe 4 : Plan du rapport d'évaluation

Section	Titre	Longueur suggérée
RESUME		3-4 pages max
CHAPITRE 1: Introduction		
1.1	Objectifs (général/spécifiques) de l'évaluation	5-7 pages max
1.2	Champ de l'évaluation	
1.3	Méthodologie et processus	
CHAPITRE 2: Contexte du pays		
2.1	Objectifs nationaux en matière de consolidation de la paix	5-6 pages max
2.2	Le rôle de l'assistance de l'UNFPA, du PNUD et INTERPEACE	
CHAPITRE 3: La réponse et les stratégies de programme de l'UNFP/PNUD/INTERPEACE		
3.1	Réponse de l'UNFPA /PNUD/INTERPEACE à travers le projet	5-7 pages max
3.1.1	Brève description de la stratégie du partenariat entre l'UNFPA /PNUD/INTERPEACE et le PBF	
3.1.3	La structure financière du projet	
CHAPITRE 4: Constats: les réponses aux questions d'évaluation		
4.1	Réponse à la première question	25-35 pages max
4.2	Réponse à la deuxième question	
4.3	Réponse à la troisième question	
4.4	Réponse à la Xème question	
CHAPITRE 5: Conclusions		
5.1	Niveau stratégique	6 pages max
5.2	Niveau Programmatique	
CHAPITRE 6: Recommandations		
	Recommandation # 1, #2, #3 (niv. stratégique / niv. Programmatique)	4-5 pages max
(Nombre total de pages)		50-70 pages
Annex 1 Termes de Référence		
Annex 2 Listes des personnes/institutions rencontrées		
Annex 3 Liste des documents consultés		
Annex 4 La matrice d'évaluation		
Annex 5 les outils méthodologiques		

Annexe 5 : Restitution des résultats provisoires aux Bureau Pays

Un atelier d'une demi-journée à la fin de la phase de terrain ;

Participants : UNFPA /PNUD/INTERPEACE

Présentation par l'équipe d'évaluation
Objectifs de l'atelier: présenter et valider les résultats et tester les éléments de conclusions et les recommandations provisoires
Rappeler les objectifs de l'évaluation
Méthodologie: le processus, le champ, les critères d'évaluation et les questions d'évaluation, les méthodes d'échantillonnage pour la sélection des parties prenantes, les méthodes de collecte de données et des techniques de triangulation
Phase de terrain: visites de sites; parties prenantes consultées par type d'institution/répartition géographique
Constats provisoires pour chaque question d'évaluation
Éléments de conclusions : distinguer conclusions stratégiques / programmatiques recommandations provisoires: stratégiques / programmatiques
Prochaines étapes: phase de rédaction du rapport – assurance qualité - revue de qualité du rapport final - réponses des services – dissémination.

Annexe 6 : Matrice d'évaluation

EQ1 : Dans quelle mesure ...			
Hypothèses à évaluer	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et outils pour la collecte des données
L'hypothèse 1 (voir exemple dans l'outil 1)			
<p>Les évaluateurs doivent compléter cette case avec toutes les données et informations pertinentes recueillies au cours de la phase de collecte sur le terrain en relation avec les éléments énumérés dans la colonne «hypothèses à évaluer» et leurs indicateurs correspondants.</p> <p>Les informations présentées ici peuvent provenir: de l'examen documentaire, des entrevues, des discussions de groupes de discussion, etc.</p> <p>Étant donné que la matrice remplie deviendra l'annexe principale du rapport d'évaluation finale, le responsable de l'équipe d'évaluation et le responsable de l'évaluation doivent veiller à ce que toutes les informations affichées:</p> <ul style="list-style-type: none"> sont directement liées aux indicateurs énumérés ci-dessus; sont rédigés de manière lisible et compréhensible; rendent visible la triangulation des données; la ou les sources d'information sont référencées dans les notes de bas de page. 			
L'hypothèse 2 (voir exemple dans l'outil 1)			
L'hypothèse 3 (voir exemple dans l'outil 1)			
EQ2 : Dans quelle mesure ...			
Hypothèses à évaluer	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et outils pour la collecte des données

L'hypothèse 1 (voir exemple dans l'outil 1)			
L'hypothèse 2 (voir exemple dans l'outil 1)			
L'hypothèse 3 (voir exemple dans l'outil 1)			

Annexe 7 : Évaluation de la qualité

Unité organisationnelle:		Année du rapport:	
Titre du rapport d'évaluation:			

Qualité globale du rapport: **Good**
 Commentaires généraux: [Insérer texte]

Date de l'évaluation:

Niveaux d'évaluation

Très bien:

Forte, supérieure à la moyenne, meilleures pratiques

Bien:

Satisfaisant, respectable

Moyen:

Avec quelques faiblesses, encore acceptable

Insatisfaisant:

Faible, ne répond pas aux normes minimales de qualité

Critères d'évaluation de la qualité	<i>Insérer le niveau d'évaluation suivi des commentaires principaux. (Utiliser la fonction 'shading' pour donner aux cellules la couleur correspondante)</i>	
<p>1. Structure et clarté des rapports <i>Veiller à ce que le rapport soit complet et convivial</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le rapport est-il facile à lire et à comprendre (c'est-à-dire écrit dans un langage non technique accessible au public visé)? • Le rapport est-il centré et précis (par exemple trop long)? • Le rapport est-il structuré de façon logique? Existe-t-il une distinction claire entre analyse / résultats, conclusions, recommandations et leçons apprises (le cas échéant)? • Les annexes contiennent - au minimum - les TdR; Une bibliographie, une liste des personnes interrogées, la matrice d'évaluation et les outils méthodologiques utilisés (par exemple, guides d'entrevue, notes de groupe de discussion, schéma des enquêtes)? <p><i>Résumé</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Un résumé est-il inclus dans le rapport, écrit en tant que section autonome et présentant les principaux résultats de l'évaluation? • Y a-t-il une structure claire du sommaire exécutif (i. E., I) Objet, y compris le ou les destinataires visés; Ii) Objectifs et brève description de l'intervention; Iii) Méthodologie; Iv) Principales conclusions; V) Recommandations)? <p>Le résumé est-il raisonnablement concis (par exemple, avec une longueur maximale de 5 à 10 pages)?</p>	Niveau d'évaluation:	
	Commentaires:	
<p>2. Conception et méthodologie <i>Veiller à ce que l'évaluation soit placée dans son contexte</i></p>	Niveau d'évaluation:	

<ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation indique-t-elle si l'évaluation est destinée à la responsabilisation et / ou à l'apprentissage ? • L'évaluation décrit-elle le public cible de l'évaluation ? • Le contexte de développement et institutionnel de l'évaluation est-il clairement décrit ? • Le rapport d'évaluation décrit-il la reconstruction de la logique d'intervention et / ou de la théorie du changement ? • L'évaluation explique-t-elle les contraintes et / ou les limitations générales ? <p><i>Assurer une conception et une méthodologie rigoureuses</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'approche et le cadre d'évaluation sont-ils clairement décrits ? Établit-elle les questions d'évaluation, les hypothèses, les indicateurs, les sources de données et les méthodes de collecte des données ? • Les méthodes choisies étaient-elles appropriées pour répondre aux questions d'évaluation ? Les outils de collecte de données sont-ils décrits et justifiés ? • Les méthodes d'analyse sont-elles clairement décrites ? • Les limitations méthodologiques sont-elles reconnues et leur impact sur l'évaluation décrit ? (Explique-t-elle comment tout biais a été surmonté ?) • La stratégie d'échantillonnage est-elle décrite ? La conception comprend-elle des techniques de validation ? • Existe-t-il des preuves de l'implication des intervenants dans la conception de l'évaluation ? (Existe-t-il une carte globale / crédible des intervenants ?) • La méthodologie permet-elle la collecte et l'analyse de données désagrégées ? <p>La conception et la méthodologie sont-elles appropriées pour évaluer les questions intersectorielles (équité et vulnérabilité, égalité des sexes et droits de l'homme)?</p>	Commentaires:	
<p>3. Fiabilité des données</p> <p><i>Assurer la qualité des données et des processus robustes de collecte de données</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation a-t-elle triangulé toutes les données recueillies ? • L'évaluation a-t-elle clairement identifié et fait appel à des sources de données qualitatives et quantitatives ? • L'évaluation a-t-elle explicité les éventuels problèmes (biais, lacunes de données, etc.) dans les sources de données primaires et secondaires et, le cas échéant, expliqué ce qui a été fait pour minimiser ces problèmes ? C'est à dire. L'évaluation a-t-elle énoncé explicitement les limites 	Niveau d'évaluation:	
	Commentaires:	

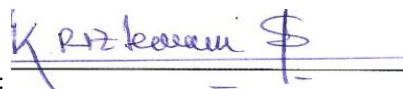
<p>4. Analyse et conclusions</p> <p><i>Assurer une analyse sonore</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'information est-elle analysée et interprétée systématiquement et logiquement? • Les interprétations sont-elles basées sur des hypothèses soigneusement décrites? • L'analyse est-elle présentée par rapport aux questions d'évaluation? • L'analyse est-elle transparente sur les sources et la qualité des données? • Les liens de cause à effet entre une intervention et ses résultats finaux sont-ils expliqués? • Dans la mesure du possible, l'analyse est-elle désagrégée pour montrer différents résultats entre les différents groupes cibles? • Les résultats non intentionnels sont-ils identifiés? • L'analyse est-elle présentée en fonction de facteurs contextuels? • L'analyse inclut-elle la réflexion des opinions des différentes parties prenantes (reflétant des intérêts divers)? Par exemple. Comment les opinions divergentes ont-elles pu être traitées dans l'analyse? 	<p>Niveau d'évaluation:</p>	
<p>des données recueillies ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Existe-t-il des preuves que les données ont été collectées avec une sensibilité aux questions de discrimination et d'autres considérations éthiques ? • Y a-t-il une désagrégation adéquate des données entre les sexes ? Et si cela n'a pas été possible, est-ce expliqué ? <p>L'évaluation rend-elle explicite le degré d'implication des différentes parties prenantes dans les différentes phases du processus d'évaluation?</p>		

	Commentaires :
--	----------------

<p>5. Conclusions <i>Évaluer la validité des conclusions</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les conclusions sont-elles crédibles et clairement liées aux conclusions? • Les conclusions démontrent-elles un niveau approprié d'abstraction analytique? • Des conclusions traduisent-elles le jugement impartial des évaluateurs sur l'intervention? 	Niveau d'évaluation:	
	Commentaires:	

<p>6. Recommandations <i>Assurer l'utilité et la clarté des recommandations</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les recommandations découlent-elles logiquement des conclusions? • Les recommandations sont-elles suffisamment claires, ciblées sur les utilisateurs visés et réalisables sur le plan opérationnel? • Les recommandations reflètent-elles les consultations des parties prenantes tout en restant équilibrées et impartiales? • Le nombre de recommandations est-il gérable? • Les recommandations sont-elles prioritaires et clairement présentées pour faciliter une réponse appropriée de la direction et donner suite à chaque recommandation spécifique? 	Niveau d'évaluation:	
<p>7. Genre <i>Pour évaluer l'intégration de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes (GEEW)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le GEEW est-il intégré dans le champ d'analyse de l'analyse et des indicateurs conçus de manière à assurer la collecte des données relatives au GEEW? • Les critères d'évaluation et les questions d'évaluation traitent-ils spécifiquement de la manière dont la GEEW a été intégrée dans la conception, la planification, la mise en œuvre de l'intervention et les résultats obtenus? • A-t-on choisi une méthodologie, des méthodes et des outils d'évaluation tenant compte des sexospécificités et des techniques d'analyse des données? <p>Les conclusions, les conclusions et les recommandations de l'évaluation reflètent-elles une analyse comparative entre les sexes?</p>	Niveau d'évaluation:	
Commentaires:		

Signature of Requesting Officer in Hiring Office:



Date : 10 Janvier 2023

ANNEXE 2 : LISTES DES PERSONNES/INSTITUTIONS RENCONTRÉES

Entité	Nom et prénom (s)	Fonction	Contact	Email
Peacebuilding Support Office	TANDIA Mahamadou		0767773706	mahamadou.tandia@undp.org
	Grace F. Kpohazounde	Peace and Development Advisor	0778557610	kpohazoundef@un.org
Programme des Nations Unies pour le Développement	Ouattara Peyogori	Point Focal Projet PBF/PNU	0708003432	peyogori.ouattara@undp.org
United Nations Population Fund	KRIZOUA Léon	Point Focal Projet PBF/UNFPA Coordonateur du projet	0748413220	krizoua@unfpa.org
INTERPEACE	Claire Mohamed PETIT	Point Focal Projet PBF/Interpeace		
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	Dr. Abdoulaye Cissé	Conseiller Technique du Ministre de l'ESRS	0759717191	abdoulayeciss@rocketmail.com
	Dr. Sidibe Daouda	Direction des Œuvre Universitaires, de la Vie associative et du Genre	0708951110	daoudas74@yahoo.fr
Ministère de la Réconciliation et de la Cohésion Nationale	Adjé Maurice	Conseiller Technique du ministre	0707820120	
	SEKA Michel	Directeur de l'Unité Nationale	0747361911	
Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique	Magnatié De SERIFOU	Responsable de la Cellule Genre du MPJIPSC	0709066146	deserifou@gmail.com
Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale	Bilé Eugène	Directeur de la Communication de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale	0789957989	eugeneb.oscs@gmail.com
	Abou Adam	Chef de service relations publiques	0709430100	
	KONE Ahoua	Agent DEP	0505933946	
Programme National de Lutte contre les VBG	Camara Kogochou Lacina	Chargé de planification et S-E	0777443981	
	Achi Danielle	Chargé de planification et S-E	0759246731	
Commission Nationale des Droits de l'Homme	Konangui		0708028448	konahouf@Yahoo.fr
Université Félix Houphouët Boigny	SOME Jean-Baptist	Responsable de la vie universitaire	0506174422	
	BOUATENE Djakalia	Responsable de la Vie Universitaire	0504917062	
Université Nangui Abrogoua	KOFFI Konan Moise	Agent du CROU	0707132383	
			0102378630	
Université Alassane Ouattara	KAMAGATE Bassidki	Chef de Service de la pédagogie et de la	0586490931	baskamag@gmail.com

		vie universitaire		
	KOFFI Jean-Baptiste	Conseiller en Communication CROU-Bouaké	0749574457	jeanbaptistekoffi287@gmail.com
INDIGO Cote d'Ivoire	Kouassi Joël		0556978880	kouassi.indigo.ci@gmail.com
	KOUAME Séverin		0707507230	kouame@gmail.com
Fédération estudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire	N'Seth Odilon	Bureau National Abidjan/	0708607237	
	ZANGRE Celestine	SG FESCI UNA	0748565879	
Comité des Élèves et Étudiants de Côte d'Ivoire	Nantoume Yaya	Secrétaire à l'information /Bureau National Bouaké/ CEECI	0777314210	
Association des Femmes Juristes de Cote d'Ivoire	Adou Joséphine		0708943030	honorineadous@gmail.com
Cellule d'Alerte Précoce Universitaire	DOUHOKPA GERTRUDE	CAP UFHB	0709066146	deserifou@gmail.com
	AMANI AYA Raymonde	CAP UAO	0555887087	gdouhokpa@yahoo.com
Club de Paix	Dr SORO			
	Djakale Kagale ZEPHIRIN	Président du Club de Paix UFHB	0747401305 0545669036	
	Konan Konan Joel	Président Club de Paix UAO Bouaké	0707411399	konanjoelkonan@gmail.com
Jeunesse étudiante chrétienne	Obou Thibault Laurent D	Responsable JEC UFHB	0779069451	
IPAT-MERS Intersyndical du Personnel Administratif et Technique du MERS	GAPEA Emerson	1er Vice-Président de l'IPAT	0102547730	gapabasseli@gmail.com
Radio Media	Souleymane Keringue	Chef de Service	0707226888	mediaplusci@yahoo.fr
Coordination nationale des enseignants-chercheurs	Koffi Kouamé Kevin	Responsable CNEC UNA	0709872698	

ANNEXE 3 : LISTE DES DOCUMENTS CONSULTÉS

1. Africanewsquick, 2023, « Affaire « Altercation entre FESCI et AEEMCI » : un lieutenant de Makélélé (FESCI) recadre durement Alain Lobognon et des imams », <https://www.africanewsquick.net/2023/03/12/affaire-altercation-entre-fesci-et-aeemci-un-lieutenant-de-makelele-fesci-recadre-durement-alain-lobognon-et-des-imams/> (Consulté LE 29/05/2023).
2. Appiah Adou, 2019, « La violence : le biberon de la FESCI ? » in *International Journal of Progressive Sciences and Technologies (IJPSAT)*, Vol. 19, N° 2, p78-88.
3. Ba Oulagoué, 2016, *FESCI, le rêve brisé ? Côte d'Ivoire*, Paris, L'Harmattan-Côte d'Ivoire.
4. Botty Trabi Jérôme, 2010, *Comprendre la liberté syndicale*, Paris, collection Afrique liberté, L'Harmattan.
5. CERCO, 2022, Enquête sur l'implication des étudiantes a la dynamique de la violence sur les campus et l'impact de cette violence sur ces dernières.
6. Diarassouba Ibrahim, 2017, « Violence syndicale estudiantine dans les universités publiques de Côte d'Ivoire : perceptions et enjeux », in *European Scientific Journal*, Vol.13, N° 7, p 379-398.
7. Goin Bi Zamblé Théodore, 2010, « « Déchainer » les libertés académiques en Côte d'Ivoire une responsabilité des universitaires », disponible sur Internet : www.codesria.org/IMG/pdf/GoinBi_Z_Theodore, consulté le 19/02/2020.
8. <https://www.jeuneafrique.com/738062/societe/cote-divoire-lincarceration-de-deux-leaders-syndicaux-menace-la-treuve-sociale/>, Consulté le 28/05/2023
9. Indigo, 2023, Recherche Action Participative (RAP) sur les dynamiques de violence à l'université.
10. Infos Education, 2023, UFHB-Université Félix-Houphouët-Boigny, Disponible en ligne : <https://infos-education.com/guides/ufhb-universite-felix-houphouet-boigny/> (Consulté le 02/04/2023).
11. Institut national de la Statistique, 2015, Enquête sur le niveau de vie des ménages en Côte d'Ivoire (ENV 2015) Profil de pauvreté.
12. Interpeace, 2020, *Strategy 2021-2025 : A Resilient Peace*.
13. Interpeace, 2021, *Programme Interpeace Côte d'Ivoire*
14. Jeune Afrique, 2019, « Côte d'Ivoire : l'incarcération de deux leaders syndicaux menace la trêve sociale »,
15. Konaté Yacouba, 2003, « Les enfants de la balle. De la Fesci aux mouvements de patriotes », in *Politique africaine*, vol. 89, N° 1, p 49-70.
16. Le monde actuel, 2023, « Amélioration de l'indice de sécurité – La Côte d'Ivoire devient un pays davantage sûr », Disponible en ligne : <https://www.lemondeactuel.com/amelioration-de-lindice-de-securite-la-cote-divoire-devient-un-pays-davantage-sur/> (Consulté le 02/04/2023).
17. Ministère de de la Femme, de la Famille, et de l'Enfant (MFFE), 2014, Document de Stratégie Nationale de Lutte Contre les Violences Basées sur le Genre (DSNLCVBG).
18. Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique (MPJIPSC), 2023, *Programme Jeunesse du Gouvernement 2023-2025*.
19. Ministère de la Réconciliation et de la Cohésion Nationale, 2021, *Stratégie Nationale de Réconciliation et de Cohésion Sociale 2021-2025*.
20. Ministère du Plan et du Développement (MPD), 2021, *Plan National de Développement (PND 2021-2025)*.
21. Ministère du Plan et du Développement, *Rapport volontaire d'examen national de la mise en œuvre des objectifs de développement durable en Côte d'Ivoire, 2022*
22. Nations Unies en Côte d'Ivoire (2016), *Cadre de Programmation Unique (CPU) des Nations Unies 2017-2020*

23. Nations Unies en Côte d'Ivoire, 2017, Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF) en Côte d'Ivoire : Aide-mémoire-Visite des Donateurs du PBF.
24. Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS), 2021, Plan Stratégique 2021-2023.
25. OCED, 2023, Répartition géographique des flux financiers vers les pays en développement : décaissements, engagements, indicateurs nationaux, 2022. (https://read.oecd-ilibrary.org/development/geographical-distribution-of-financial-flows-to-developing-countries-2022_6de17bb2-en-fr#page328, Consulté le 17/03/2023).
26. PNUD Cote d'Ivoire, 2022, Plan Stratégique 2022-2025.
27. PNUD Cote d'Ivoire, 2022, Revue finale projet : « Contribution à la construction d'une élite politique responsable à travers la gestion pacifique des crises dans l'espace universitaire en vue d'une paix durable en Côte d'Ivoire ».
28. République de Côte d'Ivoire, Ministère du Plan et du Développement (MPD), 2021a, Plan National de Développement, PND 2021-2025 : cadre de résultats.
29. République de Côte d'Ivoire, Ministère du Plan et du Développement (MPD), 2021b, Plan National de Développement, PND 2021-2025 : Orientations Stratégiques.
30. République de Côte d'Ivoire, 2012, Décret n° 2012-982 du 10 octobre 2012 déterminant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de l'université de Cocody dénommée Université Felix Houphouët Boigny
31. République de Côte d'Ivoire, Ministère du Budget et du portefeuille de l'État (MBPE), 2022b, Loi de finances n° 2021-899 du 21 Décembre 2021 portant budget de l'État pour l'année 2022.
32. République de Côte d'Ivoire, Ministère du Plan et du développement ; Plan National de Développement 2021-2025.
33. Système des Nations Unies en Côte d'Ivoire, 2020, Cadre de Coopération de Développement Durable (CCDD) 2021-2025.
34. Tawa Abdon, 2018, *Pourquoi la FESCI doit prendre le pouvoir d'État : la Côte d'Ivoire à la recherche d'un nouveau leadership politique*, Paris, Les impliqués éditeur.
35. UFHB, 2023, Mot de bienvenue du Président, Disponible en ligne : <https://Appli.Edu.Ci/Ufhb/> (Consulté le 02/04/2023).
36. UFHB, 2023, Mot de bienvenue du Président, Disponible en ligne : <https://Appli.Edu.Ci/Ufhb/> (Consulté le 02/04/2023).
37. UNFPA Cote d'Ivoire, 2022, Plan Stratégique de l'UNFPA 2022-2025.
38. UNFPA, 2019, Evaluation handbook: How to design and conduct a country programme evaluation at UNFPA.
39. UNFPA, UNDP et nterpeace CI, 2020, Projet GYPI, PRODOC.
40. Waraba-Dah-Dji Senio (2010), *Côte d'Ivoire, il faut sauver « le soldat FESCI »*, Paris, L'Harmattan.

ANNEXE 4 : LA MATRICE D'ÉVALUATION

ÉVALUATION FINALE CONTRIBUTION À LA CONSTRUCTION D'UNE ÉLITE POLITIQUE RESPONSABLE À TRAVERS LA GESTION PACIFIQUE DES CRISES DANS L'ESPACE UNIVERSITAIRE EN VUE D'UNE PAIX DURABLE EN CÔTE D'IVOIRE

ANNEXE 2 – MATRICE D'ÉVALUATION

PERTINENCE			
QE1a : Les besoins prioritaires des populations cibles ont-ils été pris en compte dans la conception et la planification du projet ?			
Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
Les besoins de la population cible ont été adéquatement pris en compte lors de la conception et planification du projet (couverture des principaux problèmes identifiés en fonction des cibles)	<input type="checkbox"/> Les besoins ont été identifiés sur la base des problèmes afin de guider la planification du projet ; <input type="checkbox"/> Le choix et la couvertures des zones d'interventions (universités) sont en cohérence avec les besoins identifiés afin de guider la planification	<input type="checkbox"/> Document de projet ; <input type="checkbox"/> Documents de stratégie de l'UNFPA, du PNUD et d'Interface ; <input type="checkbox"/> Cadre logique d'intervention ; <input type="checkbox"/> UNFPA, partenaires et bénéficiaires ; <input type="checkbox"/> CCDD 2021-2025 ; <input type="checkbox"/> Rapports d'étude.	<input type="checkbox"/> Revue/Analyse documentaire ; <input type="checkbox"/> Entretiens individuels ; <input type="checkbox"/> Discussion de groupe (Focus).
<i>Constats et recommandations</i>			
Les interventions du projet sont alignées sur mandat/stratégie de l'UNFPA, du PNUD et d'Interpeace	<input type="checkbox"/> Concordance entre les interventions du projet et les stratégies de l'UNFPA, du PNUD et d'Interpeace.	<input type="checkbox"/> Document de projet ; <input type="checkbox"/> Documents de stratégie de l'UNFPA, du PNUD et d'Interface ; <input type="checkbox"/> Cadre logique d'intervention ;	<input type="checkbox"/> Revue/Analyse documentaire ; <input type="checkbox"/> Entretiens individuels ; <input type="checkbox"/> Discussion de groupe (Focus).
<i>Constats et recommandations</i>			

Les interventions du projet sont alignées sur les priorités nationales définies dans les documents de stratégie et politiques et dans le PND.	<input type="checkbox"/> Concordance entre les interventions du projet et les priorités nationales définies dans les documents de stratégie et politiques et dans le PND.	<input type="checkbox"/> Document de projet ; <input type="checkbox"/> Documents de politiques et de stratégie nationaux en matière de consolidation de la paix ; <input type="checkbox"/> PND 2021-2025.	<input type="checkbox"/> Revue/Analyse documentaire ; <input type="checkbox"/> Entretiens individuels ; <input type="checkbox"/> Discussion de groupe (Focus).
<i>Constats et recommandations</i>			
QE1b. Dans quelle mesure la chaîne des résultats définis dans le document projet répond-elle à une logique d'intervention cohérente permettant de contribuer à la réalisation des objectifs identifiés dans les documents stratégiques de consolidation de la paix en CI ?			
Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
Les interventions déployées sont en adéquation avec les résultats attendus	<input type="checkbox"/> Concordance entre les interventions du projet et les résultats attendus et les stratégies de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire.	<input type="checkbox"/> Cadre logique d'intervention ; <input type="checkbox"/> Document de projet ; <input type="checkbox"/> Documents de politiques et de stratégie nationaux en matière de consolidation de la paix ; <input type="checkbox"/> PND 2021-2025.	<input type="checkbox"/> Revue/Analyse documentaire ; <input type="checkbox"/> Entretiens individuels ; <input type="checkbox"/> Discussion de groupe (Focus).
<i>Constats et recommandations</i>			
Les interventions déployées et les résultats obtenus sont de nature à contribuer à l'atteinte des objectifs stratégiques définis dans les cadres nationaux de consolidation de la paix	<input type="checkbox"/> Cohérence entre les résultats de chaque axe d'intervention avec des objectifs identifiés dans les documents stratégiques de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire.	<input type="checkbox"/> Cadre logique d'intervention ; <input type="checkbox"/> Document de projet ; <input type="checkbox"/> Documents de politiques et de stratégie nationaux en matière de consolidation de la paix ; <input type="checkbox"/> Rapports et document en lien avec les résultats du projet ; <input type="checkbox"/> PND 2021-2025.	<input type="checkbox"/> Revue/Analyse documentaire ; <input type="checkbox"/> Entretiens individuels ; <input type="checkbox"/> Discussion de groupe (Focus).
<i>Constats et recommandations</i>			

EFFICACITÉ			
QE2a : Dans quelle mesure les résultats attendus ont-ils été atteints ? Les interventions réalisées ont-elles permis de toucher les populations cibles du projet ? Ces interventions ont-elles permis d'opérer les changements escomptés ?			
Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
La paix sociale et la gouvernance sont améliorées dans les zones d'intervention (universités) et les acteurs ont une compréhension commune de la violence, des facteurs de paix et de résilience.	<input type="checkbox"/> Niveaux et amélioration des indicateurs de réalisation des produits ; <input type="checkbox"/> Association entre les améliorations constatées et les interventions du projet.	<input type="checkbox"/> Matrice de suivi des indicateurs du projet; <input type="checkbox"/> Rapports d'enquêtes ; <input type="checkbox"/> Rapports d'évaluation ; <input type="checkbox"/> Rapports d'activités ; <input type="checkbox"/> UNFPA, PNUD, Interpeace, partenaires et bénéficiaires.	<input type="checkbox"/> Revue/Analyse documentaire ; <input type="checkbox"/> Entretiens individuels ; <input type="checkbox"/> Discussion de groupe (Focus).
<i>Constats et recommandations</i>			
Les acteurs de la communauté universitaire ont une perception globalement positive des interventions du projet mais il y a des points faibles et des points forts à relever.	<input type="checkbox"/> Perception de la communauté universitaire à l'égard des interventions du projet ; <input type="checkbox"/> Identification des points faibles et des points forts	<input type="checkbox"/> Rapports d'enquêtes ; <input type="checkbox"/> UNFPA, PNUD, Interpeace, partenaires et bénéficiaires.	<input type="checkbox"/> Revue/Analyse documentaire ; <input type="checkbox"/> Entretiens individuels ; <input type="checkbox"/> Discussion de groupe (Focus).
<i>Constats et recommandations</i>			
Les résultats prévus ont été effectivement atteints.	<input type="checkbox"/> Les cibles ont été atteintes par les interventions du projet ; <input type="checkbox"/> Opinions des parties prenantes sur les points forts et les points faibles.	<input type="checkbox"/> Matrice de suivi des indicateurs du projet; <input type="checkbox"/> Rapports d'enquêtes ; <input type="checkbox"/> Rapports d'évaluation ; <input type="checkbox"/> Rapports d'activités ; <input type="checkbox"/> UNFPA, PNUD, Interpeace, partenaires et bénéficiaires.	<input type="checkbox"/> Revue/Analyse documentaire ; <input type="checkbox"/> Entretiens individuels ; <input type="checkbox"/> Discussion de groupe (Focus).
<i>Constats et recommandations</i>			

Le niveau de réalisation des produits est globalement satisfaisant mais il y a des points forts et des points faibles à identifier.	<input type="checkbox"/> Taux de réalisation par produit ; <input type="checkbox"/> Opinions des parties prenantes sur le niveau de réalisation des produits et identification des points forts et des points faibles ; <input type="checkbox"/> Opinions des parties prenantes sur les contraintes associées aux points faibles et les facteurs ayant favorisés les forts.	<input type="checkbox"/> Matrice de suivi des indicateurs du projet ; <input type="checkbox"/> Rapports d'enquêtes ; <input type="checkbox"/> Rapports d'évaluation ; <input type="checkbox"/> Rapports d'activités ; <input type="checkbox"/> UNFPA, PNUD, Interpeace, partenaires et bénéficiaires.	<input type="checkbox"/> Revue/Analyse documentaire ; <input type="checkbox"/> Entretiens individuels ; <input type="checkbox"/> Discussion de groupe (Focus).
---	---	---	--

Constats et recommandations

QE2 c : Quels sont les facteurs ayant facilité ou entravé la mise en œuvre des interventions ?

Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
Certains facteurs à identifier facilitent ou entravent la mise en œuvre des interventions	<input type="checkbox"/> Structure des facteurs ayant atténué ou entravé la mise en œuvre des interventions.	<input type="checkbox"/> Rapports d'enquêtes ; <input type="checkbox"/> Rapports d'évaluation ; <input type="checkbox"/> Rapports d'activités ; <input type="checkbox"/> UNFPA, PNUD, Interpeace, partenaires et bénéficiaires.	<input type="checkbox"/> Revue/Analyse documentaire ; <input type="checkbox"/> Entretiens individuels ; Discussion de groupe (Focus).

Constats et recommandations

EFFICIENCE			
QE3a : Dans quelle mesure les ressources mises en place et les interventions exécutées étaient-elles réalistes, c'est-à-dire appropriées et adéquates pour atteindre les résultats prévus ?			
Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
Les ressources mises en place et les interventions exécutées sont appropriées et adéquates pour atteindre les résultats prévus	<input type="checkbox"/> Structure des ressources mobilisées par produit <input type="checkbox"/> Les ressources reçues et mises à la disposition des partenaires dans les délais requis ; <input type="checkbox"/> Les ressources reçues et mises à la disposition des partenaires ont été suffisantes ;	<input type="checkbox"/> Document de projet ; <input type="checkbox"/> UNFPA, PNUD et Interpeace (services administratifs et financiers, Gestionnaires du projet) ; <input type="checkbox"/> FACES <input type="checkbox"/> Partenaires ; <input type="checkbox"/> Rapports d'activités, de suivi, d'audits ; <input type="checkbox"/> Structure financière du projet (budgets).	<input type="checkbox"/> Revue/Analyse documentaire ; <input type="checkbox"/> Interviews semi structurées.
<i>Constats et recommandations</i>			
QE3b : Les ressources (humaines, financières, matérielles, politiques et organisationnelles) investies ont-elles permis d'obtenir les résultats ?			
Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
Le taux d'exécution budgétaire est satisfaisant et est en adéquation avec la performance dans la réalisation des produits (quantité et délais).	<input type="checkbox"/> Taux d'exécution budgétaire global, par composante et produit ; <input type="checkbox"/> Taux de réalisation des produits (global, par composante et produit) ; <input type="checkbox"/> Respect du calendrier de mise en œuvre des activités prévues.	<input type="checkbox"/> Document de projet ; <input type="checkbox"/> UNFPA, PNUD et Interpeace (services administratifs et financiers, Gestionnaires du projet) ; <input type="checkbox"/> FACES <input type="checkbox"/> Partenaires ; <input type="checkbox"/> Rapports d'activités, de suivi, d'audits ; <input type="checkbox"/> Structure financière du projet (budgets).	<input type="checkbox"/> Revue/Analyse documentaire ; <input type="checkbox"/> Interviews semi structurées.
<i>Constats et recommandations</i>			

COHÉRENCE

QE4 a : Dans quelle mesure le projet est compatible avec d'autres interventions menées dans le cadre du portefeuille PBF dans le pays, et dans le cadre national en général ?

Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
Le projet est compatible avec d'autres interventions menées dans le cadre du portefeuille PBF dans le pays, et dans le cadre national en général à identifier	<input type="checkbox"/> Identification d'interventions menées dans le cadre du portefeuille PBF et compatibles avec celles du projet ; <input type="checkbox"/> Identification d'interventions menées dans le pays et compatibles avec celles du projet.	<input type="checkbox"/> Document de stratégie du PBF ; <input type="checkbox"/> Documents de stratégie et de politique national en matière de paix et de cohésion sociale	<input type="checkbox"/> Revue/Analyse documentaire ; <input type="checkbox"/> Interviews semi structurées.

Constats et recommandations

QE4 b : Quelles ont été les synergies développées ? Y-a-t-il d'autres interventions de d'autres organisations/structures dans le même domaine d'intervention ? Quelles ont été les actions de complémentarité avec ces interventions, notamment en matière de genre ?

Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
Des synergies à identifier ont été développées avec d'autres structures/organisations en vue des déployer des interventions dans le même domaine, y incluant le genre.	<input type="checkbox"/> Identification des synergies avec d'autres organisations en vue de déployer des interventions dans le domaine du projet, y incluant le genre.	<input type="checkbox"/> Document de projet ; <input type="checkbox"/> Documents de projet d'organisations travaillant sur la thématique de la consolidation de la paix.	Revue/Analyse documentaire ; Interviews semi structurées.

Constats et recommandations

DURABILITÉ			
QE5a : Dans quelle mesure les partenaires et bénéficiaires des interventions du projet se sont-ils appropriés le projet ?			
Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
L'engagement des partenaires sur les questions de gestion des conflits en milieu universitaire est effectif	<input type="checkbox"/> Effectivité de l'appropriation par les partenaires des acquis du projet en matière de gestion des conflits en milieu universitaire et de consolidation de la paix ; <input type="checkbox"/> Mise en place et fonctionnalité de mécanismes participatifs dédiés à la gestion des conflits en milieu universitaire. <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Textes régissant les mécanismes de gestion de conflits dans les universités <input type="checkbox"/> UNFPA, PNUD et Interpeace ; <input type="checkbox"/> Partenaires gouvernementaux <input type="checkbox"/> Bénéficiaires	<input type="checkbox"/> Revue/Analyse documentaire ; <input type="checkbox"/> Entretiens individuels ; <input type="checkbox"/> Discussion de groupe (Focus).
<i>Constats et recommandations</i>			
L'engagement des partenaires sur les questions de gestion des conflits en milieu universitaire est effectif	<input type="checkbox"/> Effectivité de l'appropriation par les bénéficiaires des acquis du projet en matière de gestion des conflits en milieu universitaire et de consolidation de la paix ; <input type="checkbox"/> Utilisation par les bénéficiaires des mécanismes participatifs dédiés à la gestion des conflits en milieu universitaire.	<input type="checkbox"/> Textes régissant les mécanismes de gestion de conflits dans les universités ; <input type="checkbox"/> UNFPA, PNUD et Interpeace ; <input type="checkbox"/> Partenaires ; <input type="checkbox"/> Bénéficiaires.	<input type="checkbox"/> Revue/Analyse documentaire ; <input type="checkbox"/> Entretiens individuels ; <input type="checkbox"/> Discussion de groupe (Focus).
<i>Constats et recommandations</i>			

QE5 b : Les structures impliquées sont-elles capables et désireuses de poursuivre les activités du projet elles-mêmes afin de maintenir les acquis et les pérenniser ?

Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de
Les mécanismes, les outils et les procédures de gestion des conflits en milieu universitaire sont acceptés par les partenaires et les bénéficiaires.	<input type="checkbox"/> La perception des partenaires et des bénéficiaires sur les mécanismes et les outils et les procédures de gestion des conflits en milieu universitaire est globalement positive.	<input type="checkbox"/> UNFPA, PNUD et Interpeace ; <input type="checkbox"/> Partenaires ; <input type="checkbox"/> Bénéficiaires.	<input type="checkbox"/> Revue/Analyse documentaire ; <input type="checkbox"/> Entretiens individuels ; <input type="checkbox"/> Discussion de groupe (Focus).

Constats et recommandations

Les partenaires et les bénéficiaires sont capables et prêts à sauvegarder les acquis et à assurer la continuation des activités après la fin du projet	<input type="checkbox"/> Nombre et % de partenaires et bénéficiaires ayant bénéficié d'activités de renforcement des capacités ; <input type="checkbox"/> Opinions des partenaires et des bénéficiaires globalement favorables sur leur volonté à sauvegarder les acquis et à assurer la continuation des activités après la fin du projet.	<input type="checkbox"/> UNFPA, PNUD et Interpeace ; <input type="checkbox"/> Partenaires ; <input type="checkbox"/> Bénéficiaires.	<input type="checkbox"/> Revue/Analyse documentaire ; <input type="checkbox"/> Entretiens individuels ; Discussion de groupe (Focus).
--	--	---	---

Constats et recommandations

QE 5 c : Les interventions définies dans ledit projet ont-elles inclus une stratégie de sortie visant à permettre la continuation des activités à la fin du projet ?

QE 5 d : Les conditions nécessaires à la durabilité des résultats du projet en considérant les aspects de pérennité programmatique, institutionnelle et financière sont-elles mises en place ?

Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
Le projet a prévu et mis en œuvre suffisamment d'activités de renforcement des capacités afin d'assurer son appropriation par les partenaires et les bénéficiaires.	<input type="checkbox"/> Nombre d'activités de renforcement des capacités des partenaires et des bénéficiaires ; <input type="checkbox"/> Nombre de personnes dont les capacités ont été renforcées et capables d'assurer la pérennité des interventions.	<input type="checkbox"/> Document de projet ; <input type="checkbox"/> UNFPA, PNUD et Interpeace ; <input type="checkbox"/> Partenaires de mise en œuvre.	<input type="checkbox"/> Revue/Analyse documentaire ; <input type="checkbox"/> Entretiens individuels.

Constats et recommandations

Les partenaires ont mis en place des mécanismes prenant en compte les aspects de pérennité programmatique, institutionnelle et financière pour assurer la durabilité du projet	Effectivité de mécanismes institutionnels, financiers et programmatique en matière de gestion des conflits et consolidation de la paix dans les universités.	<input type="checkbox"/> Partenaires ; <input type="checkbox"/> Rapports d'activités et de suivi des partenaires.	<input type="checkbox"/> Revue/Analyse documentaire ; <input type="checkbox"/> Entretiens individuels.
--	--	--	---

Constats et recommandations

VALEUR AJOUTÉE

QE 6 a : Quelle est la plus-value apportée par le projet au niveau national ?

Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
Le projet a suscité une prise de conscience au niveau national en ce qui concerne la prise en compte des universités dans les programmes et politiques de consolidation de la paix	La perception des partenaires et des bénéficiaires sur les l'importance de l'intégration des universités des initiatives de consolidation de la paix.	<input type="checkbox"/> UNFPA, PNUD et Interpeace ; <input type="checkbox"/> Partenaires.	<input type="checkbox"/> Revue/Analyse documentaire ; <input type="checkbox"/> Entretiens individuels.

Constats et recommandations

QE 6 b : Quels sont les avantages comparatifs de ce projet par rapport à d'autres projets en faveur de la consolidation de la paix en milieu universitaire ?

Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
Les parties prenantes reconnaissent au projet des avantages comparatifs en matière de consolidation de la paix.	Des avantages comparatifs sont reconnus au projet par les parties prenantes	<input type="checkbox"/> UNFPA, PNUD et Interpeace ; <input type="checkbox"/> Partenaires.	<input type="checkbox"/> Revue/Analyse documentaire ; <input type="checkbox"/> Entretiens individuels.

Constats et recommandations

ÉGALITÉ DES SEXES

QE 7 a : Dans quelle mesure l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont-elles été prises en compte dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet ?

Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
La planification a pris en compte l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet	<input type="checkbox"/> Effectivité de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le projet.	<input type="checkbox"/> Document de projet ; <input type="checkbox"/> UNFPA, PNUD et Interpeace ; <input type="checkbox"/> Partenaires.	<input type="checkbox"/> Revue/Analyse documentaire ; <input type="checkbox"/> Entretiens individuels.

Constats et recommandations

Le projet a prévu suffisamment d'activités en vue de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	<input type="checkbox"/> Nombre et % d'activités contribuant à la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.	<input type="checkbox"/> Document de projet ; <input type="checkbox"/> UNFPA, PNUD et Interpeace ; <input type="checkbox"/> Partenaires.	<input type="checkbox"/> Revue/Analyse documentaire ; <input type="checkbox"/> Entretiens individuels.
--	--	--	---

Constats et recommandations

QE 7 b : Le marqueur de genre affecté au projet reflète-t-il la réalité ?

Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
L'égalité homme-femme est un objectif important et délibéré du projet. Elle ne constitue toutefois pas la raison principale de sa conception et de son implémentation.	<input type="checkbox"/> Le niveau d'intégration du genre dans le projet	<input type="checkbox"/> Document de projet ; <input type="checkbox"/> UNFPA, PNUD et Interpeace ;	<input type="checkbox"/> Revue/Analyse documentaire ; <input type="checkbox"/> Entretiens individuels.

Constats et recommandations

QE 7 c : Dans quelle mesure le projet a-t-il encouragé des évolutions positives en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ? Y a-t-il eu des effets inattendus ?

Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
Le projet a suscité la participation des femmes dans les interventions	<input type="checkbox"/> Effectivité de la participation des femmes dans les interventions ; <input type="checkbox"/> % des femmes dans les activités.	<input type="checkbox"/> Partenaires ; <input type="checkbox"/> Rapports d'activités et de suivi du projet et des partenaires.	<input type="checkbox"/> Revue/Analyse documentaire ; <input type="checkbox"/> Entretiens individuels.
<i>Constats et recommandations</i>			
Le projet a été suffisamment réactif pour assurer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans les interventions	<input type="checkbox"/> Effectivités de mesures de mitigations pour assurer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans les interventions	<input type="checkbox"/> Partenaires ; <input type="checkbox"/> Rapports d'activités et de suivi du projet et des partenaires.	<input type="checkbox"/> Revue/Analyse documentaire ; <input type="checkbox"/> Entretiens individuels.
<i>Constats et recommandations</i>			

ANNEXE 5 : LES OUTILS MÉTHODOLOGIQUES

ÉVALUATION FINALE CONTRIBUTION À LA CONSTRUCTION D'UNE ÉLITE POLITIQUE RESPONSABLE À TRAVERS LA GESTION PACIFIQUE DES CRISES DANS L'ESPACE UNIVERSITAIRE EN VUE D'UNE PAIX DURABLE EN CÔTE D'IVOIRE

Guide d'entretien adressé au PTF (PBSO, UNFPA, PNUD et Interpeace)

Localité :		Date de l'interview: /___/___/___/___/2023	
Nom(s) des interviewe(es):	Fonction:	Institution/organisation:	
Intervieweur:	Type d'acteur		

MISSIONS PRINCIPALES DE L'INSTITUTION ET RÔLES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

--

Questions principales	Questions spécifiques	Éléments de réponse
-----------------------	-----------------------	---------------------

PERTINENCE

QE1a : Les besoins prioritaires des populations cibles ont-ils été pris en compte dans la conception et la planification du projet ?	<input type="checkbox"/> Pensez-vous que les besoins des populations cibles ont été adéquatement pris en compte lors de la planification ? Comment et Pourquoi ?	
	<input type="checkbox"/> Les parties prenantes ont-elles participé à la planification et à la mise en œuvre des interventions des projets ? Comment ?	
	<input type="checkbox"/> Les interventions du programme sont-ils alignées aux priorités nationales ? Pourquoi ?	
QE1 b : Dans quelle mesure la chaîne des résultats définis dans le document projet répond-elle à une logique d'intervention cohérente permettant de contribuer à la réalisation des objectifs identifiés dans les documents stratégiques de consolidation de la paix en CI ?	<input type="checkbox"/> Pensez-vous que les interventions prévues par le projet en adéquation avec les résultats attendus ? <input type="checkbox"/> Si oui, comment ? <input type="checkbox"/> Si non, pourquoi	

Questions principales	Questions spécifiques	Éléments de réponse
EFFICACITÉ		
<p>QE2a : Dans quelle mesure les résultats attendus ont-ils été atteints ?</p> <p>Les interventions réalisées ont-elles permis de toucher les populations cibles du projet ?</p> <p>Ces interventions ont-elles permis d'opérer les changements escomptés ?</p>	<input type="checkbox"/> Les interventions du projet ont-elles permis d'améliorer la gestion des crises dans l'espace universitaire en vue d'une paix durable en Côte d'Ivoire ? <input type="checkbox"/> Si oui, comment ? <input type="checkbox"/> Si non, pourquoi ?	
	<input type="checkbox"/> Que pensent les bénéficiaires et non bénéficiaires des interventions du projet ? <input type="checkbox"/> Quels sont les points faibles et les points forts ?	
	<input type="checkbox"/> En quoi les interventions du projet ont-elles contribué aux résultats attendus ?	
	<input type="checkbox"/> Les résultats prévus ont été effectivement atteints ? <input type="checkbox"/> Quels sont les points faibles et les points forts ?	
	<input type="checkbox"/> Les mécanismes de prévention et de gestion de crises ont-ils été mis en place et sont-ils fonctionnels <input type="checkbox"/> Si oui, comment ? <input type="checkbox"/> Si non, pourquoi ?	
	<input type="checkbox"/> Quel est le niveau de réalisation des produits ? <input type="checkbox"/> Vous semble-t-il satisfaisant ? <input type="checkbox"/> Quels sont les points faibles et les points forts ?	

QE2 c : Quels sont les facteurs ayant facilité ou entravé la mise en œuvre des interventions ?	<input type="checkbox"/> Quels sont les facteurs qui atténuent ou entravent les résultats attendus des interventions déployées par le projet ?	
	<input type="checkbox"/> S'il y a des retards, quelle est leur importance ? <input type="checkbox"/> Les raisons ont-elles été identifiées ?	

Questions principales	Questions spécifiques	Eléments de réponse
EFFICIENCE		
QE3a : Dans quelle mesure les ressources mises en place et les interventions exécutées étaient-elles réalistes, c'est-à-dire appropriées et adéquates pour atteindre les résultats prévus ?	<input type="checkbox"/> Le taux d'exécution enregistré vous semble-t-il satisfaisant et en adéquation avec la performance dans la réalisation des produits (du point de vue des quantités et des délais) ? <input type="checkbox"/> Dans quelles mesures les moyens utilisés sont adaptés aux résultats attendus	
QE3b : Les ressources (humaines, financières, matérielles, politiques et organisationnelles) investies ont-elles permis d'obtenir les résultats ?	<input type="checkbox"/> - Quel est le taux d'exécution budgétaire du projet ? <input type="checkbox"/> - Vous semble-t-il satisfaisant et en adéquation avec l <input type="checkbox"/> la performance dans la réalisation des produits (du point de vue des quantités et des délais) ?	
	<input type="checkbox"/> Les ressources (moyens) sont-elles disponibles à temps auprès des autres partenaires de mise en œuvre ? <input type="checkbox"/> Si non, pourquoi ?	

	<input type="checkbox"/> L'équipe du projet a-t-elle utilisé une combinaison d'approches ou d'outils permettant d'atteindre les résultats aux moindres coûts ou d'avoir de meilleurs résultats avec l'enveloppe budgétaire prévue ? <input type="checkbox"/> Si oui, lesquels ? <input type="checkbox"/> Si non, pourquoi ?	
--	---	--

Questions principales	Questions spécifiques	Éléments de réponse
COHÉRENCE		
Dans quelle mesure le projet est compatible avec d'autres interventions menées dans le cadre du portefeuille PBF dans le pays, et dans le cadre national en général ?	<input type="checkbox"/> Y-a-t-il des interventions menées dans le cadre du portefeuille PBF dans le pays, et dans le cadre national en général qui sont compatibles avec le projet ? <input type="checkbox"/> Si oui, lesquels ? <input type="checkbox"/> En qui ces interventions sont compatibles avec le projet ?	
QE4 b : Quelles ont été les synergies développées ? Y-a-t-il d'autres interventions de d'autres organisations/structures dans le même domaine d'intervention ? Quelles ont été les actions de complémentarité avec ces avec ces interventions, notamment en matière de genre ?	<input type="checkbox"/> Des synergies ont-elles été développées dans le cadre de la mise en œuvre du projet ? <input type="checkbox"/> Si oui, lesquels ? <input type="checkbox"/> Y-a-t-il d'autres interventions de d'autres organisations/structures dans le même domaine d'intervention ? <input type="checkbox"/> Quelles ont été les actions de complémentarité avec ces avec ces interventions, notamment en matière de genre ?	

Questions principales	Questions spécifiques	Éléments de réponse
DURABILITÉ		
QE5a : Dans quelle mesure les partenaires et bénéficiaires des interventions du projet se sont-ils appropriés le projet ?	<input type="checkbox"/> L'engagement des partenaires sur les questions de gestion pacifique des crises dans l'espace universitaire en vue d'une paix durable en Côte d'Ivoire est-il effectif <input type="checkbox"/> Si oui, en quoi ? <input type="checkbox"/> Si non, pourquoi ?	
QE4b : Dans quelle mesure les cibles du programme pourront-elles continuer à bénéficier des résultats obtenus ? Les conditions nécessaires à la durabilité des résultats du programme en considérant les aspects de pérennité programmatique, institutionnelle et financière sont-elles en place ?	<input type="checkbox"/> Le projet a-t-il prévu et mis en œuvre suffisamment d'activités de renforcement des capacités afin d'assurer son appropriation nationale ?	
	<input type="checkbox"/> Les procédures et les outils gestion mises en œuvre vous semblent-ils acceptables par les partenaires ? <input type="checkbox"/> Quels sont les points et les points faibles ?	
	<input type="checkbox"/> Quels sont les acquis du projet ? <input type="checkbox"/> Vous semblent-ils pérenns ? Pourquoi ?	
QE5 b : Les structures impliquées sont-elles capables et désireuses de poursuivre les activités du projet elles-mêmes afin de maintenir les acquis et les pérenniser ?	<input type="checkbox"/> -Les partenaires vous semblent-ils capables et prêts à sauvegarder les acquis et à assurer la continuité des activités après la fin du Programme ? <input type="checkbox"/> Si oui, en quoi ? <input type="checkbox"/> Si non, pourquoi ?	

Questions principales	Questions spécifiques	Éléments de réponse
VALEUR AJOUTÉE		
QE 6 a : Quelle est la plus-value apportée par le projet au niveau national ?	<input type="checkbox"/> Quelle est la plus-value apportée par le projet au niveau national ? <input type="checkbox"/> Vous semble-t-il satisfaisant ? Pourquoi ?	
QE 6 b : Quels sont les avantages comparatifs de ce projet par rapport à d'autres projets en faveur de la consolidation de la paix en milieu universitaire ?	<input type="checkbox"/> -Quels sont les avantages comparatifs de ce projet par rapport à d'autres projets dans le même domaine ?	

Questions principales	Questions spécifiques	Éléments de réponse
ÉGALITÉ DES SEXES		
QE 7 a : Dans quelle mesure l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont-elles été prises en compte dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet ?	<input type="checkbox"/> Pensez-vous que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont été adéquatement pris en compte lors de la planification ? Comment et Pourquoi ?	
	<input type="checkbox"/> Les femmes ont-elles été associées à la conception, à la mise en œuvre et au suivi du projet ? <input type="checkbox"/> Si oui, comment ? <input type="checkbox"/> Si non, pourquoi ?	

QE 7 c : Dans quelle mesure le projet a-t-il encouragé des évolutions positives en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ? Y a-t-il eu des effets inattendus ?

- Y a-t-il suffisamment d'interventions visant la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ?
- Y a-t-il eu des changements positifs en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ?

PRINCIPALES CONCLUSIONS

--

VÉRIFICATIONS A FAIRE

--

DOCUMENTATION JOINTE

--

ÉVALUATION FINALE
CONTRIBUTION À LA CONSTRUCTION D'UNE ÉLITE POLITIQUE RESPONSABLE À TRAVERS LA GESTION PACIFIQUE DES CRISES DANS
L'ESPACE UNIVERSITAIRE EN VUE D'UNE PAIX DURABLE EN CÔTE D'IVOIRE

Guide d'entretien adressé aux Partenaires (Services gouvernementaux, OSC, Indigo et CERCO)

Localité :		Date de l'interview: /___/___/___/___/2023	
Nom(s) des interviewe(es):	Fonction:	Institution/organisation:	
Intervieweur:	Type d'acteur		

MISSIONS PRINCIPALES MISSIONS DE L'INSTITUTION ET RÔLES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

--

Questions principales	Questions spécifiques	Éléments de réponse
PERTINENCE		
QE1a : Les besoins prioritaires des populations cibles ont-ils été pris en compte dans la conception et la planification du projet ?	<input type="checkbox"/> Pensez-vous que les besoins des populations cibles ont été adéquatement pris en compte lors de la planification ? Comment et Pourquoi ?	
	<input type="checkbox"/> Les parties prenantes ont-elles participé à la planification et à la mise en œuvre des interventions des projets ? <input type="checkbox"/> Comment ?	
	<input type="checkbox"/> Les interventions du programme sont-elles alignées aux priorités nationales ? Pourquoi ?	

Questions principales	Questions spécifiques	Éléments de réponse
EFFICACITÉ		

<p>QE2a : Dans quelle mesure les résultats attendus ont-ils été atteints ? Les interventions réalisées ont-elles permis de toucher les populations cibles du projet ? Ces interventions ont-elles permis d'opérer les changements escomptés ?</p>	<input type="checkbox"/> Les interventions du projet ont-elles permis d'améliorer la gestion des crises dans l'espace universitaire en vue d'une paix durable en Côte d'Ivoire ? <input type="checkbox"/> Si oui, comment ? <input type="checkbox"/> Si non, pourquoi ?	
	<input type="checkbox"/> Que pensent les bénéficiaires et non bénéficiaires des interventions du projet ? <input type="checkbox"/> Quels sont les points faibles et les points forts ?	
	<input type="checkbox"/> Les mécanismes de prévention et de gestion de crises ont-ils été mis en place et sont-ils fonctionnels ? <input type="checkbox"/> Si oui, comment ? <input type="checkbox"/> Si non, pourquoi ?	
<p>QE2 b : Quels sont les facteurs ayant facilité ou entravé la mise en œuvre des interventions ?</p>	<input type="checkbox"/> Quels sont les facteurs qui atténuent ou entravent les résultats attendus des interventions déployées par le projet ?	
	<input type="checkbox"/> S'il y a des retards, quelle est leur importance ? <input type="checkbox"/> Les raisons ont-elles été identifiées ?	

Questions principales	Questions spécifiques	Éléments de réponse
EFFICIENCE		
QE3a : Dans quelle mesure les ressources mises en place et les interventions exécutées étaient-elles réalistes, c'est-à-dire appropriées et adéquates pour atteindre les résultats prévus ?	<input type="checkbox"/> Dans quelles mesures les moyens utilisés sont adaptés aux résultats attendus	
QE3b : Les ressources (humaines, financières, matérielles, politiques et organisationnelles) investies ont-elles permis d'obtenir les résultats ?	<input type="checkbox"/> Quel est le taux d'exécution budgétaire du projet ? <input type="checkbox"/> Vous semble-t-il satisfaisant et en adéquation avec l <input type="checkbox"/> la performance dans la réalisation des produits (du point de vue des quantités et des délais) ?	
	<input type="checkbox"/> Les ressources (moyens) sont-elles disponibles à temps auprès des autres partenaires de mise en œuvre ? <input type="checkbox"/> Si non, pourquoi ?	

Questions principales	Questions spécifiques	Éléments de réponse
DURABILITÉ		
QE5a : Dans quelle mesure les partenaires et bénéficiaires des interventions du projet se sont-ils appropriés le projet ?	<input type="checkbox"/> L'engagement des partenaires sur les questions de gestion pacifique des crises dans l'espace universitaire en vue d'une paix durable en Côte d'Ivoire est-il effectif ? <input type="checkbox"/> Si oui, en quoi ? <input type="checkbox"/> Si non, pourquoi ?	
QE4b : Dans quelle mesure les cibles du programme pourront-elles continuer à bénéficier des résultats obtenus ? Les conditions nécessaires à la durabilité des résultats du programme en considérant les aspects de pérennité programmatique, institutionnelle et financière	<input type="checkbox"/> Le projet a-t-il prévu et mis en œuvre suffisamment d'activités de renforcement des capacités afin d'assurer son appropriation nationale ?	

sont-elles en place ?	<input type="checkbox"/> Les procédures et les outils gestion mises en œuvre vous semblent-ils acceptables par les partenaires ? <input type="checkbox"/> Quels sont les points et les points faibles ?	
	<input type="checkbox"/> Quels sont les acquis du projet ? <input type="checkbox"/> Vous semblent-ils pérenns ? Pourquoi ?	
QE5 b : Les structures impliquées sont-elles capables et désireuses de poursuivre les activités du projet elles-mêmes afin de maintenir les acquis et les pérenniser ?	<input type="checkbox"/> -Les partenaires vous semblent-ils capables et prêts à sauvegarder les acquis et à assurer la continuité des activités après la fin du Programme ? <input type="checkbox"/> Si oui, en quoi ? <input type="checkbox"/> Si non, pourquoi ?	

Questions principales	Questions spécifiques	Éléments de réponse
VALEUR AJOUTÉE		
QE 6 a : Quelle est la plus-value apportée par le projet au niveau national ?	<input type="checkbox"/> Quelle est la plus-value apportée par le projet au niveau national ? <input type="checkbox"/> Vous semble-t-il satisfaisant ? Pourquoi ?	
QE 6 b : Quels sont les avantages comparatifs de ce projet par rapport à d'autres projets en faveur de la consolidation de la paix en milieu universitaire ?	<input type="checkbox"/> -Quels sont les avantages comparatifs de ce projet par rapport à d'autres projets dans le même domaine ?	

Questions principales	Questions spécifiques	Éléments de réponse
-----------------------	-----------------------	---------------------

ÉGALITÉ DES SEXES

QE 7 a : Dans quelle mesure l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont-elles été prises en compte dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet ?

Pensez-vous que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont été adéquatement pris en compte lors de la planification ? Comment et Pourquoi ?

- Les femmes ont-elles été associées à la conception, à la mise en œuvre et au suivi du projet ?
- Si oui, comment ?
- Si non, pourquoi ?

PRINCIPALES CONCLUSIONS

VÉRIFICATIONS A FAIRE

DOCUMENTATION JOINTE

ÉVALUATION FINALE
CONTRIBUTION À LA CONSTRUCTION D'UNE ÉLITE POLITIQUE RESPONSABLE À TRAVERS LA GESTION PACIFIQUE DES CRISES DANS
L'ESPACE UNIVERSITAIRE EN VUE D'UNE PAIX DURABLE EN CÔTE D'IVOIRE

Guide d'entretien de groupe

INTRODUCTION

- Présentation de l'interviewer ;
- Présentation des objectifs de la mission ;
- Présentation des conditions de la discussion.

QUESTIONS PRINCIPALES

1. Comment appréciez-vous la paix sociale dans votre université ?
2. Quelles sont selon vous les causes des violences ?
3. Comment appréciez-vous les interventions déployés dans le cadre du projet ? Pourquoi ?
4. Qu'est ce qui a bien marché dans le projet ? Comment et pourquoi ?
5. Qu'est ce qui n'a pas marché ? Qu'est-ce qui fait que ça n'a marché ?
6. Selon vous, ce projet a-t-il apporté des changements significatifs dans la gestion pacifique des conflits ?
 - Si oui, lesquels, comment et Pourquoi ?
 - Si non, pourquoi ?
7. Selon vous, la promotion du genre et l'autonomisation de la femme sont-ils suffisamment reflétés dans les interventions du projet ?
8. Comment pensez-vous qu'on puisse apporter comme changements afin d'améliorer la paix sociale dans votre université ?
9. Comment est-il possible, selon vous, de réduire ou éliminer la violence dans votre université ?
10. Autres choses ?

SYNTHÈSE GÉNÉRALE

ANNEXE 6 : QUESTIONS PRINCIPALES D'ÉVALUATION SELON LES CRITÈRES D'ÉVALUATION

Tableau 1. Questions principales d'évaluation selon les critères d'évaluation

QUESTIONS PRINCIPALES D'ÉVALUATION	ÉLÉMENTS À COUVRIR	CRITÈRES D'ÉVALUATION						
		Pertinence	Efficacité	Efficience	Cohérence	Durabilité	Valeur ajoutée	Égalité des sexes
PERTINENCE								
QE1 a : La formulation des résultats du projet permet-elle de répondre aux besoins prioritaires des populations cibles ?	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Prise en compte adéquate des besoins de la population cible (couverture des principaux problèmes identifiés en fonction des cibles) ; <input type="checkbox"/> Alignement des interventions du programme aux priorités nationales définies dans les documents de stratégie et politiques des parties et dans le PND. 	X						
QE1 b : Dans quelle mesure la chaîne des résultats définie dans le document projet répond -elle à une logique d'intervention cohérente permettant de contribuer à la réalisation des objectifs identifiés dans les documents stratégiques de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire ?	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Adéquation des interventions prévues avec les résultats attendus ; <input type="checkbox"/> Cohérence entre les résultats de chaque axe d'intervention avec des objectifs identifiés dans les documents stratégiques de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire. 	X						
EFFICACITÉ								
QE2 a : Dans quelle mesure les résultats attendus ont-ils été atteints ? Les interventions réalisées ont-elles permis de toucher les populations cibles du projet ? Ces interventions ont-elles permis d'opérer les changements escomptés ?	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Appréciation du niveau global de réalisation (points forts et faibles à identifier) ; <input type="checkbox"/> Perceptions des jeunes et femmes ont vis-à-vis des interventions du projet (points faibles et forts à relever) ; 		X					

QUESTIONS PRINCIPALES D'ÉVALUATION	ÉLÉMENTS À COUVRIR	CRITÈRES D'ÉVALUATION						
		Pertinence	Efficacité	Efficience	Cohérence	Durabilité	Valeur ajoutée	Égalité des sexes
	<input type="checkbox"/> Analyse des gaps entre les résultats prévus et les résultats atteints (points forts et faibles à identifier) ; <input type="checkbox"/> Amélioration de la prévention et la gestion pacifique et inclusive des conflits en milieu universitaire à travers une compréhension commune de la violence, des facteurs de paix et de résilience ; <input type="checkbox"/> Renforcement et valorisation de l'engagement de la jeunesse estudiantine (jeunes femmes et jeunes hommes) dans la gouvernance universitaire <input type="checkbox"/> Promotion et développement d'un leadership positif à travers l'engagement citoyen pour la paix et la cohésion dans le milieu étudiant.							
QE2 b : Dans quelle mesure les indicateurs du cadre de performance du projet ont été atteints de manière générale et dans les zones d'interventions du projet, y inclut la documentation y afférente ?	<input type="checkbox"/> Appréciation du niveau global de réalisation (points forts et faibles à identifier) ;		X					
EFFICIENCE								
QE3 a : Dans quelle mesure les ressources mises en place et les interventions exécutées étaient-elles réalistes, c'est-à-dire appropriées et adéquates pour atteindre les résultats prévus ?	<input type="checkbox"/> Appréciation du niveau de ressources financières, humaines et matérielles mobilisées pour chaque axe d'intervention selon la planification ; <input type="checkbox"/> Analyse de l'évolution des fonds			X				

QUESTIONS PRINCIPALES D'ÉVALUATION	ÉLÉMENTS À COUVRIR	CRITÈRES D'ÉVALUATION						
		Pertinence	Efficacité	Efficience	Cohérence	Durabilité	Valeur ajoutée	Égalité des sexes
	<p>alloués à chaque axe d'intervention et Produit au cours de la mise en œuvre du projet ;</p> <p><input type="checkbox"/> Analyse du calendrier de mise à disposition des ressources financières aux partenaires (respect des délais prévus) ;</p> <p><input type="checkbox"/> Appréciation du taux d'exécution budgétaire.</p>							
QE3 b : les résultats obtenus justifient-ils les ressources (humaines, financières, matérielles, politiques et organisationnelles) investies ?	<input type="checkbox"/> Appréciation de l'adéquation entre la performance dans la réalisation des produits et l'exécution budgétaire (quantité et délais).			X				
QE 3 c : Existe-t-il des moyens plus efficaces pour réaliser de meilleurs résultats avec les ressources disponibles ?	<input type="checkbox"/> Appréciation des ressources allouées et exécutées pour chaque axe d'intervention avec des interventions similaires.			X				
COHÉRENCE								
QE4 a : Dans quelle mesure le projet est compatible avec d'autres interventions menées dans le cadre du portefeuille PBF dans le pays, et dans le cadre national en général ?	<input type="checkbox"/> Appréciation du niveau de compatibilité avec d'autres interventions menées dans le cadre du portefeuille PBF dans le pays, et dans le cadre national en général ;				X			
QE4 b : Quelles ont été les synergies développées ? Y-a-t-il d'autres interventions de d'autres organisations/structures dans le même domaine d'intervention ?	<input type="checkbox"/> Analyse des synergies développées lors de la planification, la mise en œuvre le suivi des interventions.				X			
QE4 c : Quelles ont été les actions de complémentarité	<input type="checkbox"/> Identification des actions de				X			

QUESTIONS PRINCIPALES D'ÉVALUATION	ÉLÉMENTS À COUVRIR	CRITÈRES D'ÉVALUATION						
		Pertinence	Efficacité	Efficience	Cohérence	Durabilité	Valeur ajoutée	Égalité des sexes
avec ces interventions, notamment en matière de genre ?	complémentarité avec ces interventions, notamment en matière de genre.							
QE4 d : Dans quelle mesure le projet a apporté une valeur ajoutée tout en évitant le chevauchement d'activités avec d'autres projets internes ou externes ?	<input type="checkbox"/> Analyse de la valeur ajoutée apportée par le projet en cohérence d'activités avec d'autres projets internes ou externes.				X			
DURABILITÉ								
QE5 a : Dans quelle mesure les partenaires et bénéficiaires des interventions se sont-ils appropriés le projet ?	<input type="checkbox"/> Effectivité de l'engagement des partenaires et des bénéficiaires à maintenir les acquis et les pérenniser ; <input type="checkbox"/> Appréciation de l'effectivité et du niveau d'engagement financier de la partie nationale.					X		
QE5 b : Les structures impliquées sont-elles capables et désireuses de poursuivre les activités du projet elles-mêmes afin de maintenir les acquis et les pérenniser ?	<input type="checkbox"/> Analyse des activités de renforcement des capacités prévues et mises en œuvre par le projet afin d'assurer l'appropriation nationale ; <input type="checkbox"/> Acceptabilité par les partenaires des procédures et outils de gestion mis en œuvre.					X		
QE 5 c : Les interventions définies dans ledit projet ont-elles inclus une stratégie de sortie visant à permettre la continuation des activités à la fin du projet ?	<input type="checkbox"/> Analyse des activités prévues par le projet en d'assurer une stratégie de sortie visant à permettre la continuation des activités à la fin du projet.					X		

QUESTIONS PRINCIPALES D'ÉVALUATION	ÉLÉMENTS À COUVRIR	CRITÈRES D'ÉVALUATION						
		Pertinence	Efficacité	Efficience	Cohérence	Durabilité	Valeur ajoutée	Égalité des sexes
QE 5 d : Les conditions nécessaires à la durabilité des résultats du projet en considérant les aspects de pérennité programmatique, institutionnelle et financière sont-elles mises en place ?	<input type="checkbox"/> Analyse de l'effectivité de mécanismes pour assurer la pérennité programmatique, institutionnelle et financière sont-elles mises en place.					X		
VALEUR AJOUTÉE								
QE 6 a : Quelle est la plus-value apportée par le projet au niveau national ?	<input type="checkbox"/> Analyse de la perception des parties prenantes de la contribution du projet au niveau des bénéficiaires et au niveau national.						X	
QE 6 b : Quelles sont les avantages comparatifs de ce projet par rapport à d'autres projets en faveur du renforcement de la cohésion sociale ?	<input type="checkbox"/> Identification des avantages comparatifs reconnus au projet par rapport à d'autres projets en faveur du renforcement de la cohésion sociale.						X	
ÉGALITÉ DES SEXES								
QE 7 a : Dans quelle mesure l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont-elles été prises en compte dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet ?	<input type="checkbox"/> Appréciation de l'intégration et l'autonomisation des femmes dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet.							X
QE 7 b : Le marqueur de genre affecté au projet reflète-t-il la réalité ?	<input type="checkbox"/> Appréciation de l'adéquation entre le marqueur de genre affecté au projet et la réalité.							X
QE 7 c : Dans quelle mesure le projet a-t-il encouragé des évolutions positives en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ? Y a-t-il eu des effets inattendus ?	<input type="checkbox"/> Analyse de l'effectivité d'évolutions positives en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes dans le cadre de la mise en œuvre du projet ; <input type="checkbox"/> Analyse de l'effectivité d'effets							X

QUESTIONS PRINCIPALES D'ÉVALUATION	ÉLÉMENTS À COUVRIR	CRITÈRES D'ÉVALUATION						
		Pertinence	Efficacité	Efficience	Cohérence	Durabilité	Valeur ajoutée	Égalité des sexes
	inattendus dans le cadre de la mise en œuvre du projet.							

Source : Évaluation du projet, 2023.